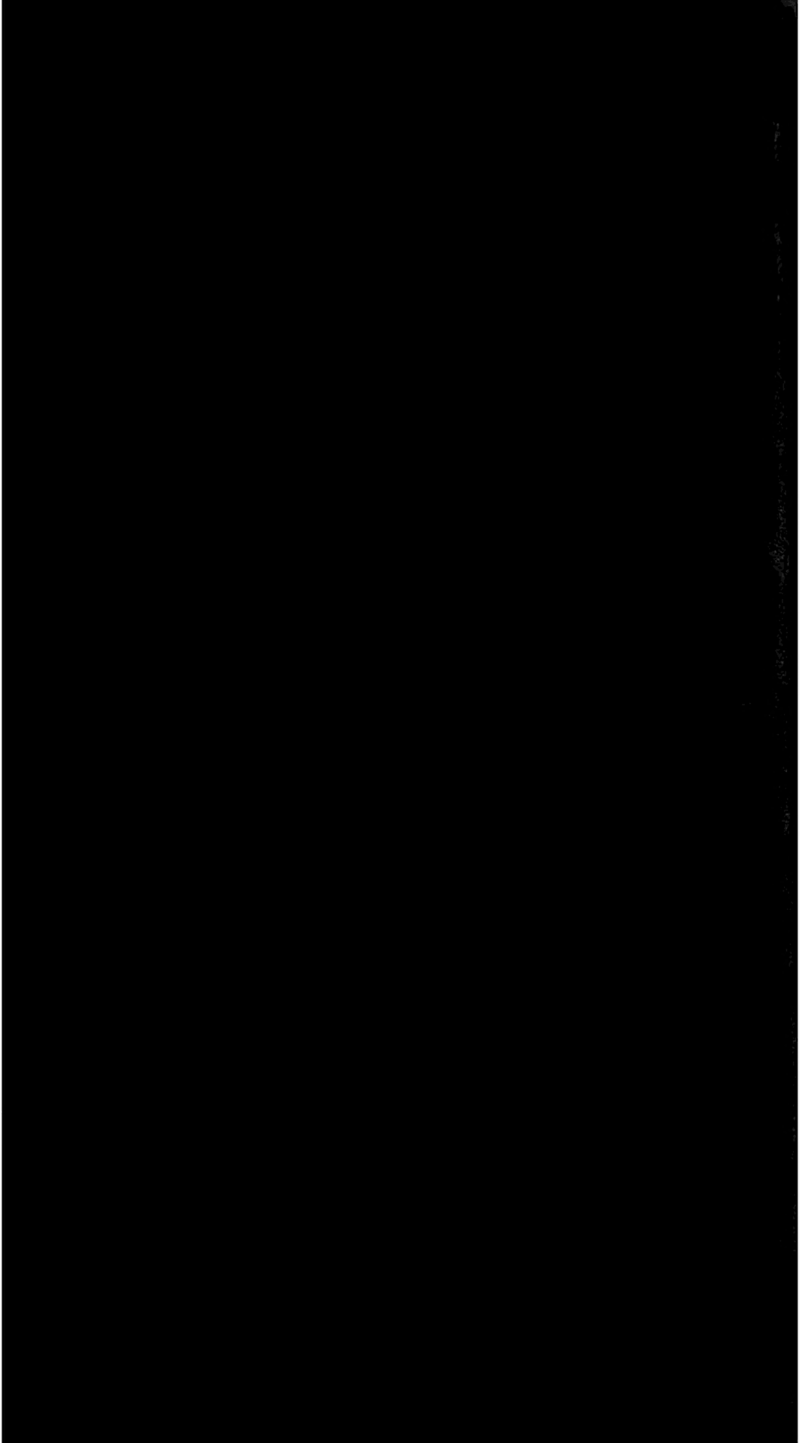


a la comuneaus

#

Histoire

HISTOIRE
DE
LA VIE
ET DES
OUVRAGES
DE MESSIRE
FRANCOIS DE SALIGNAC
de la MOTHE-FENELON,

Archevêque Duc de CAMBRAY.



A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS L'HONORÉ.
M. DCC. XL.

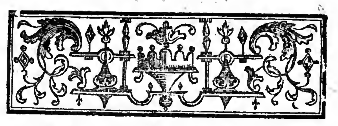


PREFACE.

Monsieur de Fenelon Archevêque Duc de Cambray m'ayant honoré plusieurs années avant sa mort d'une amitié particuliere, j'ai cru devoir, par respect pour sa mémoire, & par amour du bien public, écrire cette Histoire de sa vie. Comme mon dessein est de faire connoître ce Prélat par ses Actions, *par ses* Sentimens *& par ses* Ouvrages, *on ne trouvera dans cette Histoire que des Faits instructifs, qui intéresseront tous ceux qui aiment la Verité & la Vertu.*

Pour rendre la Narration courte, simple & rapide, je passe lége-

rement sur les choses moins importantes, & j'évite les refléxions trop longues, aussi-bien que les éloquences vagues & les ornemens superflus. Je rapporte plusieurs Lettres originales, afin que Mr. de Cambray se peigne & se raconte lui-même.



HISTOIRE
DE
LA VIE
DE MESSIRE
FRANÇOIS DE SALIGNAC
DE LA MOTHE-FENELON,
Archevêque Duc de Cambray.



RANÇOIS DE SALIGNAÇ DE LA MOTHE-FENELON Archevêque Duc de Cambray, dont je vais écrire la Vie, étoit d'une Maiſon très-ancienne, & diſtinguée depuis long-tems par ſes Ailiances, & par les Dignitez qu'elle a eu dans l'Egliſe & dans l'Etat. Tout cela n'eſt qu'une foible gloire

pour Mr. de Cambray.

Il nâquit au Château de Fenelon en Périgord, le ſix d'Août 1651. de Pons de Salignac Marquis de Fenelon, & de Loüiſe de la Cropte ſœur du Marquis de St. Abre. Il fut élevé juſques à l'âge de douze ans dans la Maiſon paternelle. Cette éducation dans une Province éloignée le preſerva de la corruption de mœurs & de ſentimens, où la jeune Nobleſſe de preſque toutes les Nations ne tombe que trop ſouvent, en acquerant la politeſſe & la délicateſſe de la Cour.

Il donna dès ſa plus tendre jeuneſſe des marques ſingulieres d'un beau naturel, & d'une grande vivacité d'eſprit.

On l'envoya à l'univerſité de Cahors y faire ſes Etudes. Il alla enſuite les achever à Paris ſous les yeux d'Antoine Marquis de Fenelon, Lieutenant-General des

Armées du Roi. Ce Seigneur avoit beaucoup d'eſprit, une pieté exemplaire, & une valeur diſtinguée. Feu Mr. le Prince de Condé diſoit de lui, qu'il étoit également propre pour la *Converſation*, pour la *Guerre*, & pour le *Cabinet*.

Les talens du Neveu ſe développerent ſous un tel Oncle, qui le reçut dans ſa maiſon, & le traita comme ſon propre fils. Mr. l'Abbé de Fenelon fut bien-tôt connu à Paris. Il prêcha à l'âge de dix-neuf ans avec un applaudiſſement general. Mr. le Marquis de Fenelon craignant que ſon Neveu ne ſe produisît trop tôt, & apprehendant pour lui les écueils de la vanité dans un âge ſi peu avancé, lui fit prendre la reſolution d'imiter pendant pluſieurs années le ſilence de Jeſus-Chriſt.

M. l'Abbé de Fenelon s'appliqua plus que jamais à cultiver ſon eſprit & ſon cœur, par les études

& par les vertus convenables à ſon état, ſous la conduite de M. Tronſon Superieur de ſaint Sulpice. A l'âge de vingt-quatre ans il entra dans les Ordres ſacrez, & exerça toutes les fonctions du Sacerdoce avec une pieté édifiante. Il ſe prêtoit aux travaux les plus pénibles dans la Paroiſſe, & ne croïoit rien au-deſſous de lui dans un miniſtere où tout eſt au-deſſus de l'homme.

Environ l'âge de vingt-ſept ans il fut choiſi Superieur des Nouvelles Catholiques, ruë ſainte Anne à Paris, par M. de Harlay Archevêque du lieu.

Ses travaux & ſes ſuccés dans cet emploi firent voir bien-tôt les talens qu'il avoit pour perſuader, & pour ramener les eſprits. Le Roi en fut inſtruit, & le nomma Chef d'une Miſſion ſur les côtes de Saintonge & dans le païs d'Aunis, l'an 1686. pour convertir les Proteſtans.

On avoit conſeillé à Loüis XIV. d'employer la force militaire pour empêcher la diverſité de Religions dans ſon Royaume. M. l'Abbé de Fenelon bien éloigné de ces maximes, ne voulut jamais ſe charger de la Miſſion, qu'à condition qu'on n'y employeroit point de Troupes. La douceur que les Proteſtans de ces cantons éprouvoient, tandis que leurs voiſins étoient livrez aux traitemens les plus durs, les diſpoſa à écouter avec fruit les inſtructions du nouveau Miſſionnaire. Cette voie à la verité ne faiſoit pas tant de converſions ſubites que la force, mais elle les faiſoit plus ſolides & plus ſinceres.

Ces Miſſions finies, M. de Fenelon revint à Paris, & ſe préſenta devant le Roi : mais il fut plus de deux ans après ſans retourner à la Cour. Il reprit ſes fonctions de Superieur des Nouvelles Catholiques. Ses talens qui éclatoient

malgré lui, le mirent à portée des plus grandes places. L'inaction où il se tenoit, pour se les procurer, & pour s'insinuer dans les bonnes graces de ceux qui étoient consultez sur la distribution des Benefices, fut cause, qu'aïant été nommé à l'Evêché de Poitiers, il fut rayé de dessus la feüille, avant que la nomination fût renduë publique.

Cependant sa réputation alloit toujours en croissant. Ses Sermons (a) & ses Entretiens aux Nouvelles Catholiques découvrirent de plus en plus cette éloquence, cette lumiere, cette onction qui regnent dans tous ses Ouvrages. Il fit alors un Ecrit sur le ministere des Pasteurs, qui est une des premieres productions de sa plume. Là il pose les mêmes principes sur l'autorité Ecclesiastique qu'il a tou-

(a) On en a imprimé un Recueil depuis sa mort.

jours ſoutenus depuis.

C'eſt pendant cette Superiorité qu'il connut M. Boſſuet Evêque de Meaux. Perſonne n'étoit plus propre à donner à M. l'Abbé de Fenelon des conſeils utiles ſur ſon emploi. Ce Prélat s'étoit déja rendu célebre par ſes Ouvrages contre les Proteſtans. Toute la Réforme en avoit été émuë & ébranlée. On y voit une grande érudition, des recherches curieuſes, un eſprit net, une éloquence, vive. Il poſſedoit la ſcience des Faits dans un éminent degré.

M. l'Abbé de Fenelon fut longtems dans un commerce intime avec ce Prélat. Il l'écoutoit avec la docilité & la modeſtie dûës à l'âge, au caractere, aux talens de M. de Meaux, qui l'aimoit, & qui lui communiquoit ſes lumieres.

M. le Marquis de Fenelon avoit procuré à ſon Neveu la connoiſſance de pluſieurs perſonnes illuſ-

tres à la Cour, entre les autres, de M. le Duc de Beauvilliers. Ce Seigneur l'avoit prié d'écrire un Traité ſur l'*Education des Filles.* On y voit la connoiſſance que l'Auteur avoit déja du cœur humain, & les talens qu'il poſſedoit, au ſuprême degré pour former la jeuneſſe. M. de Beauvilliers ayant fait connoître au Roi le mérite de M. l'Abbé de Fenelon, Sa Majeſté le nomma Précepteur de M. le Duc de Bourgogne ſans aucune ſollicitation de ſa part. Tout le monde applaudit à ce choix, & ſurtout M. l'Evêque de Meaux qui écrivit la Lettre ſuivante à Madame de Fenelon, fille de M. le Marquis de Fenelon dont j'ai parlé.

A Germigny ce 9. d'Août 1689.

Hier, Madame, je ne fus occupé que du bonheur de l'Egliſe & de l'Etat. Aujourd'hui j'ai eu le loiſir de réflechir avec plus d'attention ſur vô-

tre joye. Elle m'en a donné une très-sensible. M. vôtre Pere, un ami si cordial & si plein de mérite, m'est revenu dans l'esprit. Je me suis representé comme il seroit à cette occasion, en voyant l'éclat d'une vertu qui se cachoit avec tant de soin. Recevez, je vous en conjure, les témoignages de ma joie, & les assurances du respect avec lequel je suis, &c.

M. l'Abbé de Fenelon entra chez les Princes à l'âge de trente-huit ans, au mois de Septembre 1689. On avoit choisi pour cette Education plusieurs personnes d'un mérite distingué.

M. le Duc de Beauvilliers Gouverneur des Princes, cachoit sous une grande simplicité de mœurs des vertus rares. Ennemi du faste, guéri de l'ambition, détaché des richesses, il étoit modeste, tranquille, désinteressé, liberal, doux, vrai, poli, mesuré en tout, & par-là très-propre à gouverner les

hommes. Etant Ministre d'Etat, la base de sa politique étoit l'amour de la Justice. C'étoit sa vertu dominante. Il lui sacrifioit ses propres goûts, ses amitiez personnelles, & les interêts même de sa famille. Toutes ces grandes qualitez étoient relevées & perfectionnées par une pieté éminente, qui rapportoit tout à Dieu. Et cette pieté étoit pour lui une source féconde de toutes les lumieres propres à son état; car en délivrant son cœur des passions & des amusemens, elle donnoit à son esprit des forces continuelles pour découvrir en tout le *Vrai* & le *Bon*.

M. l'Abbé de Langeron, Lecteur, avoit été de tout tems l'ami intime, & en quelque façon l'Eléve de M. de Fenelon. Il s'étoit appliqué aux Sciences serieuses qui forment le jugement, aussi-bien qu'aux belles Lettres qui ornent l'esprit. Son naturel étoit gai &

aimable ; Son cœur rempli de ſentimens nobles & tendres. Jamais on n'a vu un meilleur ami. La diſgrace de M. de Cambray, qui attira la ſienne, le rendit inſenſible à ſa fortune, pour ne ſentir que le plaiſir de ſuivre ſon ami dans l'exil, & de paſſer le reſte de ſes jours auprès de lui. Tels étoient les amis de M. de Cambray.

Le Pere de Valois Jeſuite indiqué par M. l'Abbé de Fenelon pour être Confeſſeur du Prince, étoit un vrai Religieux qui avoit conſervé au milieu de la Cour toutes les vertus de ſon état.

M. l'Abbé de Fleury ſous-Précepteur, eſt ſi célebre par ſes Ouvrages, qu'ils ſont ſeuls ſon éloge. Je ne parle point des autres perſonnes qui ont contribué à cette éducation. Leur mérite eſt aſſez connu. Ils ſont encore en vie, & je dois reſpecter leur modeſtie.

Jamais on n'a vu une plus gran-

de harmonie dans une éducation que dans celle de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Tous ceux qui l'entouroient, étoient de concert, pour ne le flater jamais, & pour ne le point ſoutenir, quand on étoit mécontent de lui. Mêmes diſcours, mêmes principes, même conduite. Il ne trouvoit d'azile que dans l'obéïſſance & dans l'accompliſſement de ſes devoirs.

Ce Prince joignoit aux grands talens de grands défauts. Dans ſa premiere jeuneſſe il étoit colere, impétueux, hautain, capricieux. C'eſt ce même Enfant qu'on a vu depuis le Prince le plus doux, le plus compatiſſant, le plus ſenſible aux malheurs de l'humanité. Il ſe refuſoit tout pour ſoulager les autres. Il ne ſe croyoit deſtiné à la grandeur ſuprême, que pour être l'homme des peuples, & pour les rendre bons & heureux.

La méthode dont on ſe ſervoit

pour former l'eſprit & le cœur de ce jeune Prince, eſt un modéle de la plus parfaite éducation.

Pour former ſon eſprit, on le faiſoit étudier, non par regles, mais ſelon la curioſité qu'on avoit ſoin d'exciter en lui. On tournoit par-là les amuſemens en étude, & les études les plus ſérieuſes devenoient un amuſement. Une converſation faite exprès, ſans qu'il s'en apperçût, donnoit occaſion à la lecture d'une Hiſtoire, à l'examen d'une Carte, à des raiſonnemens à la portée de ſon âge. Les themes étoient toujours des inſtructions ſolides. Quelque Hiſtoire, ou quelque Dialogue qui lui apprenoit les faits principaux de l'antiquité ou des tems modernes, lui faiſoient connoître les caracteres des grands hommes de tous les ſiécles, & lui inſpiroit en même-tems le goût de la plus pure vertu. Les Dialogues des morts & le Te-

lemaque ont été écrits dans cette vûë.

Pour former ſon cœur, il falloit corriger ſes défauts naturels, & lui inſpirer le goût des vertus. L'humeur, l'impétuoſité, la hauteur du jeune Prince étoient réprimées, tantôt par un air triſte répandu ſur tous les viſages. Quelque fois on le ramenoit à la raiſon par des railleries fines & délicates. D'autrefois on lui faiſoit ſentir ſes excès, en le montrant à lui-même par quelque fable.

Les châtimens uſitez dans les éducations ordinaires, n'ont jamais été employez en celle-ci. La privation d'un plaiſir, d'une promenade, d'une étude même, qu'on lui avoit fait déſirer, étoient les ſeules punitions dont on ſe ſervoit. En rompant ainſi ſa volonté, & en domptant ſes goûts, on lui donnoit une ſoupleſſe de cœur & une force d'eſprit propres à le rendre docile

pour écouter les bons conſeils, & ferme pour les ſuivre.

Dans le tems de ſes plus fortes vivacitez, tous ceux qui l'approchoient, avoient ordre de le ſervir en gardant un morne ſilence. On le laiſſoit ainſi impitoyablement aux priſes avec lui-même, juſqu'à ce que laſſé de ne trouver perſonne avec qui parler, il vînt demander grace en reconnoiſſant ſa faute.

La candeur, à tout avoüer, étoit la ſeule condition du pardon; & pour l'accoûtumer à cette ingenuité, on avoüoit les fautes qu'on pouvoit avoir faites devant lui. Par-là ceux qui préſidoient à ſon éducation, tiroient de leurs propres imperfections de quoi inſtruire leur Eleve.

On lui inſpiroit l'amour de la vertu, non par des préceptes ſecs, ni par des ſentences morales, ni par des harangues étudiées, mais

par un mot, par un regard, par un ſentiment placé à propos ; on lui faiſoit des leçons à toute heure, ſans qu'il s'en dégoûtât, ni qu'il s'en apperçût. A table, au jeu, dans les promenades, & dans les entretiens, on tournoit tout en inſtructions ; & par des traits imperceptibles & des tours ingénieux, on lui faiſoit rencontrer par-tout des ſentimens nobles & les vertus Royales. On joignoit à cette connoiſſance & à cet amour de la verité, la grande ſcience de ſçavoir ſe taire. Pour l'accoûtumer de bonne heure au ſecret, on lui faiſoit ſentir, avec précaution, une confiance au-deſſus de ſon âge ſur les choſes mêmes les plus importantes. Ce ne ſont pas ici des traits que j'invente, mais des faits que je raconte, & que je tiens de M. de Cambray lui-même.

C'eſt ainſi que M. le Duc de Beauvilliers, M. l'Abbé de Fene-

lon, & tous ceux qui travailloient ſous eux, concouroient à former dans leur auguſte Eleve un Pere du peuple.

Pendant tout le tems que M. l'Abbé de Fenelon a été à la Cour, il a toujours marqué un parfait déſintereſſement, & un grand oubli de lui-même. Il n'avoit pour tout Benefice qu'un Prieuré médiocre, que M. l'Evêque de Sarlat ſon Oncle lui avoit réſigné. Ayant appris de bonne heure à ſe contenter de peu, à meſurer ſa dépenſe, à vivre indépendant de la ſervitude que cauſe l'interêt, cette habitude à borner ſes deſirs, jointe à l'amour ſurnaturel de la pauvreté de Jeſus-Chriſt, le fit reſter ſix ans à la Cour dans une faveur marquée, ſans recevoir, ni demander aucune grace, ni pour lui, ni pour les ſiens. Le Public lui donnoit toutes les places qui vaquoient, & il n'arrivoit pas même aux plus médiocres.

Enfin le Roi lui donna l'Abbaye de saint Vallery, en lui faisant une espece d'excuse de ce qu'il lui donnoit si peu, & si tard. Quelques mois après l'Archevêché de Cambray étant venu à vaquer, Sa Majesté l'y nomma. M. l'Abbé de Fenelon délicat sur ses devoirs, se défendit de l'accepter, craignant de ne pouvoir concilier le soin d'un Diocèse avec les fonctions de son emploi. Le Roi lui dit, que l'éducation du Prince étant presque finie, il pouvoit remplir alternativement les devoirs de Précepteur & de Prélat, tandis que les gens de mérite qu'il avoit sous lui dans ces deux places, suppléeroient à ses absences. Il ceda enfin aux ordres du Roi, à condition de passer neuf mois à Cambray, & trois mois auprès des Princes.

En acceptant l'Archevêché de Cambray, il remit l'Abbaïe de saint Vallery, sans la demander

pour aucun de ſes amis, ni de ſes parens. Le Roi en parut étonné, & le preſſa de la garder. Mais il repréſenta à Sa Majeſté, que les revenus de ſon Archevêché étant plus que ſuffiſans, il ſe croyoit dans le cas où les canons défendent la pluralité des Benefices. Il ſe défit en même-tems du Prieuré qu'il tenoit de ſon Oncle. Ce déſintereſſement ſi rare lui attira des loüanges, mais il indiſpoſa auſſi contre lui bien des perſonnes, que ſon exemple condamnoit.

La haute faveur où étoit M. l'Archevêque de Cambray ſembloit annoncer une élevation encore plus grande, mais il s'éleva contre lui un orage qui l'éloigna à jamais de la Cour.

Pour connoître la ſource, le progrès & la conſommation de ſa diſgrace, il faut parler de Madame Guyon qui en a été le pretexte,

& donner ici une idée courte de sa conduite & de ses sentimens.

Cela est necessaire, non-seulement pour la justifier contre les calomnies de ses ennemis ; mais pour détruire les fausses idées que certaines personnes ont formées d'elle, en lisant une Histoire de sa Vie, imprimée depuis peu dans les Païs étrangers, sans son aveu, & contre ses dernieres volontez.

Madame Guyon nâquit à Montargis de Parens nobles. A l'âge de quinze ans, elle épousa un Gentilhomme du même lieu. Elle y a demeuré jusques à son veuvage, & y a toujours conservé la réputation d'une vertu pure & sans tache.

Dès sa plus tendre jeunesse, elle se consacra à Dieu d'une maniere particuliere, par ce genre de pieté qui convient à tous les états, & qui est tant recommandée par saint François de Sales.

Elle demeura veuve à l'âge de

vingt-huit ans. La réputation de ſa pieté & de ſon eſprit, parvenuë juſques à M. d'Aranton Evêque de Genéve, qui étoit alors à Paris, ce Prélat l'engagea à ſe retirer dans ſon Diocéſe, avec de Nouvelles Catholiques qui alloient établir une Communauté à Gez, pour la converſion des filles Proteſtantes.

Elle conſulta auparavant les perſonnes les plus reſpectables par leur pieté, & toutes l'ayant confirmée dans ſa reſolution, elle partit de Paris en l'année 1681. accompagnée de quelques Nouvelles Catholiques, & de deux femmes de chambre. Elle arriva bien-tôt à Gez. M. de Geneve l'y vint voir, & mena avec lui le Pere de la Combe Religieux Barnabite, qu'il fit Superieur de la Maiſon. C'étoit un Religieux qui joignoit à des lumieres ſuperieures dans les ſciences humaines, une connoiſſance profonde dans la ſcience des Saints.

Peu après la famille de Madame Guyon lui écrivit pour l'engager à se défaire de la Garde-Noble de ses Enfans, qui passoit quarante mille livres de rente, & à leur donner tous ses biens. Elle le fit avec joye, & ne se reserva qu'une pension médiocre.

On inspira à M. de Geneve le dessein d'engager cette Dame à donner le peu de biens qui lui restoit, aux Nouvelles Catholiques, & de se faire Superieure de la Maison. Mais comme elle s'étoit apperçûë que les Regles & l'Institut de cette Communauté ne lui convenoit pas, elle supplia ce Prélat de l'excuser. Ce refus déplut aux Nouvelles Catholiques, & elles la prierent bien-tôt après de quitter leur Maison.

Resoluë de ne plus retourner à Paris, & de se des-occuper entierement des choses terrestres, dans quelque lieu solitaire, inconnu & éloigné-

éloigné du monde, elle se retira d'abord aux Urselines de Tonnon, ensuite chez une de ses amies à Grenoble, & enfin à Verceil, où l'Evêque du lieu l'avoit invitée plusieurs fois. Elle comptoit y finir ses jours, mais l'air épais du lieu lui ayant causé une fluxion sur la poitrine, avec une fiévre dangereuse, les Medécins déclarerent qu'elle ne pouvoit vivre, sans aller respirer son air natal. Elle quitta Verceil au grand regret de M. l'Evêque, & revint à Paris, l'an 1687. après six ans d'absence.

Pendant sa solitude & son séjour dans ces Provinces éloignées, elle exprima dans ses premiers Ecrits les nobles essors de son amour pour Dieu, d'une maniere simple & sans art, mais vive & pleine de sentimens. Ses Manuscrits passerent insensiblement de main en main, furent copiez & répandus à son insçu. Un de ses amis en fit même

imprimer un à Grenoble (*a*) & un autre à Lyon (*b*) avec des approbations autentiques. Les uns goûterent ces Ecrits. D'autres s'en formaliserent.

Si-tôt qu'elle fut arrivée à Paris, on écrivit des Provinces contre sa doctrine. On y ajouta les calomnies. On supposa de fausses lettres. Et elle fut enfermée aux Filles de la Visitation de la ruë Saint Antoine, au mois de Janvier 1688. Le Pere de la Combe son Directeur fut envelopé dansla même disgrace.

Elle fit bien-tôt connoître l'imposture de ses ennemis, & les confondit par la force de ses réponses. Après un examen rigoureux fait par ordre de M. de Harlay Archevêque de Paris, pendant l'espace de huit mois; après des accusations les plus malignes, des inter-

(*a*) Moïen court pour faire Oraison.

(*b*) Explication du Cantique des Cantiques.

rogatoires les plus captieux, & un éclairciſſement exact de tous les faits, ſon innocence parut dans tout ſon éclat. Sa ſimplicité, ſa douceur & ſa ſoumiſſion détromperent la Superieure de la Maiſon, & les Religieuſes, qui rendirent toutes unanimement un témoignage autentique à ſa vertu. Madame de Miramion fit connoître ſon innocence à Madame de Maintenon, qui parla au Roi en ſa faveur avec vivacité, obtint ſa liberté, & lui marqua pendant pluſieurs années beaucoup de confiance & d'amitié.

Quelque tems après ſa ſortie des Filles de Sainte Marie, elle fit connoiſſance avec Mr. l'Abbé de Fenelon. Elle le vit chez Madame la Ducheſſe de Bethune, qu'elle avoit connu dès ſa plus grande jeuneſſe. Il avoit été fort prévenu contre elle, avant que de lui avoir parlé. Mais les converſations qu'il eut avec elle chez Madame de Be-

thune, détruisirent ses préjugez. Etant allé ensuite par occasion à Montargis, il s'informa de la réputation qu'elle avoit eu dans cette Ville, avant qu'elle la quittât. Tous lui marquerent une haute estime de la pieté de cette Dame, & de sa pureté de ses mœurs depuis son enfance. Ces témoignages rendus par les personnes les plus respectables, confirmerent M. de Fenelon dans l'idée qu'il avoit déja conçu de la vertu de Madame Guyon, & il se forma peu à peu entre ces deux personnes une étroite liaison, qui fut depuis pour l'une & pour l'autre une source de grandes croix, & par-là de grandes vertus.

Quelques années après avoir connu M. de Fenelon, Madame de Guyon fit connoissance avec M. le Duc de Chévreuse.

Ce Seigneur avoit été élevé par Messieurs du Port Royal. Des maitres si habiles ne négligerent rien

pour cultiver ſes talens naturels. Il avoit des connoiſſances rares pour une perſonne de ſon rang, une éloquence aiſée, le génie étendu, capable de remonter en tout aux principes, & de former les plus grands projets. Hardi dans l'éxecution, courageux contre les mauvais ſuccès & contre l'improbation de ceux qui ne pénetroient point la grandeur de ſes deſſeins. Si ſon eſprit avoit quelques défauts, ils ne venoient que de l'abondance de ſes vûës. Son abord étoit facile, gracieux & modeſte; ſa politeſſe noble, délicate & ſimple; ſon naturel doux, affable & liant. Il vivoit dans ſa famille avec ſes enfans en bon ami autant qu'en bon pere. Son ame paroiſſoit toujours égale & tranquille, nonobſtant ſa vivacité naturelle. En un mot, la pieté avoit uni en lui les vertus humaines & divines dans un tel degré, qu'il étoit tout en-

ſemble bon chrêtien, bon citoyen & parfait ami.

M. le Duc de Beauvilliers, M. le Duc de Chévreuſe, & M. l'Abbé de Fenelon vivoient dans une étroite liaiſon entr'eux, & tout le monde ſçavoit l'eſtime particuliere qu'ils avoient pour Madame Guyon. Pluſieurs jeunes Dames, d'une qualité diſtinguée à la Cour, étoient auſſi dans une grande liaiſon avec elle. Madame de Maintenon même la faiſoit venir ſouvent à ſaint Cyr, & marquoit pour elle beaucoup de confiance.

Quelques perſonnes intereſſées à rompre ces liaiſons, répandirent des bruits ſourds ſur une Héreſie naiſſante, accreditée à la Cour. Voici ce qui donna occaſion à leurs calomnies.

Rome avoit foudroié quelques années auparavant les Ecrits de Molinos Docteur Eſpagnol. Ses expreſſions témeraires avoient don-

né naissance à une fausse spiritualité, qui allioit l'amour impur des créatures avec un prétendu pur amour du Créateur. On assure que cette illusion étoit passée jusques en France. D'autres prétendent, que tous les bruits répandus sur le Quiétisme François, n'étoient que les stratagêmes de certains hommes politiques qui présentent quelquefois des fantômes aux Princes, afin de se rendre nécessaires pour les combattre.

Quoi qu'il en soit, ces bruits donnerent occasion de confondre le faux avec le vrai, & de décrier la pieté intérieure & cachée, qui ne se découvre que par les vertus solides, simples & aimables.

Les nouveaux Disciples de S. Augustin écouterent trop facilement ces calomnies. Ils s'étoient flatez d'abord qu'un homme d'esprit comme M. l'Abbé de Fenelon, ne pouvoit pas manquer d'être de

leur parti. Ils furent violemment choquez, quand ils virent le contraire, surtout lorsqu'ils s'apperçurent que la liaison de M. l'Abbé de Fenelon avec M. le Duc de Chévreuse éloigna peu à peu ce Seigneur des sentimens de Messieurs du Port Royal.

On n'entendit plus que des clameurs sur le péril, où étoit l'Eglise par le Molinosisme qui se glissoit subtilement parmi les personnes du plus haut rang, & du plus grand mérite. On allarma surtout M. Godet des Marais Evêque de Chartres, Prélat d'une pieté sincere, mais d'un naturel vif, & d'un zele ardent pour ce qu'il croyoit la saine doctrine.

Un tel homme étoit susceptible de forts préjugez. On lui fit une peinture affreuse de la nouvelle Spiritualité. Pour détourner ce Prélat de ses poursuites infatigables contre le Jansenisme, un Doc-

teur de Sorbonne, partiſan de la *Grace invincible*, lui préſenta adroitement le Quiétiſme, comme un digne objet de ſon zéle Epiſcopal. Ce pieux Prélat, qui ignoroit alors le caractere & les ſentimens de ce Docteur, ne s'apperçut point du piége. Il s'appliqua de bonne foi à foudroyer l'Hereſie naiſſante, & ne ſongea qu'à rendre Madame Guyon ſuſpecte.

Cette Dame reſolut alors, pour raſſurer ſes amis, de confier ſes Ecrits à quelque Prélat d'une ſcience diſtinguée, qui les examineroit, & en rendroit témoignage. Elle choiſit M. de Meaux, comme un homme dont l'approbation contrebalanceroit l'autorité de M. de Chartres, & effaceroit bien-tôt les calomnies des Docteurs échauffez.

On donna tous les Manuſcrits de cette Dame à ce Prélat. Il les lut, & dit d'abord à M. le Duc de

Chévreuse, qu'il y trouvoit *une lumiere & une onction qu'il n'avoit point trouvé ailleurs*. Il les emporta ensuite avec lui à Meaux, en fit de grands extraits, (*a*) & au bout de cinq mois revint à Paris vers le commencement de l'an 1694. où il eut une longue conference avec Madame Guyon; & après l'avoir communié de ses propres mains, il lui exposa ses difficultez & en écouta les réponses.

Quoiqu'il eût marqué beaucoup d'ardeur & de vivacité dans cette conference, il déclara cependant à M. le Duc de Chévreuse, que les difficultez sur lesquelles il insistoit, ne regardoient point la Foi, mais certaines idées de spiritualité qu'il ne comprenoit pas suffisamment, & qu'il étoit prêt à donner à Madame Guyon un certificat de Catholicité. Elle pria M. le Duc

(*a*) Réponse à la relation du Quiétisme par M. de Cambray.

de Chévreuſe de dire à ce Prélat que n'ayant ſouhaité de le voir que pour s'inſtruire elle même, & pour raſſurer ſes amis, elle ſe contentoit du témoignage verbal qu'il avoit la bonté de lui rendre.

Elle ſe retira enſuite dans un lieu inconnu, & rompit tout commerce avec ſes amis. Cette précaution ne calma point les eſprits inquiets. Pour rendre ſes ſentimens ſuſpects, on tâcha de décrier ſes mœurs. Meſſieurs les Ducs de Beauvilliers & de Chévreuſe, de concert avec M. l'Abbé de Fenelon, avoient dreſſé un Mémoire en leur nom pour ſa juſtification. Madame de Maintenon ſe chargea de le préſenter au Roi, & de l'appuïer. Mais Madame Guyon ne voulut jamais conſentir à cette démarche, de peur de commettre ſes trois amis.

Quelque tems après Madame de Maintenon changea de ſenti-

ment, & se laissa peu à peu entraîner par le zéle de M. l'Évêque de Chartres son Directeur. Cette Dame avoit un respect sincere pour la Religion. Sa conversation étoit séduisante & pleine de traits gracieux. La force de son esprit ne paroît pas en avoir égalé la délicatesse. Elle se prévenoit facilement pour les personnes, & s'en dégoûtoit de même. Il étoit aisé d'allarmer une Dame de ce caractere.

On lui fit voir des erreurs grossieres & toutes les horreurs du Quiétisme dans le petit Livre du *Moïen court*, qu'elle avoit fort goûté auparavant. Dès qu'on apperçut qu'elle s'étoit déclarée contre Madame Guyon, on tâcha de lui inspirer des soupçons contre M. l'Abbé de Fenelon. Elle en fut susceptible. Elle avoit cru d'abord se rendre maîtresse absoluë de l'esprit de cet Abbé; mais voïant qu'il résis-

toit ſouvent à ſes idées,elle apprehenda qu'un homme, dont elle ne pouvoit s'aſſurer, n'acquît trop de crédit auprès du Roi.

Ce changement en Madame de Maintenon donna occaſion à M. l'Evêque de Meaux de montrer les ſecretes peines qu'il nourriſſoit depuis long-tems contre M. l'Abbé de Fenelon. M. Boſſuet accoutumé à ſe voir admirer comme le premier génie de ſon ſiécle, ne pouvoit ſouffrir qu'on eût détourné les yeux de deſſus lui, pour les arrêter ſur cet Abbé. Voilà la premiere ſource de leurs diſcordes. Mais ce Prélat ſi reſpectable d'ailleurs, ne crut pas ſans doute pouſſer les choſes à l'extrêmité où la chaleur des diſputes le porta depuis. On avertit M. de Fenelon qu'il étoit ſouvent échappé à M. de Meaux des plaintes & des traits contre lui, mais il ne voulut point y ajoûter foi.

Le déchaînement contre Madame Guyon devint univerſel. Ces calomnies ſembloient retomber ſur ſes amis. C'eſt ce qui lui fit prendre la réſolution de rompre le ſilence, & de ſe juſtifier par une voïe publique. Elle écrivit à Madame de Maintenon, pour la ſuplier de lui faire donner des Commiſſaires, moitié Laïques, moitié Eccleſiaſtiques, pour informer à charge & à décharge ſur toutes les choſes, qu'on lui imputoit. Elle offrit de ſe rendre au bout de huit jours en telle priſon qu'on voudroit, pour ſubir la peine qui lui étoit dûë, ſi elle étoit trouvée coupable.

M. le Duc de Beauvilliers ſe chargea de cette Lettre pour Madame de Maintenon, mais elle ne jugea pas à propos d'entrer dans un expédient qui paroiſſoit ſi naturel. Elle répondit à M. de Beauvilliers, qu'elle ne croïoit pas les faux bruits qui couroient ſur Madame Guyon;

qu'il n'étoit point queſtion de ſes mœurs, mais de ſes ſentimens; qu'il ſeroit à craindre, qu'en juſtifiant ſa perſonne, on ne donnât trop de croïance à ſa doctrine; qu'il falloit d'abord examiner l'une, & que les calomnies ſur l'autre tomberoient d'elles-mêmes.

Madame de Maintenon demanda donc un examen dogmatique des Livres de Madame Guyon, & en parla au Roi. M. de Meaux fut choiſi comme le principal Examinateur. On y ajouta M. l'Evêque de Châlons, à préſent Cardinal de Noailles, & M. Tronſon Superieur de ſaint Sulpice, qui entreprirent tous deux cet examen avec douceur & droiture. Madame de Maintenon voulut que M. de Fenelon y entrât comme quatriéme, & le Roi l'approuva.

M. de Fenelon ſoutenu par la pureté de ſes intentions, & par la haute idée qu'il avoit de la bonne

foi des Examinateurs, s'y livra entierement avec une ſimplicité de cœur, ſans bornes, ſans crainte & ſans défiance.

M. de Meaux lui dit, qu'il n'avoit lû aucun des Auteurs Contemplatifs, & le pria d'en faire des extraits avec des remarques. M. l'Abbé de Fenelon le fit, & lui envoïa un recueil de Paſſages tirez des Peres Grecs & Latins, des Saints canoniſez, & des Docteurs approuvez.

Le deſſein de ce recueil étoit de montrer que les expreſſions des Contemplatifs de tous les ſiécles n'étoient pas plus meſurées que celles de Madame Guyon; qu'il ne falloit prendre à la rigueur les unes ni les autres; mais quoiqu'on en rabattît, qu'il en reſteroit toujours aſſez pour prouver par une Tradition conſtante, qu'il faut aimer Dieu comme béatifiant, mais plus encore comme infiniment par-

fait ; qu'il faut l'aimer pour lui-même, toutes choses pour lui, & notre Etre comme son image. Nous vouloir du bien comme appartenant à Dieu ; annoblir ainsi l'esperance par la charité, & desirer notre bonheur éternel, comme un état qui exalte, qui épure, qui consomme notre amour.

M. de Meaux avoit toujours soutenu l'opinion contraire à l'amour désintereßé. Il croïoit sçavoir le Dogme mieux que personne, & ne pouvoit souffrir qu'on lui fît voir que la Tradition de l'Eglise sur un point si essentiel, lui eût échappé. M. l'Abbé de Fenelon y insistoit toujours, & cette insistance parut insupportable à M. de Meaux dans un homme qu'il regardoit comme son disciple.

Après un examen de plusieurs mois, ils eurent bien de la peine à convenir de quelque chose de précis. L'on n'avoit pensé dans le

commencement qu'à la seule Madame Guyon, & à la détromper de sa prétenduë spiritualité. Mais M. de Meaux n'en voulut pas demeurer là. Il disoit toujours que l'Eglise étoit en péril. C'étoit ajouter un nouvel éclat à la gloire de ses triomphes sur les Protestans, que de convaincre d'erreur un homme comme M. l'Abbé de Fenelon. Il vouloit donc faire des Canons pour assurer le Dogme Catholique.

Pour cet effet il eut des conferences à Issy, vers le commencement de l'année 1695. avec M. de Châlons, M. Tronson & M. l'Abbé de Fenelon, qui venoit d'être nommé Archevêque de Cambray. Il leur montra trente articles qu'il avoit dressez, & leur proposa de les signer, comme une barriere contre les nouveautez.

M. de Fenelon les aïant lus, en changea plusieurs, & en ajouta

quatre autres. M. de Meaux les rejetta d'abord, mais après beaucoup de disputes, il se rendit enfin, & les articles furent signez par tous les quatres Examinateurs.

M. de Meaux se vantoit sourdement d'avoir fait faire à M. de Fenelon une rétractation de ses erreurs, sous le prétexte spécieux d'une signature; & M. de Fenelon se flattoit d'avoir fait admettre à M. de Meaux sa doctrine sur le pur Amour, par l'approbation que ce Prélat avoit donnée aux quatre articles ajoutez.

Peu après la signature de ces articles, M. de Fenelon fut sacré Archevêque de Cambray à saint Cyr, en l'an 1695. & M. de Meaux voulut absolument être son Consécrateur. Jusques ici ces deux Prélats avoient paru dans une grande intelligence.

Dans le courant de cette même année, M. de Châlons, M. de Char-

tres, & M. de Meaux publierent des Lettres Pastorales contre le Quiétisme, & condamnerent les Livres de Madame Guyon. Le premier se comporta avec bien plus de moderation que les deux autres. *En blâmant*, dit ce Prélat, *les excès des faux Mistyques, loüons & admirons toujours les saints excès où l'amour de Dieu porte les ames. Elles ne peuvent jamais les pousser trop loin, puisque la mesure de l'amour de Dieu est de l'aimer sans mesure. Ne craignons donc point*, continuë-t'il, *que les transports du pur amour les écartent jamais de la voïe droite.*

Ainsi en proscrivant les Livres de Madame Guyon, il étoit bien éloigné de condamner sa personne. Il l'avoit vûë à l'Hôtel de Morhestein quelques mois auparavant, & lui avoit dit, qu'en soumettant ses expressions, elle pouvoit continuer dans ses sentimens, & qu'il prieroit Dieu d'augmenter ses graces.

Cependant cette Dame s'étoit retirée aux Religieuses de sainte Marie de Meaux, en attendant le jugement décisif des Prélats. M. Bossuet alla dans son Diocése l'y trouver. Il lui demanda de signer son Mandement, & de rétracter les erreurs, dont il y faisoit mention, en avoüant, qu'elle ne croïoit pas au Verbe incarné, & qu'elle avoit pratiqué un genre d'oraison qui la mettoit dans un oubli entier des Mysteres.

Elle fut effraïée d'une telle proposition, & lui dit, que pour ses expressions elle les soumettoit à l'Eglise; qu'elle faisoit peu de cas de ses Ouvrages; qu'elle ne les avoit écrits que par occasion ou par obéïssance, sans dessein de dogmatiser; qu'elle avoit pû se tromper dans le choix des termes; mais qu'elle ne pouvoit, sans trahir sa conscience, avouer qu'elle eût eu des erreurs si monstrueuses.

Les Religieuſes & la Superieure du Convent où elle s'étoit retirée, furent affligées de la dureté de leur Evêque, & tâcherent de l'adoucir par les témoignages qu'elles rendoient à la pieté de Madame Guyon. Il céda à la force de la verité, & au bout de ſix mois donna un certificat à cette Dame, dans lequel il déclare : *Qu'il étoit ſatisfait de ſa conduite ; qu'il lui continuoit la participation des ſaints Sacremens ; qu'il ne l'avoit trouvée impliquée en aucune ſorte dans les abominations de Molinos, ou autres condamnées ailleurs ; & enfin qu'il n'avoit point entendu la comprendre dans la mention qu'il avoit fait de ces abominations dans ſon Ordonnance.*

La Superieure & les Religieuſes où elle avoit demeuré, lui donnerent un autre certificat, par lequel elles déclarent : *Que cette Dame aïant demeuré ſix mois dans leur*

Maiſon, elle ne leur avoit donné aucun ſujet de trouble, mais bien de grande édification,& qu'elles avoient remarqué dans toute ſa conduite & dans toutes ſes paroles une grande régularité, ſimplicité, ſincerité, humilité, mortification, douceur & patience Chrêtienne, & une vraie dévotion & eſtime de tout ce qui eſt de la Foi, ſurtout au Myſtere de l'Incarnation & de la ſainte Enfance de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Deux actes ſi autentiques, après un examen ſi rigoureux, & tant de ſoins pour la faire paroître coupable, déplurent infiniment à Madame de Maintenon. Elle dit à M. de Meaux que ſon atteſtation feroit un effet contraire à ce que l'on s'étoit propoſé, qui étoit de détromper les perſonnes prévenuës en faveur de Madame Guyon. Cependant cette Dame fut arrêtée, & miſe au Château de Vincennes vers la fin de l'année 1695.

L'éloignement de Madame de Maintenon pour M. de Cambray augmentoit tous les jours. Elle regardoit, comme un entêtement inexcusable, sa résistance à condamner Madame Guyon. Pour entrer dans les sentimens de Madame de Maintenon, M. de Meaux resolut d'engager adroitement M. de Cambray à faire cette condamnation. Il lui manda qu'il faisoit un Ouvrage pour autoriser la vraie spiritualité, & reprimer l'illusion, & le pria de l'approuver. M. de Cambray se réjoüit d'un dessein si utile, & s'offrit de travailler de concert avec lui.

Dans le tems que M. Bossuet composoit cet Ouvrage, il écrivit la Lettre suivante à M. de Fenelon.

A Meaux le 15. Mai 1696.

Je vous suis uni dans le fonds avec l'inclination & le respect que

Dieu sçait. Je crois pourtant ressentir un je ne sçai quoi, qui nous sépare encore un peu, & cela m'est insupportable. Mon Livre nous aidera à entrer dans la pensée l'un de l'autre. Je serai en repos, quand je serai uni avec vous par l'esprit, autant que je le suis par le cœur.

Cette Lettre confirma M. de Cambray dans la bonne opinion qu'il avoit de la droiture de M. de Meaux; & rien n'a pû le faire douter de l'amitié de ce Prélat, jusqu'à ce qu'il lui envoya son *Instruction sur les états d'Oraison.*

Quelle fut la surprise de M. de Cambray, qnand il vit par tout des passages tirez des Livres de Madame Guyon, ausquels M. de Meaux donnoit un sens affreux! Ce Prélat assuroit: *Qu'il ne s'agissoit pas de quelques conséquences éloignées, mais d'un systême lié dans toutes ses parties, dont le dessein évident étoit d'établir une indifférence*

brutale pour le ſalut & pour la damnation, pour le vice & pour la vertu, un oubli de Jeſus-Chriſt & de tous ſes Myſteres, une inaction brute & une inquiétude impie.

Il eſt neceſſaire de donner ici une courte idée de ce ſyſteme de Madame Guyon, tel qu'on le trouve répandu dans tous ſes Ouvrages. Je me ſervirai, autant que je pourrai, de ſes propres paroles, que je ne ferai que lier enſemble.

La charité eſt la ſource & la fin, la regle & la conſommation de toutes les Loix, de tous les devoirs, de toutes les vertus; & les deux moyens de parvenir à cet amour parfait, ſont *l'Oraiſon & l'Abnégation Evangelique.*

L'Oraiſon n'eſt pas une douce ſenſation, ni le charme d'une imagination échauffée, ni une ſpéculation abſtraite, mais une pente centrale de l'ame vers ſon principe, dont les plus ſimples ſont ca-

pables, que rien ne doit interrompre, & qui eſt compatible avec tous les devoirs de nôtre état mortel.

Il faut d'abord faire des efforts vigoureux, des actes multipliez, retours frequens vers Dieu, pour nous ſéparer de tous les objets de nos paſſions, pour nous éloigner de toutes les occaſions qui les excitent, pour nous recueillir, nous concentrer,& nous renfermer dans nôtre nature ſpirituelle, & par-là former peu à peu l'habitude de vivre dans la préſence divine, d'une maniere plus ſimple, plus uniforme, plus intime.

Tandis que l'eſprit s'éleve ainſi vers la ſouveraine Verité, le cœur ſe dégage non-ſeulement de toutes les affections groſſieres, mais de toutes les paſſions les plus rafinées. Voilà la ſource de deux opérations de la ſageſſe qui ſont bien differentes.

Au commencement Dieu nous détache des plaisirs impurs par le goût d'une délectation céleste. Animé par les tendres sentimens d'un amour naissant, on s'exerce avec une noble & mâle vigueur dans tous les travaux d'une vertu active. L'ame saisie des amabilitez divines, devient insensible aux charmes séducteurs de la volupté profane.

Ensuite Dieu commence en nous une autre opération, pour détruire le faux amour de nous-mêmes, non par les *plaisirs*, mais par les *peines*. Après nous avoir séparez des objets terrestres, il nous renferme dans la solitude de notre être propre, pour en sentir les tenebres, l'impuissance & le vuide. Il nous découvre toutes les horreurs du *Moi*, l'impureté de ses vertus, & ses usurpations sur les droits de la Divinité. Quelle source de douleurs pour une créature

idolâtre de ſoi & de ſa propre vertu ! L'ame ne trouve rien en elle digne de ſon amour ; & ne pouvant plus ſupporter l'ennui de ſa propre ſocieté, elle ſort d'elle-même, pour s'abîmer dans l'amour du ſeul Aimable.

Alors ceſſe le bruit importun des ſens & de l'imagination, le tumulte des penſées & des paſſions ; & toute l'ame reduite dans un ſilence profond, adore en eſprit & en verité celui qui ſurpaſſe toute parole & toute conception. Mais ce ſilence n'exclud que les refléxions inutiles, les raiſonnemens ſuperflus, les ſpéculations ſtériles qui interrompent l'action du cœur. En aimant Dieu purement, on croit tout ce qu'il enſeigne ; on obéït à tout ce qu'il commande ; on eſpere tout ce qu'il promet ; car cette charité dominante produit, anime & perfectionne en nous toutes les vertus humaines & divines.

Voilà le systeme de Madame Guyon, que M. de Cambray n'a jamais voulu condamner. Je n'ai fait que le dépoüiller de ces figures hardies & hyperboliques, de ces expressions vives & animées, de ces tours tendres & passionnez qui lui sont communs avec plusieurs Contemplatifs canonisez, & qui sont les vraies beautez du langage de l'amour. La belle nature néglige l'arrangement méthodique des phrases, elle ne peint les grandes passions que par un beau désordre, où tout est sentiment sans art. De même les nobles & libres efforts de l'Amour divin ne sont point assujettis à la rigueur dogmatique des termes.

C'est en ce sens seul que M. de Cambray justifioit les *Exagérations des Saints*, leurs *suppositions impossibles*, & leurs *prétenduës extravagances*. C'est selon ces principes, qu'il avoit toujours dit, que les

Livres de Madame Guyon pouvoient être censurez dans le sens naturel & litteral, & que ses expressions étoient peu exactes, exagérées,& nullement dans la précision théologique. Mais il connoissoit trop l'innocence de cette Dame, la droiture de son cœur, & la pureté de ses intentions, pour lui imputer un dessein évident d'établir un systeme qui fait horreur. Ainsi il refusa avec une fermeté inébranlable de donner son approbation au Livre de M. de Meaux, & resolut plûtôt de souffrir l'exil & la disgrace qu'il prévit dès ce moment, que de faire une action si indigne de son cœur & de son caractere. M. de Châlons devenu Archevêque de Paris, M. de Chartres & M. Tronson convinrent qu'il ne devoit pas le faire, & le premier se chargea d'en convaincre Madame de Maintenon.

M. de Meaux fut violemment

choqué de ce refus. Il remplit tout de ses clameurs, & publia, que c'étoit rompre toute union dans l'Episcopat, que de ne point approuver son Ouvrage. C'est ce qui obligea M. de Cambray de donner un Livre au Public, pour faire connoître sa doctrine.

Il avoit fait une explication des trente-quatre articles d'Issy, que M. l'Archevêque de Paris & M. Tronson avoient vûë & approuvée. Elle servit de regle à son Ouvrage, dont voici la forme primitive. Il exposoit d'abord les sentimens des Saints dans une proposition generale, & joignoit ensuite à chaque article les autoritez des Peres, des Saints & des Docteurs qui favorisoient ses principes. Il donna cet Ouvrage à M. de Paris, qui le trouva trop long & trop chargé de passages. M. de Cambray le racourcit, mais il le racourcit trop, en le réduisant à un

amas de propositions séches & dépoüillées de tous les témoignages de la Tradition. Ce squelette nud & décharné ne manqua pas ensuite d'effaroucher les Docteurs ombrageux.

L'Ouvrage ayant été réduit à la forme, où il a paru depuis sous le titre des *Maximes des Saints*, M. de Paris le lut avec M. Beaufort un de ses Théologiens. Après l'avoir gardé pendant trois semaines, il le rendit à M. de Cambray, en lui montrant tous les endroits qu'il croyoit devoir être retouchez. M. de Cambray les retoucha en sa présence. M. de Paris craignit que son Confrere ne fût trop docile ; & quoiqu'il eût cru d'abord le projet hardi, cependant il en approuva l'execution, & dit que l'Ouvrage étoit correct & utile. Il désira qu'on le communiquât encore à quelque habile Théologien, & convint avec M. de Cambray de le

montrer à M. Pyrot Docteur de Sorbonne, qui étoit très-dévoüé à M. de Meaux. Ce Docteur lut l'Ouvrage avec M. de Cambray, & après un examen rigoureux, déclara qu'il étoit *Tout d'Or*.

M. de Paris desira que le Livre ne parût qu'après celui de M. de Meaux. C'est ce que M. de Fenelon lui promit. Il donna son Manuscrit à l'Imprimeur, & en partant pour son Diocése, recommanda à ses amis de ne le publier qu'avec le consentement de M. de Paris.

M. de Meaux apprit que le Livre étoit sous la presse, & menaça d'en arrêter l'impression. Les amis de M. de Cambray voyant combien il seroit fâcheux pour sa réputation que son Livre fût supprimé, crurent devoir en hâter la publication, malgré des Lettres expresses que ce Prélat leur avoit écrites pour les en empêcher. M. le Duc de Chévreuse alla trouver

M. l'Archevêque de Paris pour le prier de consentir à la publication du Livre. Ce Prélat répondit, qu'il ne s'opposeroit point à ce que l'on jugeroit à propos, pour mettre l'honneur de M. de Cambray à couvert, mais que ce n'étoit pas son avis qu'on fist paroître l'Ouvrage de M. de Fenelon avant celui de M. Bossuet. M. le Duc de Chévreuse ne jugea pas à propos de suivre ce conseil. Il fit achever l'impression, & en distribuer les Exemplaires dans l'absence & sans la participation de M. de Cambray.

On eut soin bien-tôt de soulever tous les esprits. On allarma les ames simples & pieuses. On excita la dérision des hommes profanes. Les Prélats les plus accréditez à la Cour, déclamerent contre M. de Fenelon. Les Courtisans qui portoient envie à la haute faveur de Messieurs les Ducs de Beauvilliers & de Chévreuse, esperoient que

ces deux Seigneurs seroient envelopez dans la disgrace de M. de Cambray. Tout concourut à la fois pour grossir l'orage ; science, ignorance, pieté, politique, insinuation, dispute, crédulité, incrédulité même ; & tout cela, parce qu'un Prélat avoit osé soutenir, *qu'il falloit aimer Dieu pour lui-même.* Ces bruits parvenus aux oreilles du Roi, M. de Meaux l'alla trouver, & lui demanda pardon de n'avoir pas revelé plûtôt *le Fanatisme de son Confrere.* (*a*)

M. de Cambray revint de son Diocése, & voïant le déchaînement universel, crut devoir s'assurer de M. de Paris, qui se trouvoit dans une sorte d'obligation de soutenir la doctrine du Livre des Maximes. Il lui proposa de recommencer l'examen avec M. Tronson & M. Pyrot. Le Roi approuva cette

(*a*) Voyez la réponse à la Relation du Quiétisme par M. de Cambray.

résolution, aussi-bien que Madame de Maintenon.

Cet examen ne se fit pourtant pas. M. de Meaux tira les conséquences les plus affreuses des principes de M. de Cambray, & dit hautement, que ses sentimens cachez étoient pires que ceux de son Livre.

Ces discours dans la bouche d'un Evêque distingué par sa capacité & par son âge, qu'on regardoit déja comme un Pere de l'Eglise, donnerent l'allarme partout, & soulevèrent une foule de Docteurs, de Prêtres, de Religieux, à qui les dispositions de M. de Cambray sur les disputes de la Grace avoient déja déplu. Le scandale devint universel. La pieté de M. de Paris en fut allarmée. Il commença à croire qu'il n'avoit pas suffisamment examiné le Livre, & écrivit à M. de Cambray la Lettre suivante.

Ce Vendredi 29. *de Mars* 1667.

„ Je ne vous dis pas de vous li-
„ vrer abſolument à M. de Meaux,
„ mais ſeulement de faire uſage de
„ ſes remarques. Je ferai, tant que
„ je pourrai, le perſonnage de Mé-
„ diateur, mais il faut que vous
„ m'aidiez pour cela, & que vous
„ en faſſiez plus que dans un autre
„ tems, parce que vous n'avez pas
„ préſentement à faire ſeulement
„ à M. de Meaux, mais au Public,
„ mais à une foule inconcevable
„ de Docteurs, de Prêtres, de
„ Religieux & de gens de toute
„ eſpece & de toute condition. Je
„ ſuſpendrai mon jugement, tant
„ que je pourrai, mais je ne puis
„ vous promettre de le faire entie-
„ rement, non pas à cauſe du dé-
„ chaînement, mais parce que j'ai
„ trouvé des choſes changées, ou
„ ajoutées dans votre Livre, que
„ je n'avois point vuës dans le Ma-

„ nuſcrit que vous m'avez communiqué, comme *Le Trouble Involontaire*; (*a*) & encore, „ parce que les nouvelles reflexions que j'ai faites depuis la publication de votre Livre (que „ certainement je déſirois revoir „ encore) m'y ont fait trouver des „ endroits trop durs. Mais rien ne „ m'empêchera de chercher avec „ empreſſement les moïens de juſtifier votre doctrine. Dieu m'eſt „ témoin de la douleur que je ſens „ de la voir ſoupçonnée, & du déſir que j'ai de pouvoir détruire „ cette impreſſion.

Il paroît que ce Prélat n'a jamais douté de la droiture des intentions de M. de Cambray, mais ſeulement de l'exactitude de ſes termes.

(*a*) C'étoit le ſeul mot ajouté dans le Manuſcrit, mais ſans l'ordre de M. de Cambray, comme l'on verra par ſon Teſtament à la fin de cet Ouvrage.

D'un autre côté M. de Chartres manda à M. de Fenelon, qu'il ſe contenteroit des explications; mais il ne demeura pas longtems dans ce ſentiment. M. de Meaux crioit tout haut que des explications ne ſuffiſoient pas, & qu'il falloit une rétractation formelle des erreurs. Il entraîna peu à peu M. de Chartres, qui conſeilla enfin à M. de Cambray d'abandonner ſon Livre, & de ne plus ſonger à l'expliquer. Voici ce qu'il lui écrivit.

Si vous ſoutenez votre Livre par des explications, on le tiendra bon, utile, ſain dans la Doctrine; on le réimprimera; on accuſera de peu d'intelligence, ou de mauvaiſe intention ceux qui le condamneront, ainſi il aura cours.

M. de Cambray ne pouvant avoüer contre ſa conſcience, qu'il eût jamais eu des erreurs comme celles que M. de Meaux lui attri-

buoit

buoit, refusa avec une fermeté inébranlable de dire un seul mot qui pût sentir la rétractation même indirecte. Il offroit toujours des additions pour expliquer tout ce qui allarmoit, & de nouveaux correctifs pour lever tout équivoque. Mais M. de Meaux insistoit toujours sur une *rétractation formelle*. M. de Cambray voïant tous les moïens d'accommodement rompus, s'adressa au Roi, & lui représenta la cruelle situation où il étoit, les expédiens qu'il avoit proposez pour la paix, & le refus qu'on lui faisoit d'examiner son Livre, & enfin qu'il ne lui restoit point d'autre voie pour terminer le scandale, que de s'adresser au Pape. Il supplia Sa Majesté de trouver bon qu'il allât lui-même à Rome. Le Roi lui fit dire, qu'il pouvoit y porter son affaire, sans y aller lui-même.

On lui fit un crime dans l'esprit

du Prince de la fermeté respectueuse avec laquelle il refusa d'abandonner son Livre, jusqu'à ce que le souverain Pontife en eût prononcé. On fit regarder cette conduite comme l'opiniâtreté d'un homme incapable de se soumettre. Ce fut par ces impressions qu'on engagea le Roi à l'exiler dans son Diocése, & priver ses parens de leurs emplois, à bannir ses amis de la Cour. Personne ne s'intéressoit à lui, sans participer à ses disgraces. On oublia la supériorité de ses lumieres & la pureté de ses mœurs. On voulut faire passer son amie intime pour une femme visionnaire, & lui-même pour le Patriarche d'une Secte insensée & profane. Quel anéantissement ! Mais ce n'est que par le renversement de tout l'homme qu'on parvient à ces vertus divines, dont *Jesus rassasié d'opprobres, est le modele.*

M. le Duc de Bourgogne voïant

la diſgrace de M. de Cambrai, en témoigna une vive douleur. Meſſieurs les Abbez de Beaumont & de Langeron furent bien-tôt renvoïez, auſſi-bien que Meſſieurs Dupui & de l'Echelle, Gentilshommes de la Manche. M. le Duc de Beauvilliers auroit été traité de même, ſi M. le Cardinal de Noailles n'avoit pas eu plus de modération que M. de Meaux.

Le Roi aïant fait dire à M. de Cambray de ſe retirer dans ſon Diocéſe, & de n'en point revenir ſans ordre, il quitta la Cour dès le lendemain.

Avant que de ſe rendre à Cambray, il écrivit une Lettre à M. le Duc de Beauvilliers, où il marqua une véritable défiance de lui-même, & où il promit une entiere ſoumiſſion au jugement de l'Egliſe. Voici une copie de cette Lettre.

A Paris ce 3. d'Août 1697.

Ne soyez point en peine de moi, M. l'affaire de mon Livre va à Rome. Si je me suis trompé, l'autorité du saint Siége me détrompera; & c'est ce que je cherche avec un cœur docile & soumis. Si je me suis mal expliqué, on réformera mes expressions. Si la matiere paroît mériter une explication plus étenduë, je la ferai avec joïe par des additions. Si mon Livre n'exprime qu'une Doctrine pure, j'aurai la consolation de sçavoir précisément ce qu'on doit croire, & ce qu'on doit rejetter. Dans ce cas même, je ne laisserai pas de faire toutes les additions, qui sans affoiblir la verité, pourront éclaircir & édifier les Lecteurs les plus faciles à allarmer. Mais enfin, M. si le Pape condamne mon Livre, je serai, s'il plaît à Dieu, le premier à le condamner, & à faire un Mandement pour en défendre la lec-

ture dans le Diocése de Cambray. . . . Avec ces diſpoſitions que Dieu me donne, je ſuis en paix, & je n'ai qu'à attendre la déciſion de mon Superieur, en qui je reconnois l'autorité de Jeſus-Chriſt. Il ne faut défendre l'amour déſintereſſé qu'avec un ſincere déſintereſſement. Il ne s'agit point ici du point d'honneur, ni de l'opinion du monde, ni de l'humiliation profonde que la nature peut craindre d'un mauvais ſuccès. J'agis, ce me ſemble, avec droiture. Je crains autant d'être préſomptueux, entêté & indocile, que d'être foible, politique & timide dans la défenſe de la verité. Si le Pape me condamne, je ſerai détrompé, & par-là le vaincu aura tout le fruit de la victoire. Si au contraire le Pape ne condamne point ma doctrine, je tâcherai par mon ſilence & par mon reſpect d'appaiſer ceux d'entre mes Confreres, dont le zéle s'eſt animé contre moi, en m'imputant une doctrine dont je

n'ai pas moins d'horreur qu'eux, & que j'ai toujours détestée. Peut-être me rendront-ils justice, quand ils verront ma bonne foi.

Je ne veux que deux choses qui composent toute ma doctrine. La premiere est que la charité est un amour de Dieu pour lui-même, indépendamment du motif de la béatitude qu'on trouve en lui. La seconde, est que dans la vie des ames les plus parfaites, c'est la charité qui prévient toutes les autres vertus, qui les anime, & qui en commande les actes. En sorte que le juste de cet état exerce alors d'ordinaire l'espérance & toutes les autres vertus avec tout le désintéressement de la charité même. Je dis d'ordinaire; *parce que cet état n'est pas sans exception, n'étant qu'habituel, & point invariable. Dieu sçait que je n'ai jamais voulu rien enseigner qui passe ces bornes. Je ne crois pas qu'il y ait aucun danger que le saint Sié-*

ge condamne jamais une doctrine si autorisée par les Peres, par les Ecoles de Théologie, & par tant de grands Saints que l'Eglise Romaine a canonisez. Pour les expressions de mon Livre, si elles peuvent nuire à la verité, faute d'être correctes, je les abandonne au jugement de mon Superieur, & je serois bien fâché de troubler la paix de l'Eglise, s'il ne s'agissoit que de l'interêt de ma personne & de mon Livre.

„ Voilà mes sentimens, Monsieur, „ je pars pour Cambray, aïant sacrifié à Dieu au fonds de mon „ cœur tout ce que je puis lui sacrifier là-dessus. Souffrez que je „ vous exhorte à entrer dans le même esprit. Je n'ai rien menagé „ d'humain & de temporel pour la „ doctrine que j'ai cru veritable. „ Je ne laisse ignorer au Pape aucune de ses raisons qui puissent „ appuyer cette doctrine. En voilà „ assez, c'est à Dieu à faire le res-

„ te, si c'est sa cause que j'ai dé-
„ fenduë. Ne regardons ni les in-
„ tentions des hommes, ni leur
„ procedé, c'est Dieu seul qu'il
„ faut voir en tout ceci. Soyons les
„ enfans de la paix, & la paix re-
„ posera sur nous. Elle sera amére,
„ mais elle n'en sera que plus pure.
„ Ne gâtons pas des intentions
„ droites par aucun entêtement,
„ par aucune chaleur, par aucune
„ industrie humaine, par aucun
„ empressement naturel pour nous
„ justifier. Rendons simplement
„ compte de notre foi. Laissons-
„ nous corriger, si nous en avons
„ besoin, & souffrons la correction,
„ quand même nous ne la mérite-
„ rions pas. Pour vous, Monsieur,
„ vous ne devez avoir en partage
„ que le silence, la soumission &
„ la priere. Priez pour moi dans un
„ si pressant besoin. Priez pour l'E-
„ glise qui souffre ces scandales.
„ Priez pour ceux qui agissent
contre

„ contre moi, afin que l'Eſprit de „ grace ſoit en eux, pour me dé- „ tromper, ſi je me trompe, ou „ pour me faire juſtice, ſi je ne ſuis „ pas dans l'erreur. Enfin priez „ pour l'interêt de l'Oraiſon même „ qui eſt en péril, & qui a beſoin „ d'être juſtifiée. La perfection eſt „ devenuë ſuſpecte ; il n'en falloit „ pas tant pour en éloigner les „ hommes lâches & pleins d'eux- „ mêmes. L'amour déſintereſſé pa- „ roît une ſource d'illuſions & „ d'impieté abominable. On a ac- „ coutumé les Chrêtiens, ſous pré- „ texte de ſûreté & de précaution, „ à ne chercher Dieu que par in- „ terêt pour eux-mêmes. On dé- „ fend aux ames les plus avancées, „ la contrition parfaite, & de ſer- „ vir Dieu par le pur motif, par le- „ quel on avoit juſqu'ici ſouhaité „ que les pécheurs mêmes revinſſent „ de leur égarement, je veux dire, *la bonté de Dieu infiniment aimable.*

„ Je ſçai qu'on abuſe du pur
„ amour & de l'abandon. Je ſçai
„ que des hypocrites ſous de ſi
„ beaux noms, renverſent l'Evan-
„ gile ; mais le pur amour n'en eſt
„ pas moins la perfection du Chriſ-
„ tianiſme ; & le pire de tous les
„ remedes eſt de vouloir abolir les
„ choſes parfaites, pour empêcher
„ qu'on en abuſe. Dieu y ſçaura
„ mieux pourvoir que les hommes.
„ Humilions-nous, taiſons-nous ;
„ au lieu de raiſonner ſur l'Oraiſon,
„ ſongeons à la faire. C'eſt en là
„ faiſant que nous la défendons.
„ C'eſt dans le ſilence que ſera no-
„ tre force.

Cette Lettre fut donnée auſſitôt au Public, & tout le monde admira les diſpoſitions pacifiques de M. de Cambray. Après cette déclaration, il n'y avoit qu'à attendre en paix la déciſion de Rome. Que pouvoit-on craindre d'un homme qui craignoit de ſe trom-

per, & qui demandoit d'être redressé ?

Cependant M. de Paris & M. de Chartres envoïerent à Rome une déclaration unanime contre le Livre des Maximes que Mr. de Meaux accompagna d'un Sommaire de doctrine odieuse, qu'il imputoit à M. de Fenelon, comme la suite nécessaire de ses principes.

M. de Fenelon n'imprima pas d'abord ses défenses. Il les envoïa en manuscrit à Rome; mais les Cardinaux lui firent mander, qu'il n'étoit pas possible de fournir de si grands Mémoires à tous les Gens du saint Office, & que les accusations qu'on faisoit contre lui, étant renduës publiques en France, il falloit que ses justifications le fussent aussi. Il prit donc la résolution de les faire imprimer, à mesure que la necessité l'obligeoit de les composer.

Messieurs de Paris & de Char-

tres garderent plus de meſures dans la diſpute, que M. de Meaux, & ne s'engagerent pas tout-à-fait à ſoutenir la même doctrine.

Ce Prélat avança d'abord un Paradoxe qui étonna toutes les Ecoles. Il ſoutint que l'Oraiſon mentale ſuppoſe néceſſairement une *multiplicité d'actes diſtincts & de méditations diſcurſives*, & que l'Oraiſon paſſive, dont parlent les Myſtiques, eſt un état extraordinaire & miraculeux, qui exclud toute coopération réelle du Libre Arbitre. C'eſt-à-dire, en ſtile intelligible, que c'eſt une choſe extraordinaire, forcée & contre nature, que de reſter dans la préſence de l'objet animé, & de lui exprimer nôtre amour plûtôt par le ſilence & par les regards, que par les harangues & par les diſcours étudiez. M. de Paris (*a*) ſe decla-

(*a*) Inſtruction Paſtorale, du 27. Octobre 1697.

ra contre cette opinion également abſurde dans l'ordre de la Nature & de la Grace.

De plus M. Boſſuet nia dès le commencement de la diſpute, non-ſeulement la poſſibilité d'un état habituel, où l'on aime Dieu pour lui-même, mais encore des actes du pur amour, prétendant que la charité n'a point d'autre motif que l'eſperance, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt pas poſſible d'aimer un objet pour *ſes perfections, mais ſeulement pour ſes bienfaits*. Mr. de Chartres, à la tête de tous les Théologiens de l'Ecole (*a*) & des Docteurs de Louvain en particulier, abandonna cette idée contraire à tous les ſentimens humains & divins.

Voici ſur quoi rouloit principalement la diſpute commune aux trois Evêques contre M. de Cam-

(*a*) Inſtruction Paſtorale, du 10. Juin 1698.

bray. Ce Prélat avoit toujours dit que les ames parfaites perfectionnent les actes de l'esperance par ceux de la charité, & qu'elles ne désirent point le bonheur éternel simplement comme un état qui les flate, qui les réjoüit, qui les délivre des souffrances de cette vie, mais comme un état qui exalte, qui épure, qui consomme notre amour. Il s'étoit servi, comme les Mystiques, du mot d'*Interêt propre*, pour signifier non le salut, mais le motif imparfait par lequel on désire le salut. Malgré ses correctifs, ses explications, ses protestations redoublées, M. de Meaux vouloit toujours qu'on entendît ce mot dans le premier sens, & de-là concluoit que M. de Cambray enseignoit, sous le nom *du sacrifice de l'interêt propre*, l'indifférence pour le salut.

M. de Chartres approuva dans son Mandement cette interpréta-

tion ſiniſtre & odieuſe. M. de Paris n'attaqua point dans ſa Lettre Paſtorale les intentions de M. de Cambray, mais il inſinua partout que les termes du Livre pouvoient favoriſer cette erreur.

Meſſieurs de Paris & de Chartres ceſſerent d'écrire bien-tôt. M. de Meaux continua ſeul la diſpute, & inonda la France de Lettres & de Repliques.

Dans le courant de cette diſpute M. Boſſuet avoüe que le Livre des Maximes n'eſt que l'abregé des manuſcrits que M. de Cambray lui avoit donné pendant les conférences d'Iſſy. Avant l'impreſſion du Livre, il manda, comme nous avons vu, à M. de Fenelon qu'il ne reſſentoit rien qu'un *je ne ſçai quoi*, qui les ſéparoit encore un peu. Après l'impreſſion du Livre, ce *je ne ſçai quoi* devint un Quiétiſme profane & impie.

Je n'étalerai point ici toutes les

épithétes dont ce Prélat caractérise, non-seulement la doctrine, mais la personne de M. de Cambray, qui répond toujours à ses duretez par des raisons, sans blesser jamais ni la douceur chrétienne, ni la gravité Episcopale. Voici un trait du stile dont il se sert.

„ Je prie Dieu du fond de mon „ cœur, qu'il ne donne à son par- „ fait amour une pleine victoire „ sur vous, qu'en vous le faisant „ sentir avec tous ses charmes. Je „ souhaite que ce feu celeste que „ vous voulez éteindre, vous en- „ flamme, vous consume & vous „ inspire le zéle de l'allumer par- „ tout, & vous mette au comble „ de cette perfection dont vous „ voulez éloigner les hommes.

C'est avec cette douceur que M. de Cambray montre la Tradition constante & universelle de l'Eglise, dans tous les tems & dans tous les lieux. Mais en soutenant

la doctrine des Contemplatifs, il soumet sans cesse son Livre, & distingue toujours entre le dogme & les termes dont il s'étoit servi pour l'exprimer.

M. de Meaux n'aïant pû réussir par ses disputes sur la *doctrine*, eut recours *aux faits*, & publia *une relation du Quiétisme*, où il tâcha de faire passer M. de Cambray pour l'aveugle admirateur d'une femme visionnaire. M. de Cambray répondit à cet Ecrit avec tant de force, & même avec une si grande modération, que tout le Public se tourna contre M. de Meaux, & fut indigné des tours subtils par lesquels ce Prélat avoit voulu faire disparoître la verité, pour substituer à sa place des fantômes risibles.

Cependant on examinoit le Livre des Maximes à Rome. Les Ministres de cette Cour firent tous leurs efforts, mais inutilement,

pour calmer la tempête, & pour éviter un jugement décisif contre un Prélat si respectable.

Le Livre fut remis entre les mains des Consulteurs du saint Office, qui étoient au nombre de dix. Ils tinrent leurs assemblées pendant près de huit mois, ils travaillerent avec une application extrême, & se partagerent enfin dans leurs sentimens. Cinq furent d'avis de censurer le Livre, & cinq autres soutinrent que sa doctrine étoit saine. L'Archevêque de Chietti, un des Consulteurs, déclara hautement, *qu'il falloit ou brûler les Livres de saint François de Sales, ou admettre celui de M. de Cambray.* Les opposans étoient divisez entr'eux, quelques-uns admettoient des propositions que les autres rejettoient. Enfin l'affaire fut portée devant le saint Office.

Le Pape ordonna qu'on tiendroit trois congrégations par semaine, &

les Cardinaux furent dix mois à examiner & à discuter tout.

Quelques jours avant la décision finale, le Pape proposa aux Cardinaux d'examiner entr'eux s'il ne seroit pas à propos de terminer la dispute par un Décret Apostolique, où l'on feroit, en imitation des Conciles, certains Canons sur la vie intérieure, sans condamner expressément le Livre de M. de Cambray. Le Cardinal *Casa Nata* rejetta hautement cette proposition, comme autorisant le Livre des Maximes, *ce qui pourroit broüiller*, dit cette Eminence, *Rome avec la France.*

Enfin après dix-huit mois d'examen, le jugement tant attendu parut. Le Pape Innocent XII. donna un Bref portant condamnation du Livre, & de vingt-trois propositions qui en furent extraites.

M. de Cambray se soumit sur le champ, & donna un Mandement,

qui sera un monument éternel de son respect pour l'Eglise, & de son amour pour la paix. Le voici.

„ Nous nous devons à vous sans
„ réserve, mes très-chers Freres,
„ puisque nous ne sommes plus à
„ nous, mais au Troupeau qui
„ nous est confié. C'est dans cet es-
„ prit que nous nous sentons obli-
„ gez de vous ouvrir ici notre
„ cœur, & de continuer à vous fai-
„ re part de ce qui nous touche sur
„ le Livre des Maximes. Enfin notre
„ S. Pere le Pape a condamné ce
„ Livre, avec les vingt-trois pro-
„ positions qui en ont été extraites
„ par un Bref daté du 12. de Mars.
„ Nous adherons à ce Bref, mes
„ très-chers Freres, tant pour le
„ texte du Livre, que pour les
„ vingt-trois propositions, simple-
„ ment, absolument & sans ombre
„ de restriction.

„ Nous nous consolerons, mes
„ trés-chers Freres, de ce qui nous

humilie, pourvû que le ministere de la parole, que nous avons reçu du Seigneur pour votre sanctification, n'en soit point affoibli, & que, nonobstant l'humiliation du Pasteur, le Troupeau croisse en grace devant Dieu.

„ C'est donc de tout notre cœur que nous vous exhortons à une soumission sincere, & à une docilité sans réserve, de peur qu'on n'altere insensiblement la simplicité de l'obéïssance, dont nous voulons, moïennant la grace de Dieu, vous donner l'exemple usques au dernier soupir de notre vie.

A Dieu ne plaise qu'il soit jamais parlé de nous, si ce n'est pour se souvenir, qu'un Pasteur a cru devoir être plus docile que la derniere brebis de son troupeau, & qu'il n'a mis aucune borne à son obéïssance. Donné à Cambray ce 9. d'Avril 1699.

En attendant les ordres du Roi pour publier ce Mandement, il écrivit à M. l'Evêque d'Arras la Lettre suivante.

„ Permettez-moi, Monseigneur, „ de vous dire grossiérement, que „ vous avez été trop reservé en „ gardant le silence. Qui est-ce qui „ me parlera, si ce n'est vous qui „ êtes l'ancien de nôtre Province ? „ Il n'y a rien, Monseigneur, que „ vous ne me puissiez dire sans „ ménagement. Quoique je sente „ ce qui vient d'être fait, je dois „ néanmoins vous dire que je me „ sens plus en paix que je n'étois il „ y a quinze jours. Toute ma con- „ duite est décidée. Mon Supe- „ rieur, en décidant, a déchar- „ gé ma conscience. Il ne me reste „ plus qu'à me soumettre, qu'à me „ taire, & qu'à porter ma croix „ dans le silence. Oserai-je vous „ dire que c'est un état qui porte „ avec lui la consolation pour un

„ homme droit, qui ne veut regar-
„ der que Dieu, & qui ne tient
„ point au monde? Mon Mande-
„ ment eſt devenu, Dieu merci,
„ mon unique affaire, & il eſt déja
„ fait. J'ai tâché de choiſir les ter-
„ mes les plus courts, les plus ſim-
„ ples & les plus abſolus. Il ſeroit
„ déja publié, ſi je n'attendois les
„ ordres du Roi, que j'ai deman-
„ dé à M. de Barbezieux, pour ne
„ point bleſſer les uſages du Ro-
„ yaume, par rapport à la recep-
„ tion des Bulles & autres Actes
„ Juridiques de Rome. Voilà,
„ Monſeigneur, l'unique raiſon
„ qui retarde la publication de
„ mon Mandement. Il coûte ſans
„ doute de s'humilier, mais la
„ moindre réſiſtance au ſaint Siége,
„ coûteroit cent fois davantage à
„ mon cœur, & j'avoüe que je ne
„ puis comprendre qu'il y ait à hé-
„ ſiter en une telle occaſion. On
„ ſouffre, mais on ne délibere pas

„ un moment.
„ Quelque sincere & quelque prompte que fut la soumission de M. de Cambray, certaines personnes la regarderent cependant comme un effet de politique, & les Protestans interpréterent le Bref du Pape comme une condamnation de l'ancienne doctrine des Saints. Je ne puis mieux éclaircir ces deux points, qu'en rapportant ce que j'ai entendu de la propre bouche de M. de Cambray. Je ne raisonne point, je ne fais que raconter. Voici ce qu'il m'a dit souvent.

„ Ma soumission n'étoit point un
„ trait de politique, ni un silence
„ respectueux, mais un acte inté-
„ rieur d'obéïssance renduë à Dieu
„ seul. Selon les principes Catholi-
„ ques, j'ai regardé le jugement
„ de mes Superieurs comme un
„ écho de la volonté suprême. Je
„ ne me suis point arrêté aux pas-
„ sions, aux préjugez, aux dispu-
„ tes

„ tes qui précederent ma condam-
„ nation. J'entendis Dieu me par-
„ ler, comme à Job du milieu de
„ ce tourbillon, & me dire *qui est*
„ *celui qui mêle des sentences avec*
„ *des discours inconsiderez ?* Et je lui
„ répondis du fond de mon cœur,
„ *puisque j'ai parlé indiscrétement, je*
„ *n'ai qu'à mettre ma main sur ma*
„ *bouche & me taire.* Depuis ce tems
„ je ne me suis point retranché
„ dans les vains subterfuges de la
„ question de fait & de droit. J'ai
„ accepté ma condamnation dans
„ toute son étenduë. Il est vrai que
„ les propositions & les expressions,
„ dont je m'étois servi, & d'autres
„ bien plus fortes avec bien moins
„ de correctifs, se trouvent dans
„ les Auteurs canonisez, mais el-
„ les n'étoient point propres pour
„ un Ouvrage dogmatique. Il y a
„ une différence de style qui con-
„ vient aux matieres & aux per-
„ sonnes differentes. Il y a un style

„ du cœur, & un autre de l'esprit;
„ un langage de sentiment, & un
„ autre de raisonnement. Ce qui
„ est souvent une beauté dans l'un,
„ est une imperfection dans l'autre.
„ L'église avec une sagesse infinie
„ permet l'un à ses enfans simples,
„ mais elle exige l'autre de ses
„ Docteurs. Elle peut donc, selon
„ les differentes circonstances, sans
„ condamner la doctrine des Saints,
„ rejetter leurs expressions fauti-
„ ves, dont on abuse. „ Voilà les discours que M. de Cambray m'a toûjours tenus sur son Livre. Quel exemple de docilité !

Après la condamnation du Livre des Maximes, les adversaires de M. de Cambray firent par la Cour de France de vives instances auprès du Pape, pour faire condamner les Ecrits apologétiques de ce Prélat. Mais le souverain Pontife le refusa avec une fermeté inébranlable, & n'a jamais voulu rien pro-

noncer contre ces Ecrits, quoiqu'ils fussent répandus dans Rome, & quoique M. de Cambray eût développé la doctrine du pur amour d'une maniere bien plus étenduë que dans son Livre des Maximes. Preuve invincible, que l'Eglise n'a point varié dans le Dogme, en proscrivant les expressions fautives & hyperboliques des Saints.

Ce Prélat envoïa bien-tôt sa soumission au Pape. Sa Sainteté lui écrivit un Bref plein de loüanges de sa doctrine & de sa pieté,& chargea le Cardinal Spada de l'expédier. Les Cardinaux partisans de M. de Meaux, représenterent à Sa Sainteté, que la France pourroit se formaliser d'un Bref qui affoiblissoit trop la condamnation du Livre, & l'engagerent d'en effacer plusieurs endroits.

Peu de tems après Sa Sainteté fit Cardinaux trois Examinateurs des cinq qui avoient opiné contre

la cenſure du Livre des Maximes, *Rodoloiric* Archevêque de *Chietti*, *Gabrielli* & *Sperelli*.

La condamnation du Livre des Maximes étoit écrite d'une façon à formaliſer les Evêques de France. Innocent XII. ne diſoit point que les Evêques avoient porté volontairement cette affaire à ſon Tribunal en premiere inſtance. La cenſure n'étoit qu'en forme de Bref ; les termes uſitez en pareils jugemens, pour les rendre autentiques, étoient omis; l'expreſſion choquante du *propre mouvement*, s'y trouvoit. Les adverſaires de M. de Cambray virent tout cela avec chagrin ; mais ils avoient trop d'interêt à faire recevoir ce Bref, pour ne pas outrepaſſer toutes ces formalitez, qui dans un autre tems auroient été regardées comme des attentats contre les Libertez de l'Egliſe Gallicane.

Le Roi envoïa ordre à tous ſes

Archevêques d'aſſembler au plûtôt leurs Suffragans pour accepter le Bref. On traita M. de Cambray bien ou mal dans ces Synodes, ſelon qu'il s'y trouva plus où moins d'Evêques attachez à la Cour. Quelques-uns affecterent d'exagerer les erreurs de ce Prélat ; mais le plus grand nombre ſe contenta de faire l'éloge de ſa ſoumiſſion. Nulle part il ne fut plus maltraité que dans ſon propre Palais par ſes Suffragans. Quoiqu'il eût marqué en termes exprès dans ſon Mandement, qu'il adhéroit abſolument au jugement du Pape, & qu'il vouloit donner, juſqu'au dernier ſoupir de ſa vie, l'exemple d'une docilité ſans reſerve, cependant l'Evêque de S. Omer lui dit, que ſes paroles ne marquoient pas un acquieſcement intérieur, & lui laiſſoient une porte pour revenir de ſa ſoumiſſion.

M. l'Archevêque de Cambray

ne ſe bleſſa point d'une accuſation ſi odieuſe. Il conſerva ſa tranquillité, & parla ainſi à ſes Suffragans avec une douceur & une fermeté Epiſcopale.

„ Vous êtes aſſemblez ici, non
„ pour examiner mon Mandement,
„ mais pour faire tous enſemble ce
„ que je viens de faire en particu-
„ lier. Je vous dirai avec une en-
„ tiere ouverture, comme à mes
„ Confreres, & non comme à mes
„ Juges, que c'eſt de toute l'éten-
„ duë de mon cœur que j'ai renon-
„ cé à toute penſée d'expliquer
„ mon Livre. Je préfere à mes foi-
„ bles lumiéres l'autorité du ſaint
„ Siége. Je ſuis incapable de re-
„ venir jamais de ſon jugement,
„ ſous prétexte d'un double ſens,
„ pour éluder indirectement ma
„ condamnation. Il eſt vrai que je
„ ne puis avoüer contre ma conſ-
„ cience, que j'aïe jamais cru au-
„ cune des erreurs qu'on m'a im-

„ putées. J'ai penſé ſeulement que
„ mon Livre avec les correctifs,
„ que j'avois cru y mettre, ne pou-
„ voient ſignifier l'erreur, ni la fa-
„ voriſer. Mais je renonce à mon
„ jugement, pour me conformer
„ à celui du ſaint Pere. J'ai tâché
„ de recevoir *, par des paroles
„ humbles & pleinement ſoumiſes,
„ l'humiliation qui m'eſt venuë du
„ ſouverain Pontife. Si ſa Sainte-
„ té trouve ma ſoumiſſion défec-
„ tueuſe, je ſuis prêt à l'augmen-
„ ter, & à la faire telle que le ſaint
„ Siége jugera à propos.

Enſuite la queſtion aïant été agitée dans la même aſſemblée, ſi l'on demanderoit au Roi ou non, la ſuppreſſion des Ouvrages apologétiques, M. de ſaint Omer avança que la condamnation d'un Livre emportoit la ſuppreſſion des Ecrits faits pour la défenſe de ce Livre.

„ M. l'Archevêque de Cambray
„ répondit, qu'il ne connoiſſoit

„ aucune regle dans l'Eglise, qui
„ suppose que la censure d'un Li-
„ vre, comme erroné respective-
„ ment, emporte de droit la con-
„ damnation des Ecrits apologéti-
„ ques du même Livre; qu'il pour-
„ roit citer des exemples contrai-
„ res; que l'exemple du Livre de
„ Jansenius, cité par M. de S.
„ Omer, n'avoit rien de concluant,
„ puisque chacune des proposi-
„ tions de cet Auteur est qualifiée
„ comme absolument hérétique.
„ Qu'il ne lui paroissoit point na-
„ turel qu'il allât plus loin que le
„ Bref du Pape, qui n'avoit ni con-
„ damné, ni prohibé ses Ecrits
„ apologétiques, quoique répan-
„ dus dans Rome; qu'il étoit prêt
„ cependant de conclure, comme
„ Président, à la pluralité des voix
„ au nom de l'assemblée. „ C'est
ce qu'il fit, mais en marquant ex-
pressément, que c'étoit *contre son sentiment*.

Près d'un an après, il se tint une assemblée du Clergé à saint Germain-en-Laye, où M. l'Evêque de Meaux fut choisi pour faire une relation de tout ce qui s'étoit passé concernant la Constitution du Pape contre le Livre des Maximes.

Ce Prélat fut peu satisfait des qualifications mitigées, ausquelles le Pape s'étoit borné dans son Bref, & moins encore du refus que sa Sainteté fit de comprendre dans cette condamnation les Ecrits apologétiques de M. de Cambray. C'est ce qui détermina M. de Meaux d'aller plus loin que le souverain Pontife, qu'il appelle dans son Procès verbal, le *premier Evêque preposé par Jesus-Christ, pour conduire tout le troupeau*, & dont le Siége est, selon lui, *la Mere Eglise établie pour enseigner toutes les Eglises.* Les plus fortes qualifications, dont ce *premier Evêque* & cette *Mere Eglise*

s'étoit servi, sont, que les propositions du Livre étoient témeraires, pernicieuses dans la pratique, & erronées respectivement. Mais ce Prélat accuse M. de Cambray d'être le Patriarche d'une Secte, dont les maximes sont, non-seulement témeraires, mais impies; non-seulement dangereuses dans la pratique, mais blasphamatoires dans la spéculation; non-seulement erronnées respectivement, mais absolument hérétiques. Voici l'abregé qu'il fait de la nouvelle Spiritualité, en faveur de laquelle M. l'Abbé de Fenelon avoit écrit selon lui.

„ Le salut que nous esperons en „ Jesus-Christ, la gloire éternelle, „ la joüissance de Dieu, & la vi- „ sion béatifique paroissent des „ choses trop basses pour toucher „ les ames parvenuës au prétendu „ pur amour. (a) Jesus-Christ,

(a) Procès verbal, p. 238. 239. 240.

„ comme Sauveur, a trop de rap-
„ port à nous pour être le digne
„ objet d'une ame contemplative.
„ On ne se soucie ni d'être sauvé,
„ ni d'être damné, & c'est ce qu'on
„ appelle la sainte indifférence.
„ On sacrifie aisément ce qu'on
„ tient si indifferent dans les der-
„ nieres épreuves, où l'on réalise
„ le peché, pour mieux réaliser la
„ damnation. „

Dans ce même Procès verbal si outré contre M. de Fenelon, les Evêques assemblez rendent témoignage à la pureté des mœurs de Madame Guyon, en déclarant *que pour les abominations qu'on regardoit comme les suites de ses principes, il n'en fut jamais question, elle en a toujours témoigné de l'horreur.*

Ce témoignage autentique sera un monument éternel de l'innocence de cette Dame. Car les Prélats assemblez ne le lui donne-

rent qu'après qu'elle eut été cinq ans en prison. Pendant ce tems on avoit fait des perquisitions dans tous les lieux où elle avoit été depuis sa jeunesse. On avoit examiné dans les Provinces de près & de loin, toutes les personnes qu'elle avoit connuës. On avoit emploïe les ménaces, les promesses & les prisons pour faire parler contre elle ses deux femmes de chambre qui avoient été depuis longues années témoins de sa conduite. On lui avoit fait subir à elle-même plusieurs interrogatoires captieux par des Juges differens. On l'avoit transportée de prison en prison, pour ébranler sa fermeté, de Vincennes à Vaugirard, de Vaugirard à la Bastille. Cependant la verité de ses réponses, la pureté de ses mœurs, l'égalité de sa conduite depuis tant d'années, arracherent cet aveu de son innocence à tant d'Evêques conduits

par M. de Meaux.

Elle demeura pourtant trois ans en prison, malade & souffrante, après que le procès de M. de Cambray fut fini. Elle pria toûjours qu'on lui nommât son crime, & qu'on la prouvât coupable. On la fit sortir enfin, sans avoir pû rien prouver contre elle, & elle fut exilée à Blois, où elle passa près de douze ans, honorée & respectée pour son bon esprit, pour sa pieté sincere, pour sa vertu simple & modeste, par ceux même qui avoient eu contre elle les plus forts préjugez. M. de Cambrai continua toûjours pour elle la même amitié, la même estime & la même confiance. Elle mourut enfin à Blois regrettée tendrement de sa famille & de tous ses amis.

La catholicité de ses sentimens, la pureté de ses mœurs, & la verité de ce que j'ai dit de l'une & de l'autre, paroissent dans son

Testament, dont je mets ici une partie tirée sur l'original, parce que les derniers actes des mourans sont sacrez dans toutes les Nations.

„ Au nom du Pere, du Fils & „ du Saint-Esprit, à l'honneur du „ Verbe incarné, sous l'intercession de la sainte Vierge & de „ saint Michel. Ceci est mon Tes„ tament & derniere volonté ; à „ l'execution de laquelle je prie „ les Executeurs ci-dessous nom„ mez, de tenir la main. „

C'est au Seigneur mon Dieu que je fais une remise entiere de tout ce que je suis, comme c'est à lui que je dois toutes choses. O mon Dieu ! faites de moi tout ce qu'il vous plaira, je vous fais une donation irrévocable de mon ame & de mon corps, pour en disposer selon votre volonté. Vous voïez, Seigneur, ma misere & ma nudité, vous sçavez que je ne veux que vous seul, soit au Ciel, soit

ſur la Terre. C'eſt entre vos mains que j'abandonne mon ame, ne comptant point pour mon ſalut ſur aucun bien qui ſoit en moi, mais ſur votre ſeule miſericorde & ſur les mérites du Sang de mon Seigneur Jeſus-Chriſt.

Je proteſte que je meurs fille de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine; que je n'ai jamais voulu m'écarter un moment de ſes ſentimens; que depuis que j'ai eu l'uſage parfait de la raiſon, je n'ai pas été un moment, ſans être prête au moins de volonté, de repandre pour elle juſques à la derniere goute de mon ſang, comme je l'ai toûjours proteſté en toute occaſion & en toute rencontre, comme je l'ai toûjours ſigné & declaré, tout autant de fois que je l'ai pû, aïant toûjours & en tout tems ſoumis les Livres & Ecrits que j'ai faits à la ſainte Egliſe ma Mere, pour laquelle j'ai toûjours eu & aurai

toûjours, avec la grace de Dieu, un attachement inviolable & une obéïſſance aveugle ; n'aïant point d'autre ſentiment, & n'en voulant jamais admettre aucun autre que les ſiens, condamnant ſans nulle reſtriction tout ce qu'elle condamne, ainſi que je l'ai toujours fait.

Je dois, à la verité & pour ma juſtification, proteſter avec ferment, qu'on a rendu de faux témoignages contre moi, ajoûtant à mes Ecrits, me faiſant dire & penſer ce à quoi je n'avois jamais penſé, & dont j'étois infiniment éloignée ; qu'on a contrefait mon écriture diverſes fois ; qu'on a joint la calomnie à la fauſſeté ; me faiſant des interrogatoires captieux ; ne voulant point écrire ce qui me juſtifioit, & ajoutant à mes réponſes ; mettant ce que je ne diſois pas, & ſupprimant les faits véritables. Je ne dis rien des autres cho-

ſes, je pardonne tout & de tout mon cœur à ceux qui m'ont fait de la peine, ne voulant pas même en conſerver le ſouvenir.

Avant que de quitter cette matiere, remarquons les trois témoignages éclatans qu'on rend à l'innocence de cette Dame dans les trois principales époques de ſa Vie. Elle avoit été examinée d'abord par M. de Harlay Archevêque de Paris, pendant l'eſpace de huit mois, & elle s'étoit juſtifiée. Enſuite M. de Meaux, qui avoit un interêt puiſſant de la trouver coupable, lui donne un ample certificat après ſix mois d'examen. Enfin une aſſemblée de l'Egliſe Gallicane, après des perquiſitions exactes ſur toute ſa vie, rend témoignage public à ſon innocence.

Pendant ces diſgraces de M. de Cambray, on publia Telemaqui qui fit l'admiration de toute l'Europe. L'impreſſion de ce Li-

vre faite contre les intentions de l'Auteur, par la ſupercherie d'un Domeſtique, fournit un nouveau prétexte à ſes ennemis de le noircir dans l'eſprit du Roi, qui aïant été frappé de la ſoumiſſion de M. de Cambray, commençoit à revenir de ſes préjugez contre ce Prélat.

Le Telemaque aïant été écrit pour montrer à un jeune Prince tous les écueils de la grandeur ſuprême, & pour lui peindre toute la beauté des vertus Royales; il devoit contenir des portraits generaux qui peuvent être appliquez aux Princes de tous les tems & de tous les lieux. Suppoſé donc qu'il y ait dans les tableaux du Telemaque certaines ombres qui peuvent avoir rapport aux défauts de Loüis le Grand; on y trouvera auſſi des lumieres qui font reluire toutes les qualitez Royales de ce grand Prince.

C'eſt ce que l'on peut voir par l'admirable Apologie des Rois,

que Mentor fait à la fin de son douziéme Livre, qu'on avoit omis dans la premiere Edition.

Les nouveaux Disciples de S. Augustin ayant vu la persecution de M. de Cambray, s'offrirent d'écrire pour sa justification. Jansenius, M. l'Abbé de saint Cyran, M. Pascal, M. Arnaud n'étoient point opposez au pur amour. On en trouve des traits admirables dans leurs Ouvrages. Le Pere Gerberon Benedictin fit écrire à M. de Cambray, qu'on avoit un Livre tout prêt pour sa défense, & qu'on ne lui demandoit que de consentir & de contribuer à cette impression. Voici la réponse qu'il fit à cette Lettre.

Vous me proposez d'envoyer de l'argent pour l'impression d'un Ouvrage fait pour justifier ma foi. Je suppose que cet Ouvrage est tel que vous le dépeignez; qu'il traite solidement les véritables Questions qu'il

ne justifie que mon sens ; qu'il ne défend ni directement, ni indirectement celui de mon Livre condamné. Vous pouvez croire que l'argent est ce qui me coûteroit le moins, quand il s'agit d'une chose si importante. Mais autant que j'ai eu d'application à écrire pour me défendre avant le jugement de Rome, autant suis-je attaché depuis ce jugement à me taire, à souffrir en paix, & à abandonner ma réputation à la Providence.

Vous avez lu sans doute le recueil de trente-deux propositions que je tâchois de justifier par les autoritez des Saints. Le véritable sens dans lequel j'ai eu intention d'écrire, y est expliqué. Cet Ouvrage & mes autres Ecrits apologétiques ont été vus à Rome, à Paris, & partout ailleurs. J'ai protesté devant Dieu dans tous ces Ecrits que je n'ai jamais rien cru au-delà de ce qu'ils contiennent, & que je n'ai voulu favoriser aucune des erreurs qu'on m'avoit imputées.

Depuis le jugement de Rome, j'ai repeté la même déclaration ſolemnelle dans le Procès verbal de nôtre Aſſemblée Provinciale, qui n'eſt pas moins public que les Procès verbaux des autres Provinces, & que les Actes mêmes de l'Aſſemblée generale du Clergé de France. Que pourrai-je ajoûter à tant d'éclairciſſemens que des repétitions inutiles? Qu'y a-t'il d'équivoque dans cette conduite?

J'aimerois mieux mourir que de défendre directement ou indirectement un Livre que j'ai condamné ſans reſtriction & du fond du cœur, par docilité pour le ſaint Siége. Tout ce que j'écrirois ſur mon ſens perſonnel, en mettant à part le ſens du Texte, ſeroit regardé comme une voïe détournée pour rallumer la guerre, & pour rentrer dans l'apologie de mon Ouvrage. Il n'eſt ni juſte, ni édifiant qu'un Auteur veuille perpetuellement occuper l'Egliſe de ſes conteſtations perſonnelles, & qu'il aime mieux con-

tinuer le trouble sans fin, que de porter humblement sa croix. Quand on n'écoute point un Evêque sur ses propres intentions, qu'il a tant de fois expliquées par écrit, à quel propos parleroit-il encore ? Il n'y a plus pour lui ni édification à donner, ni dignité à soutenir, que dans un profond silence. Je sçai trop ce que l'Eglise souffre du scandale de telles disputes, pour vouloir les renouveller par une délicatesse de réputation. Dieu aura soin de l'honneur de son Ministre, s'il daigne s'en servir pour le fruit du ministere dans ce Diocése. Il me semble même que les gens neutres & équitables sont édifiez de mon silence, & ne doutent point de ma bonne foi dans toute cette affaire. Nul écrit ne persuaderoit ceux qui ne voudroient pas être persuadez.

Vous comprenez bien, Monsieur, qu'il y auroit une duplicité indigne d'un Chrêtien à ne vouloir plus écrire moi-même, & à être en secret de

concert avec un étranger qui écriroit pour moi. Ainsi j'espere que vous ne serez ni peiné, ni surpris de la résolution que j'ai prise de ne prendre aucune part ni directe, ni indirecte, à aucun Ouvrage sur cette matiere. Je n'ai pas moins de sensibilité pour vos offres que si je les acceptois.

Ce Prélat a toujours marqué les mêmes sentimens sur son Livre jusques à sa mort.

M. de Cambray humilié jusques à l'excès, rassasié d'opprobres, & exilé dans son Diocése, y goûta cette paix profonde qui accompagne toujours la pure vertu.

Il s'appliqua uniquement à rendre les hommes bons & heureux, en remplissant avec exactitude toutes les fonctions de la vie Episcopale.

Comme il vouloit éprouver & connoître par lui-même ceux qui se dévoüoient à l'Etat Ecclesiastique, il rappella à Cambray son Sé-

minaire, qui étoit près de Valenciennes, à huit lieuës de sa résidence. Il assistoit à l'examen des Ordinans, qui se faisoit à l'Archevêché, & voïoit ainsi de près chaque Séminariste au moins cinq fois, avant que de l'ordonner Prêtre. Outre les instructions qu'il leur donnoit dans le tems des retraites, & aux principales fêtes du Séminaire, il leur faisoit de plus des conférences une fois par semaine, sur les principes de la Religion. Il vouloit que chacun lui exposât ses difficultez. Il les écoutoit avec une patience infinie, & y répondoit avec une bonté paternelle. Souvent les objections qu'on lui faisoit, étoient hors de propos. Loin de le faire sentir, il se mettoit de niveau avec chacun, s'accommodoit à leur portée, & donnoit de la force aux objections les plus foibles, par un tour qui lui fournissoit occasion de remonter aux principes. Je l'ai entendu
souvent

ſouvent faire ces conférences, & j'ai autant admiré la condeſcendance Evangelique par laquelle il ſe faiſoit tout à tous; que la ſublimité de ſes diſcours.

M. de Fenelon faiſoit les viſites generales de ſon Diocéſe avec une aſſiduité, que les troubles de la guerre ne ſembloient guéres lui permettre, & il prêchoit dans chaque Egliſe.

Rien ne déſigne plus le caractére de l'eſprit & de la pieté de M. de Cambray, que les différentes formes qu'il prenoit dans ſes inſtructions publiques, pour s'accommoder à la portée de tous. Il s'abaiſſoit aux plus ſimples, tandis qu'il s'élevoit aux génies les plus ſublimes. Tous ſes Sermons étoient faits de l'abondance de ſon cœur. Il ne les écrivoit point. Il ne les préméditoit preſque pas. Il ſe contentoit de ſe renfermer dans ſon cabinet pour puiſer dans l'Oraiſon

toutes ses lumieres. Comme Moïse l'ami de Dieu, il alloit sur la montagne sainte, & revenoit ensuite vers le peuple lui communiquer ce qu'il avoit appris dans cet entretien ineffable. Dans ces discours publics il ramenoit tout à l'amour, mais à cet amour qui produit & qui perfectionne toutes les vertus. Il bannissoit toutes les idées subtiles, les raisonnemens abstraits, les ornemens superflus, qui blessent la simplicité Evangelique. Ce génie si délicat ne songeoit *qu'à parler en bon pere pour consoler, pour soulager, pour éclairer son troupeau.*

Il vouloit que toutes les affaires du Diocése lui fussent rapportées; & il les examinoit par lui-même; mais il ne faisoit pas la moindre chose importante dans la discipline, que de concert avec ses Vicaires generaux, & les autres Chanoines de son Conseil, qui s'assembloit deux fois par semaine. Il ne

s'eſt jamais prévalu, ni de ſon rang, ni de ſes talens pour décider par autorité ſans perſuaſion. Il reconnoiſſoit les Prêtres pour ſes freres, il recevoit leurs conſeils, & profitoit de leurs expériences. *Le Paſteur, diſoit-il ſouvent, a beſoin d'être encore plus docile que le Troupeau. Il faut qu'il apprenne ſans ceſſe pour enſeigner, qu'il obéiſſe ſouvent pour bien commander. Le ſage aggrandit ſa ſageſſe par toute celle qu'il recueille en autrui.*

Il ne ſe contentoit pas de faire les fonctions ſupérieures de l'Epiſcopat, il exerçoit même celles d'un Prêtre commun, en confeſſant & en dirigeant quantité de Laïques qui étoient ſoumis à ſa conduite. On a imprimé depuis ſa mort un recueil des Lettres qu'il avoit écrites à ces perſonnes. On verra par-là combien il étoit éloigné de tourner la ſpiritualité dans une ſpéculation ſéche & ſtérile.

On y trouvera les sentimens les plus nobles, fondez sur les principes les plus sublimes, accommodez à la portée des plus simples ; une connoissance du cœur humain qui dévoile tous ses plis & replis ; les subtilitez de l'amour propre, & les délicatesses de l'amour divin développées & distinguées ; une pieté douce & pleine de condescendance pour les défauts d'autrui, & cependant une mortification, ou plûtôt une mort qui s'étend sur les sens, sur l'esprit, sur le cœur, sur tout l'homme, & qui ne laisse aucune ressource à l'amour dereglé des créatures, ni de soi.

Ses mœurs répondoient à sa morale. Dur & severe pour lui-même, il n'affectoit pourtant pas un air austere, mais gai & aimable dans toutes ses manieres. Il tâchoit d'imiter notre grand modéle, dont les mœurs simples & affables scan-

dalisoient les dévots pharisaïques de son tems. Mr. de Fenelon dormoit peu, mangeoit encore moins, & ne se permettoit aucun plaisir que celui qu'on trouve dans l'accomplissement de ses devoirs. La promenade étoit l'unique divertissement qu'il a pris pour se relâcher, pendant tout le tems qu'il a été Archevêque de Cambray.

Dans ces promenades il passoit le tems, ou à s'entretenir utilement avec ses amis, ou à chercher quelque occasion de faire du bien à ses Diocésains. Quand il rencontroit sur son chemin des Païsans, il s'asseyoit, quelquefois sur l'herbe auprès d'eux, les interrogeoit en bon pere sur l'état de leur famille, leur donnoit des avis pour regler leur petit ménage, & pour mener une vie chrêtienne. Il entroit même quelquefois chez eux pour parler de Dieu, & les consoler dans leurs miseres. Si ces

pauvres gens lui preſentoient quelques rafraîchiſſemens ſelon la mode du Païs, il ne dédaignoit point d'en goûter, pour leur marquer ſon amitié. Il ne leur montroit aucune fauſſe délicateſſe, ni ſur la pauvreté de leur état, ni ſur la mal-propreté de leurs Cabanes. Il devenoit comme un d'eux, par la tendreſſe paternelle d'un cœur pénetré de l'amour de Jeſus-Chriſt pauvre & nud.

Pauvre lui-même au milieu de l'abondance, il diſtribuoit preſque tout ſon revenu aux Hôpitaux, aux Clercs qu'il élevoit, aux Convents de Filles qui étoient dans le beſoin, aux pauvres honteux, aux perſonnes de tous les rangs & de toutes les nations qui étoient à portée d'éprouver ſa generoſité pendant le tems des Guerres.

Tandis qu'il veilloit ainſi ſur ſon troupeau, comme ſant Ambroiſe, il prioit comme ſaint Antoine dans

les déserts d'une solitude intérieure. Tout ce que les hommes admiroient en lui, n'est rien en comparaison de cette vie divine, par laquelle il marchoit avec Enoc *devant Dieu, & étoit inconnu aux hommes.*

L'état ordinaire de l'esprit humain est une espece de délire. L'ame est sans cesse agitée par une succession bizarre de pensées vagues & de passions contraires. Les Philosophes Payens ont senti que l'homme ne peut être heureux que par *une tranquillité intérieure qui retranche non seulement les actions, mais même les pensées inutiles.* (a) Le Christianisme seul peut nous élever à cet état par cette paix du Saint-Esprit, cette unité & cette simplicité dont parle l'Evangile.

Voilà la Quiétude divine, à laquelle M. de Cambray tâchoit de

(a) Voiez les Réflexions morales de l'Empereur Marc. Anton. liv. 4. §. 26.

parvenir intérieurement, tandis qu'il s'occupoit au dehors à remplir tous les devoirs de l'humanité, de la Religion & de son état. Il laissoit tomber sans cesse toutes les idées inutiles & tous les désirs inquiets, afin de conserver son ame pure, tranquille, sans tumulte & sans trouble, occupée de Dieu seul, & desoccupée de tout ce qui n'étoit pas de son ordre, toujours attentive à la souveraine raison, & toujours soumise à sa volonté suprême. Ce vuide sacré de l'esprit & du cœur l'avoit réduit à une simplicité qui lui faisoit mépriser tous ses talens naturels. Je ne sçaurois donner une meilleure idée de cet état que par ses propres paroles, dans une Méditation qu'il fit sur la Fête de Noël.

„ Je vous adore, Enfant Jesus
„ nud, pleurant & étendu dans la
„ Crêche. Je n'aime plus que vo-
„ tre enfance & votre pauvreté.

„ O qui me donnera d'être aussi „ pauvre & aussi enfant que vous ! „ ô Sagesse éternelle réduite à l'en- „ fance ! ôtez-moi ma sagesse vai- „ ne & présomptueuse. Faites-moi „ enfant avec vous. Taisez - vous „ Sages de la Terre. Je ne veux „ rien être, rien sçavoir, tout croi- „ re, tout souffrir, & tout perdre. „ Le Verbe fait chair, la parole „ toute puissante du Pere se tait, „ bégaye, pleure, pousse des cris „ enfantins : & moi, je me pique- „ rai d'être sage, je me complai- „ rai dans les arrangements que „ fait mon esprit, & je craindrai „ que le monde n'ait pas une assez „ haute idée de ma capacité ! Non, „ non, tout mon plaisir sera de dé- „ croître, de m'appétisser, de „ m'obscurcir, de me taire, de „ joindre à l'opprobre de Jesus cru- „ cifié, l'impuissance & le bégaye- „ ment de Jesus Enfant.

Cette mort à l'esprit propre de-

voit plus coûter à M. de Cambray, qu'à un autre. Il sçavoit les grands principes de presque toutes les grandes sciences, & s'en servoit pour découvrir en tout la verité, & la faire aimer. Mais il négligeoit l'érudition fastueuse, qui ne sert qu'à enfler l'esprit. Quand il falloit étudier, il approfondissoit autant que personne ; mais il n'étudioit que pour le besoin, parce qu'il croïoit devoir renoncer à toutes les fausses richesses de l'esprit, & être sage avec sobrieté. C'est ce que les Docteurs qui languissent autour de questions frivoles, ne comprendront jamais.

C'est par cette fidélité qu'il est parvenu à une si grande défiance de lui-même, qu'il effaçoit ce qu'on trouvoit à redire dans ses Ouvrages sans honte, sans peine, & sans entêtement & sans jalousie pour ses premieres idées. J'ai souvent plus admiré cette docilité à changer,

que sa fécondité à produire.

M. de Cambray ne songeoit plus qu'à vivre ainsi dans l'exercice paisible de ses fonctions Episcopales, lorsque les discordes sur la Grace vinrent troubler son repos.

Cette dispute lui a attiré les reproches les plus sanglans, & les calomnies les plus atroces. On l'a regardé comme un homme politique & ambitieux, qui ne cherchoit qu'à se faire rappeller à la Cour.

Pour montrer l'unité & la droiture de sa conduite, & combien il agissoit par un principe de conviction, il est nécessaire de faire ici une analyse de ses sentimens sur la Grace. On verra là, qu'il n'a jamais attaqué le vrai Thomisme. Voici ses principes.

Nous n'avons, selon M. de Cambray, aucune liberté pour le bien surnaturel, sans la grace du Libérateur. Cette grace non-seulement

éclaire l'esprit des veritez éternelles, mais elle prévient la volonté, elle la délivre des chaînes de la concupiscence, elle l'excite, elle la meut, elle la met toujours en état de consentir à l'action divine. Mais, selon ce Prélat, cette grace liberatrice n'est jamais plus forte pour faire consentir la volonté, que la volonté n'est forte pour lui résister. C'est ce que M. de Cambray appelle *Equilibre*. (*a*) Quand on fait le bien, on ne fait que consen-

(*a*) Les adversaires de M. de Cambray ont expliqué cet *Equilibre*, comme si l'on ne pouvoit être libre, que par un penchant toujours égal pour le bien & pour le mal. Rien n'est plus opposé aux idées de ce Prélat. Son équilibre de *puissance* n'est pas un équilibre de *penchant*. Il dit expressément que cet équilibre ne consiste point dans une *égalité de deux plaisirs contraires*, mais dans une *égalité de forces entre l'attrait de la tentation & le pouvoir de la volonté fortifiée par la grace*. On peut avoir un vrai pouvoir d'agir contre les penchans les plus forts. Les habitudes du mal ou du bien ne détruisent jamais la li-

tir à l'action de Dieu qui nous dispose par sa grace à consentir ainsi. Quand on fait le mal, on ne fait que résister à l'action de Dieu, qui ne fait rien de bon en nous, sans nous, afin de nous faire mériter.

Par-là on donne tout au Créateur, sans le faire auteur du mal. Rien ne reste à la créature, sans la grace, que la triste puissance de se déregler & de se corrompre, ou tout au plus de faire, par amour propre, ce qu'elle ne doit faire que pour Dieu seul. Elle ne peut,

berté. Plus on se confirme dans l'un, plus on perd sa facilité pour l'autre. Mais l'ame ne perd jamais sa *mobilité*, jusques à ce qu'elle soit fixée par la mort dans une immobilité parfaite avec les Anges, ou les Démons. Le mot d'*équilibre* n'est pas une expression nouvelle. Saint Basile s'en sert dans le même sens que M. de Cambray, dans son Homelie sur le Pseaume 61. Je dois cette remarque au Reverend Pere de Tournemine Jesuite, pour qui M. de Cambray avoit une considération & une amitié particuliere.

ſans cette grace, faire aucune action dont Dieu eſt la fin, ni par conſéquent dont il ſera la récompenſe.

Selon M. de Cambray, le ſyſtême des deux délectations détruit la liberté. Tout eſt l'effet d'une ſenſation délicieuſe qui ſaiſit inopinément, & qui entraîne invinciblement la volonté par un empire doux, mais qui ne laiſſe aucun choix dans le moment actuel. La volonté n'eſt libre, que parce qu'elle peut être muë différemment en differens tems. C'eſt-à-dire, que ce ſyſtême réduit la liberté de l'ame à la mobilité d'une pierre, qui peut être pouſſée tantôt d'un côté & tantôt d'un autre. Selon ce ſyſtême, le libre arbitre eſt l'uſage que Dieu peut faire de la volonté humaine, & non celui que nous en faiſons.

De plus, ſelon M. de Cambray, ce ſyſtême anéantit la charité, en

tant que distinguée de l'esperance. On ne regarde plus Dieu que comme béatifiant. L'idée de l'infinie perfection, vrai motif de la charité, est la plus claire & la plus lumineuse de toutes les idées ; cependant elle ébranle, elle remuë, elle frappe moins sensiblement que la perception des objets finis. Elle n'agit que sur le fond intime d'une ame qui a travaillé longtems à se vuider, à se purifier, à se séparer des objets sensibles. Un cœur, dont l'unique ressort est le plaisir, n'en peut être touché. Son amour ne surpasse pas l'attrition. Aimer Dieu pour les plaisirs qu'il nous cause, ou l'aimer, de peur d'être privé de ces plaisirs, se réduit à la même chose. L'Eglise foudroïe tout Quiétisme qui renonce à la chaste espérance ; mais elle abhorre tout Jansenisme, qui bannit la pure charité. Elle veut qu'on exerce les actes de l'une & de l'autre de ces

deux vertus. Elle les distingue & les unit sans les détruire.

Enfin, selon M. de Cambray, ce systême rend souvent la vertu impraticable. Si le plaisir étoit le seul ressort du cœur humain & la seule raison de nos déterminations libres, il seroit impossible d'aimer la vertu, quand elle n'est pas accompagnée d'une délectation aperçuë. Car la volonté ne peut pas aimer sans raison d'aimer, ni se mouvoir sans force mouvante. Voilà la pieté réduite à une sensualité spirituelle, qui ne peut jamais nous inspirer aucune vertu noble, & qui nous laisse souvent sans ressource contre le vice. Voici comme M. de Fenelon fait parler dans la tentation un homme qui agit selon ces principes.

„ La douceur céleste m'a abandonné. Je ne sens plus que le seul „ plaisir corrompu. Je comptois sur „ une efficacité délicieuse & in-

» vincible qui m'enleveroit tou-
» jours à toutes mes foiblesses. Je
» regardois la vie chrétienne com-
» me un enchantement de dévo-
» tion. Je me flatois d'aller tout
» droit en Paradis par un chemin
» semé de roses. J'en pleurois de
» joïe. Je croïois déja voir les Cieux
» ouverts. Je bénissois Dieu qui
» vouloit me nécessiter dès ce mon-
» de à être bienheureux dans l'au-
» tre. Mais par malheur je suis
» tombé depuis six mois dans un
» grand mécompte. La source du
» plaisir pieux est tout-à-coup ta-
» rie pour moi. Je ne sens plus que
» le seul plaisir du peché. En l'état
» où je suis, il m'est aussi impossi-
» ble, selon l'expression de nos
» Docteurs, de résister au plaisir
» victorieux du vice, que de *cou-
» rir la poste sans cheval.*

De-là M. de Cambray conclud, qu'il y a un amour de l'ordre, du beau & du parfait, au-dessus de

tout goût & de tout sentiment, qui peut agir en nous, quand le plaisir sensible de la grace nous manque, & qui est une raison suffisante pour remuer la volonté dans toutes les peines &privations qu'on rencontre dans les routes sacrées de la vertu. C'est ainsi, selon ce Prélat, que les Saints, à l'imitation de leur grand modéle, ont demeuré fideles à Dieu dans les souffrances les plus terribles. La capacité de leur ame étoit remplie par les peines purifiantes de l'amour, & cependant ces divins amans restoient soumis à la volonté suprême, non parce qu'elle étoit délectable, mais parce qu'elle étoit juste. Le ressort par lequel Dieu les remuoit alors, n'étoit pas l'impression agréable qu'il faisoit sur eux, mais la connoissance pure qu'il leur donnoit de ce qui lui étoit dû. Car ils ont été souvent privez de toute consolation céleste & terrestre,

jusques à s'écrier avec leur divin Chef, *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?*

Cette idée de M. de Cambray sur le double ressort de la volonté, est donc une suite nécessaire de sa Théologie sur le pur amour. M. de Meaux, en combattant cette Doctrine, a ôté toute ressource de raisonnement contre le Jansenisme. Il n'a laissé que celle de l'autorité pour accabler sans convaincre. M. de Cambray accorde toujours la décision de l'Eglise avec les raisonnemens les plus justes. Il concilie l'obéïssance & la persuasion. Il ramene tout à l'unité de principes. Il est toujours d'accord avec lui-même.

Les Jansenistes n'ont de ressource contre lui, qu'en disant, qu'il n'étoit point Théologien. C'est comme si l'on disoit qu'un Jurisconsulte n'est point habile, parce qu'il n'embroüille pas sa question de ter-

mes obscurs, quoiqu'il développe le sens des Loix par des principes simples, clairs, & toujours approuvez du Législateur.

On lui a reproché d'avoir avancé des idées outrées sur l'autorité Ecclésiastique. Voici les trois principes dont on se formalise. 1. Le consentement tacite ou exprès de la pluralité des Evêques assemblez, ou non assemblez, imprime aux décisions du souverain Pontife le caractere sacré d'un Dogme de foi. 2. L'Eglise est seul juge des bornes de son autorité, autrement chaque particulier se croiroit en droit de réclamer contre ses décisions, sous prétexte qu'elle auroit passé les bornes. 3. L'Eglise est aussi infaillible en jugeant des saines paroles, que de la saine doctrine, autrement son infaillibilité seroit inutile. Puisque ce n'est que par les paroles qu'on fait entendre les pensées, si en pensant bien, elle parloit mal, ses

Canons seroient plus nuisibles que si elle pensoit mal, en parlant bien. De-là il conclud qu'il faut se soumettre à l'Eglise, quand elle condamne, non le sens personnel & interieur d'un Auteur, dont elle ne prétend point être juge, mais le sens naturel de son texte. On voit par la simple exposition de ces Maximes, qu'elles sont des conséquences naturelles & nécessaires des principes catholiques.

Tandis que M. de Cambray soutenoit ainsi la verité, il étoit bien éloigné de perdre la charité par un zéle amer, hautain & Judaïque. Il n'a jamais exercé aucune tyrannie dans un Diocése. En attaquant les préjugez des hommes, il a toujours ménagé leurs personnes, & respecté leurs vertus. Cependant ceux qui ne connoissoient point son caractere, ont cru qu'il se réjoüissoit des disgraces de M. le Cardinal de Noailles. Voici comme il s'en ex-

plique un an avant sa mort, dans une Lettre à un de ses amis.

A Cambray ce 12. Mars 1714.

La plûpart des gens peuvent s'imaginer que j'ai une joie secrete & maligne de tout ce qui se passe. Mais je me croirois un démon, si je goûtois une joie si empoisonnée, & si je n'avois pas une véritable douleur de ce qui nuit tant à l'Eglise. Je vous dirai même par une simplicité de confiance, ce que d'autres que vous, ne croiroient pas facilement; c'est que je suis véritablement affligé pour la personne de M. le Cardinal de Noailles. Je me représente toutes ses peines. Je les ressens pour lui. Je ne me souviens du passé que pour rappeller toutes les bontez dont il m'a honoré pendant tant d'années. Tout le reste est effacé, Dieu merci, de mon cœur. Rien n'y est alteré. Je ne regarde que la seule main de Dieu qui a voulu m'humilier par miséricorde. Dieu lui-même est témoin

des ſentimens de reſpect & de zéle qu'il met en moi pour ce Cardinal.

La pieté que j'ai vuë dans M. le Cardinal de Noailles, me fait eſperer qu'il ſe vaincra lui-même pour rendre le calme à l'Egliſe, & pour faire taire tous les ennemis de la Religion. Son exemple rameneroit d'abord les eſprits les plus indociles & les plus ardens. Ce ſeroit pour lui une gloire ſinguliere dans tous les ſiécles. Je prie tous les jours pour lui à l'Autel, avec le même zéle que j'avois il y a vingt ans.

L'an 1710. j'eus l'honneur de voir M. de Cambray pour la premiere fois. Je crois devoir raconter les entretiens que j'eus avec lui ſur la Religion, parce qu'ils feront connoître le caractere de ſon eſprit, & montreront en même-tems que ſa pieté, loin de conduire à un Déïſme ſubtil & à l'indépendance de toute autorité viſible, comme l'ont inſinué ſes adverſaires, four-

nit au contraire les preuves les plus ſolides du Chriſtianiſme & de la Catholicité.

Né dans un Païs libre où l'eſprit humain ſe montre dans toutes ſes formes ſans contrainte ; je parcourus la plûpart des Religions pour y chercher la verité. Le fanatiſme, ou la contradiction qui regnent dans tous les differens ſyſtemes Proteſtans, me révolterent contre toutes les Sectes du Chriſtianiſme.

Comme mon cœur n'étoit point corrompu par les grandes paſſions, mon eſprit ne put goûter les abſurdités de l'Athéiſme. Croire le néant ſource de tout ce qui eſt, le fini éternel, ou l'infini un aſſemblage de tous les êtres bornez, me parurent des extravagances plus inſoutenables que les dogmes les plus inſenſez d'aucune Secte des Croïans.

Je voulois alors me refugier dans le ſage Déiſme, qui ſe bor-

ne au respect de la Divinité ; & aux idées immuables de la pure vertu, sans se soucier ni du culte exterieur, ni du Sacerdoce, ni des Mysteres. Je ne pus pas cependant secoüer mon respect pour la Religion chrêtienne dont la morale est si sublime. Mille doutes vinrent souvent accabler mon esprit. Se précipiter tout-à-fait dans le Déïsme, me paroissoit une démarche hardie. S'arrêter dans aucune Secte du Christianisme, me sembloit une foiblesse puérile. J'errai çà & là dans les principes vagues d'un Tolérantisme outré, sans pouvoir trouver un point fixe. C'est dans ces dispositions que j'arrivai à Cambray.

M. l'Archevêque me reçut avec cette bonté paternelle & insinuante qui gagne d'abord le cœur. J'entrai avec lui, pendant l'espace de six mois, dans un examen fort étendu de la Religion. Je ne pour-

rai pas raconter ici tout ce qu'il me dit sur cette matiere. J'en dirai seulement la substance. Voici à peu près comme je lui développai mes principes.

Dieu ne demande point d'autre culte que l'amour de sa perfection infinie, d'où découlent toutes les vertus humaines & divines, morales & civiles. Tous les Philosophes, tous les Sages, toutes les Nations ont eu quelque idéede cette Religion naturelle ; mais ils l'ont mêlée de dogmes plus ou moins vrais, & l'ont exprimée par un culte plus ou moins propre. Toutes sortes de Religion sontagréables à l'Etre souverain, lorsqu'on se sert des cerémonies, des opinions & des erreurs mêmes de sa Secte, pour nous porter à l'adoration de la Divinité. Il faut un culte exterieur, mais les differentes formes de ce culte sont comme les differentes formes du Gouvernement civil, plus ou moins

bonnes ſelon l'uſage qu'on en fait. Je ne ſçaurois ſouffrir qu'on borne la vraie Religion à une Societé particuliere. J'admire la morale de l'Evangile, mais toutes les opinions ſpéculatives ſont des choſes indifferentes, dont la ſouveraine Sageſſe fait peu de cas. Il me répondit ainſi.

Vous ne ſçauriez reſter dans votre indépendance philoſophique, ni dans votre tolérance vague de toutes les Sectes, ſans regarder le Chriſtianiſme comme une impoſture. Car il n'y a aucun milieu raiſonnable entre le Déiſme & la Catholicité.

Cette idée me parut un paradoxe. Je le priai de me l'expliquer. Il continua ainſi.

Il faut ſe borner à la Religion naturelle, fondée ſur l'idée de Dieu, en renonçant à toute Loi ſurnaturelle, & revelée ; ou ſi l'on en admet une, il faut renonnoître

quelque autorité suprême qui parle à tout moment pour l'interpreter. Sans cette autorité fixe & visible, l'Eglise Chrêtienne seroit comme une Republique à qui l'on auroit donné des Loix sages, mais sans Magistrats pour les executer. Quelle source de confusion ! chacun viendroit, le livre des Loix à la main, disputer de son sens. Les Livres divins ne serviroient qu'à nourrir notre vaine curiosité, la jalousie des opinions, & la présomption orgueilleuse. Il n'y auroit qu'un seul Texte, mais il y auroit autant de manieres differentes de l'interpréter, que de têtes. Les divisions & les subdivisions se multiplieroient sans fin & sans ressource. Notre souverain Législateur n'a-t'il pas mieux pourvû à la paix de sa Republique & à la conservation de sa Loi ?

De plus ; s'il n'y a pas une autorité infaillible qui nous dise à

tous... Voilà le vrai ſens de l'Ecriture Sainte.... Comment veut-on que le Païſan le plus groſſier & l'Artiſan le plus ſimple s'engagent dans un examen, où les Sçavans même ne peuvent s'accorder. Dieu auroit manqué aux beſoins de preſque tous les hommes, en leur donnant une Loi écrite, s'il ne leur avoit pas donné en même tems un Interpréte sûr, pour leur épargner une recherche dont ils ſont incapables. Tout homme ſimple & ſincere n'a beſoin que de ſon ignorance bien ſenſée, pour voir l'abſurdité de toutes les Sectes qui fondent leur ſeparation de l'Egliſe Catholique ſur l'offre de le rendre Juge des matieres qui ſurpaſſent la capacité naturelle de ſon eſprit. Doit-on croire la nouvelle réforme qui demande l'impoſſible, ou l'ancienne Egliſe qui pourvoit à l'impuiſſance humaine.

Enfin il faut rejetter la Bible

comme une fiction, ou se soumettre à cette Eglise. Consultez les Livres sacrez, Examinez l'étenduë des promesses que Jesus-Christ a faite à la Hiérarchie, depositaire de sa Loi. *Il dit que tout ce qu'elle liera sur la Terre, sera lié dans le Ciel; qu'il sera avec elle jusques à la consommation des siécles; que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle; que celui qui l'écoute, l'écoute lui-même; que celui qui la méprise, le méprise; & enfin qu'elle est la base & la colonne de la verité.* Vous ne pouvez éluder la force de ces termes par aucun Commentaire: vous n'avez de ressource qu'en rejettant tout ensemble l'autorité du Législateur & celle de sa Loi.

Quoi, Monseigneur, lui dis-je avec impetuosité? Vous voulez que je regarde quelque Societé sur la terre comme infaillible? J'ai parcouru la plûpart des Sectes. Souffrez que je vous le dise,

avec tout le respect qui vous est dû, les Prêtres de toutes les Religions sont souvent plus corrompus ou plus ignorans que les autres hommes. Ils me sont tous également suspects.

Il me répondit d'un ton doux & moderé. Si nous ne nous élevons point au-dessus de ce qui est humain dans les plus nombreuses assemblées de l'Église, nous n'y trouverons que de quoi nous choquer, nous révolter & nourrir notre incrédulité, passions, préjugez, foiblesses humaines, vûës politiques, brigues & cabales. Mais il faut d'autant plus admirer la Sagesse & la Toute-puissance divine, qu'elle accomplit ses desseins par des moïens qui semblent devoir les détruire. C'est ici que le Saint Esprit se montre maître du cœur humain. Il fait servir tout ce qui paroît défectueux dans les Pasteurs particuliers, à l'accom-

plissement de ses promesses ; & par une providence toûjours attentive, veille au moment de leur décision, & la rend toûjours conforme à sa volonté. C'est ainsi que Dieu agit en tout & par tout. Dans les Puissances civiles & ecclésiastiques, tout obéït à ses loix. Tout accomplit ses desseins d'une maniere nécessaire ou libre. Ce n'est pas la sainteté de nos Superieurs, ni leurs talens personnels qui rendent notre obéïssance une vertu divine, mais la soumission interieure de l'esprit à l'ordre de Dieu.

Je lui demandai du tems pour péser la force de ses raisonnemens, je les repassai dans mon esprit, je les examinai nuit & jour. Je sentis enfin après de longues recherches, qu'on ne peut admettre une loi revelée, sans se soumettre à son Interpréte vivant. Mais cette verité fit toute une autre impression sur moi qu'elle ne devoit

faire

faire naturellement. Mon ame s'enveloppa de nuages épais. Je sentis toutes les attaques de l'incredulité.

Dans le tems de cette agitation extrême, j'eus une tentation violente de le quitter. Je commençai à soupçonner sa droiture. Il n'y avoit qu'un seul moyen de surmonter mes peines. C'étoit de lui en faire la confidence. Quels combats ne souffris-je point avant que de pouvoir me resoudre à cette simplicité ? Il falloit cependant passer par-là. Je lui demandai donc une audience secrete. Il me l'accorda, je me mis à génoux devant lui, & lui parlai ainsi. Pardonnez, Monseigneur, à l'excès de mes peines. Votre candeur m'est suspecte, & je ne sçaurois plus vous écouter avec docilité. Si l'Eglise est infaillible, vous avez donc condamné la doctrine du pur amour, en condamnant votre Li-

vre des Maximes. Si vous n'avez condamné cette doctrine, votre soumission étoit feinte. Je me vois dans la dure necessité de vous regarder comme ennemi, ou de la charité, ou de la verité. A peine eus-je prononcé ces paroles, que je fondis en larmes. Il me releva, m'embrassa avec tendresse, & me parla ainsi.

„ L'Eglise n'a point condamné „ le pur amour, en condamnant „ mon Livre. Cette doctrine est „ enseignée dans toutes les Ecoles „ catholiques; mais les termes dont „ je m'étois servi pour l'expliquer, „ n'étoient pas propres pour un „ Ouvrage dogmatique. Mon Li- „ vre ne vaut rien. Je n'en fais „ aucun cas. C'étoit l'avorton de „ mon esprit, & nullement le fruit „ de l'onction du cœur. Je ne veux „ pas que vous le lisiez. „ Il me dit ici tout ce que j'ai raconté ci-dessus, en parlant de ce Livre, &

m'expliqua cette matiere à fond.

Cette conversation dissipa toutes mes peines sur sa personne, cependant mes doutes sur la Religion augmenterent. Je voïois, qu'en raisonnant philosophiquement, il falloit devenir Catholique ou Déïste; mais le sage Déïsme me paroissoit une extrêmité plus raisonnable que la Catholicité. La verité s'enfuit de mon esprit, tandis que la douce paix abandonna mon cœur. Je tombai dans une mélancolie profonde. Quelques semaines se passerent sans que je pusse lui parler. Il essaïa plusieurs fois d'ouvrir mon cœur, & il s'y prit d'une façon si insinuante, que je ne pus lui résister. Enfin je lui parlai ainsi d'une voix tremblante.

Votre derniere conversation a fait une étrange impression sur moi. Toutes mes lectures & recherches ne servent plus de rien. Je vois bien qu'il n'y a aucun mi-

lieu raisonnable entre le Déïsme & la Catholicité. Mais plûtôt que de croire tout ce que les Catholiques croyent ordinairement, je choisis de me jetter dans l'autre extrême. Je me retranche dans ce pur Déïsme qui est également éloigné de la crédulité fade, & de l'incrédulité outrée. Ma foi dégagée de la multiplicité d'opinions incertaines, subtiles & choquantes, se réduit à la Religion éternelle, universelle & immuable de l'amour. Pour en sentir la verité, chacun n'a besoin que de rentrer en lui-même.

Combien y a-t'il peu d'hommes, reprit-il, qui soient capables de rentrer ainsi en eux-mêmes, pour consulter la pure raison ? Supposé qu'il y eût quelques hommes çà & là, qui pussent marcher par cette voie purement intellectuelle ; cependant le commun des hommes en est incapable, & a besoin d'un secours ex-

terieur. Les passions subtiles de l'esprit n'aveuglent pas moins que les passions grossieres. Les premieres veritez échappent quelquefois aux génies même très philosophiques. On ne trouve plus de principes fixes pour les arrêter dans le torrent des incertitudes qui les entraînent.

Comme dans la societé civile *il a fallu mettre la raison par écrit*, reduire ses préceptes dans un corps de Loix, établir des Magistrats pour les faire executer, parce que tous les hommes ne sont pas en état de consulter & de suivre par eux-mêmes la loi naturelle ; de même dans la Religion, les hommes ne voulant pas écouter avec attention, ni suivre par amour la voix interieure de la souveraine Sagesse, rien n'étoit plus digne de Dieu, que de parler lui-même à sa créature d'une maniere sensible, pour convaincre les incré-

dules, pour fixer les visionnaires, pour instruire les ignorans, & pour les réunir tous dans la croyance des mêmes veritez, dans la pratique du même culte, dans la soumission à une même Eglise. Pourquoi vous revoltez-vous contre un secours si necessaire pour la foiblesse humaine, sans lequel les Nations les plus sçavantes & les plus polies sont tombées dans les erreurs les plus grossieres sur la Divinité & sur la morale?

La Philosophie de l'amour, lui dis-je, en l'interrompant avec ardeur, est commune à tous les esprits, à toutes les Nations, à toutes les Religions. On en trouve des vestiges partout, jusques dans le sein du Paganisme. Les ames simples l'ont peut-être mieux pratiquée que les Philosophes n'en ont parlé. Chaque Secte y a mêlé des opinions absurdes. J'en trouve dans la Bible comme partout

ailleurs. Mais, Monſeigneur, diſpenſez-moi de vous parler. Je crains de blaſphêmer ce que j'ignore.

Il demeura quelque tems en ſilence,, ſans me répondre, puis il me dit. Celui qui n'a point ſenti tous les combats que vous ſentez pour parvenir à la verité, n'en connoît point ſon prix. Ouvrez-moi votre cœur. Ne craignez point de me choquer, je vois votre plaie, elle eſt profonde, mais elle n'eſt pas ſans reſſource, puiſque vous la découvrez.

Je continuai ainſi : Il me paroît que le Légiſlateur des Juifs nous repréſente l'Etre ſouverain comme un tyran, qui rend tout le gen-
:e humain malheureux, parce que
eur premier Pere mangea un fruit
léfendu. Ils n'ont pû participer,
:vant leur exiſtence, à cette fau-
e légere ; cependant Dieu les en
'unit, non-ſeulement par les ſouf-

frances corporelles & la mort, mais en les livrant à toutes les passions, & enfin aux peines éternelles. Selon la croyance commune, Dieu oublie toutes les Nations de la terre, pour ne s'occuper que d'un peuple groſſier, rebelle, injuſte & cruel, dont les dogmes & les mœurs paroiſſent indignes de la Divinité.

Un ſecond Légiſlateur vient. Sa morale eſt plus ſublime, & ſes mœurs plus pures. Je ne dis point avec certains eſprits téméraires, qu'il a été impoſteur. Je le crois un excellent Philoſophe, qui n'a cherché qu'à rendre les hommes bons & heureux, en leur apprenant le vrai culte de l'Etre ſuprême. Mais les prétendus Dépoſitaires de ſa loi l'ont noyée dans une multitude de fictions abſurdes, de dogmes obſcurs, d'opinions frivoles, qui rendent le Créateur moins aimable pour ſa créature.

Il m'écouta jusqu'au bout avec une tranquillité admirable, puis il me dit. Dieu a tellement temperé la lumiére & les ombres dans ses oracles, que ce mêlange est une source de vie pour ceux qui cherchent la verité, afin de l'aimer ; & un abîme de tenébres pour ceux qui la combattent, afin de flater leur passion. La plûpart des objections que vous venez de faire, sont des tours faux & malins que les incredules donnent à la Religion. Ecoutez-moi de grace un instant avec attention : Voici un autre plan de la Bible.

Dieu veut être aimé, *comme il le mérite*, avant que de se faire voir *comme il est*. La vûë lumineuse de son essence nous détermineroit invinciblement à l'aimer ; mais il veut être aimé d'un amour libre & de pur choix. C'est pour cela que tous les êtres libres pas-

ſent par un état d'épreuve, avant que de parvenir à la ſuprême béatitude de leur nature. Le commencement de leur exiſtence eſt un noviciat d'amour.

Les Anges & nos premiers Peres ayant abuſé de leur liberté dans un Paradis d'immortalité & de délices, Dieu changea notre état d'épreuve dans un état mortel, mêlé de biens & de maux, afin que l'experience du vuide & du néant qu'on trouve dans les créatures, nous fit deſirer ſans ceſſe une meilleure vie. Depuis ce tems nous naiſſons tous avec un penchant vers le mal. Nos ames ſont condamnées à des priſons terreſtres qui obſcurciſſent nôtre eſprit, & appéſantiſſent nôtre cœur; mais par la grace du Liberateur, cette concupiſcence n'eſt pas une force invincible qui nous entraîne, elle n'eſt qu'une occaſion de combat, & par-là une ſource de mérite.

Aimer Dieu dans les privations & les peines ; est un état plus méritoire que celui des Anges qui aiment dans la joüissance & les plaisirs. Voilà le mystére de la Croix si scandaleux pour l'imagination, & pour l'amour propre des hommes profanes.

Nous naissons donc tous malades, mais le remede est toujours présent pour nous guérir. La lumiere qui éclaire tout homme venant au monde, ne manque jamais à personne. Cette Sagesse souveraine a parlé differemment selon les differens tems & les differens lieux ; aux uns par une loi surnaturelle & par les miracles des Prophétes ; aux autres par la loi naturelle & par les merveilles de la création. (a) *Chacun sera jugé selon la loi qu'il a connuë, & non selon celle qu'il a ignoré. Nul ne sera condamné, que parce qu'il n'a*

(a) S. August.

point profité de ce qu'il a sçu, pour mériter d'en connoître davantage.

Enfin Dieu est venu lui-même sous une chair semblable à la nôtre, pour expier le peché, & pour nous donner un modéle du culte qui lui est dû. Dieu ne peut pardonner au criminel, sans montrer son horreur pour le crime; c'est ce qu'il doit à sa justice, & c'est ce que Jesus-Christ a seul pû faire. Il a montré aux hommes, aux anges & à tous les esprits célestes l'opposition infinie de la Divinité pour le renversement de l'ordre, puisquil a tant coûté de douleurs & d'agonie à l'Homme-Dieu.

De plus ce sacrifice de Jesus-Christ immolé par hommage à la Sainteté divine, son anéantissement profond devant l'Etre suprême, son amour infini de l'ordre, seront le modéle éternel de l'amour, de l'adoration, de l'hommage de toutes les intelligences. C'est par-là qu'elles apprendront

ce qu'elles doivent à l'Etre infini, en voyant le culte qu'il se rend à lui-même par la sainte humanité.

La Religion de ce Pontife éternel, ne consiste que dans la charité. Les Sacremens, les Cerémonies, le Sacerdoce ne sont que des secours salutaires pour soulager notre foiblesse ; des signes sensibles pour nourrir en nous-mêmes & dans les autres la connoissance & l'amour de notre Pere commun ; ou enfin des moyens necessaires pour nous retenir dans l'ordre, l'union & l'obéïssance.

Bien-tôt ces moïens cesseront, les ombres disparoîtront ; le vrai Temple s'ouvrira ; nos corps ressusciteront glorieux, & Dieu communiquera éternellement avec ses créatures, non-seulement selon sa pure divinité, mais sous une forme humaine, pour nous montrer tout ensemble les mystéres de son essen-

ce, & les merveilles de ſa création.

Voilà le plan géneral de la providence, voilà, pour ainſi dire, la philoſophie de la Bible : y a-t'il rien de plus digne de Dieu, ni de plus conſolant pour l'homme que ces hautes & nobles idées ? Ne devroit-on pas les ſouhaiter vraies, ſuppoſé qu'on ne pût en démontrer la verité.

Alors je lui dis : Moïſe & Jeſus-Chriſt n'ont-ils pas pû former ce beau ſyſtême par un eſprit philoſophique, ſans aucune miſſion divine ? N'ont-ils pas pû ſuppoſer un commerce avec la Divinité, non pour tromper les hommes, mais pour donner du crédit à leur loi, & par-là nous rendre bons & heureux, en nous apprenant la vraïe morale ?

Il me répondit ainſi : Moïſe & Jeſus-Chriſt ont prouvé leur miſſion par des faits ſurnaturels, qui portent les caracteres d'une ſageſ-

ſe & d'une puiſſance infinie.

Je ne vous parlerai point des miracles de Moïſe, ni de la tranſmiſſion incorruptible juſqu'à nous, des livres qui en contiennent l'Hiſtoire. Vous pourrez en voir les preuves dans l'excellent Diſcours de M. de Meaux ſur l'Hiſtoire Univerſelle. Il a montré la chaîne de la Tradition depuis l'origine du monde. Il l'a fortifiée par des réflexions qui marquent également l'étenduë de ſon eſprit & de ſa ſcience.

Je ne vous parlerai point des faits prédits dans ces anciens Livres qui demandoient, non-ſeulement une ſageſſe divine pour les prévoir, mais une puiſſance infinie pour les accomplir. Telle étoit la converſion des Gentils au Chriſtianiſme; événement qui dépendant de la coopération libre de l'homme, marque que le Dieu qui l'a révelé, avoit un empire incommu-

nicable sur les cœurs.

Je n'entrerai point, continua-t'il, dans le détail de ces faits qui marquent visiblement, que la Loi des Juifs venoit d'enhaut. Je vais droit au Christianisme. En démontrant sa verité, on prouve celle du Judaïsme, puisque le Législateur des Chrétiens l'a supposé divin.

Les miracles de Jesus-Christ n'ont pas été faits dans un coin, dans les retraites impénetrables, ni dans les antres profonds; mais à la face de tout un peuple ennemi & incrédule, répandus ensuite, & renouvellez par les Apôtres dans plusieurs Nations différentes qui avoient un interêt puissant de les convaincre de fausseté, s'ils avoient été supposez. Nôtre Seigneur nourrit une multitude de peuple avec deux ou trois pains. Il guérit les maladies incurables par une simple parole. Il fait sortir les morts du tombeau. Il se ressuscite lui-même. Tout est

de

de notorieté publique, où la moindre imposture auroit été facile à découvrir. Il ne s'agissoit pas de prestiges qui fascinoient les yeux, de tours de souplesse, ni d'opérations subtiles de la Physique, mais de faits palpables, visiblement contraires aux loix communes de la nature. Les simples & les sçavans en étoient également juges. Ils n'avoient qu'à ouvrir les yeux, pour se convaincre de leur verité.

De plus, tout porte le caractere d'une bonté & d'une puissance infinie, qui agit sans parade, & à qui les prodiges ne semblent échapper que par compassion pour les hommes, pour soulager leurs miseres corporelles, ou pour guérir leurs esprits.

Ces miracles n'ont été faits que pour établir le vrai culte de la Divinité. Jesus-Christ nous assure qu'il ne les fait que pour ramener l'homme à son propre cœur, afin

d'y chercher les preuves de sa doctrine, dont la fin & la consommation est la charité.

Enfin les principaux témoins oculaires de ces faits miraculeux, ne sçauroient être suspects. Il est possible que les hommes, par entêtement ou par préjugé, souffrent toutes sortes de maux pour soutenir des erreurs spéculatives, parce qu'ils peuvent se persuader de bonne foi que ce sont des veritez; mais que les hommes, sans aucune vûë de plaisir, ni d'ambition, de récompense temporelle ou éternelle, s'exposent à toutes sortes de malheurs présens, & ensuite à la justice vengeresse d'un Dieu ennemi du mensonge, pour soutenir qu'ils ont entendu de leurs oreilles, & vu de leurs yeux des choses qui n'ont jamais été; cet amour désinteressé de la malice & de l'imposture est absolument incompatible avec la nature humaine, sur-

tout en des hommes qui paſſent leur vie à pratiquer & à enſeigner la morale la plus ſublime qui ait jamais été.

Trouve-t'on ces trois caracteres de verité dans les prétendus prodiges des Magiciens & des Impoſteurs, d'Apollonius & de Mahomet ? Ils ont pû donner aux hommes un ſpectacle d'oſtentation pour ſurprendre, pour les amuſer, & pour s'en rendre les maîtres. Mais ont-ils fait des choſes d'une telle notorieté publique, vûës par des témoins ſemblables, deſtinées pour établir une morale ſi pure ?

La Religion de Moïſe conſiderée toute ſeule & ſans rapport au Chriſtianiſme, pourroit être ſuſpecte de politique. On pourroit dire que les Magiciens d'Egypte aïant imité une partie de ſes prodiges, il n'a fait que les ſurpaſſer dans l'art magique. Mais dans la Religion de Jeſus-Chriſt, on ne

voit aucun prétexte d'incrédulité, aucune ombre de politique, aucun vestige d'interêt humain. Les miracles prouvent la mission divine du Législateur ; & la pureté de sa Loi prouve que ses miracles n'étoient point des prestiges. Quand un Législateur veut tromper les hommes par de faux prodiges, & abuser de leur crédulité, pour s'en rendre maître, invente-t'il une Religion qui détruit tout l'homme ; qui le rend étranger à lui-même ; qui renverse l'idolâtrie du *Moi* ; qui nous oblige d'aimer Dieu plus que nous-mêmes, & de ne nous aimer que pour lui ? Jesus-Christ nous demande cet amour, non-seulement comme un hommage dû à la perfection divine, mais comme un moïen nécessaire de nous rendre heureux.

Exilez ici bas pendant un moment infiniment petit, Jesus-Christ veut que nous regardions cette

vie comme l'enfance de notre être, & comme une nuit obſcure, dont tous les plaiſirs ne ſont que des ſonges paſſagers, & tous les maux des dégoûts ſalutaires, pour nous faire tendre à notre vraie patrie. Pénétrez de nôtre néant, de notre impuiſſance, de nos ténébres, il veut que nous nous expoſions ſans ceſſe devant l'Etre des êtres, afin qu'il retrace en nous ſon image, & qu'il nous embelliſſe de ſa propre beauté; qu'il nous éclaire & nous anime; qu'il nous donne le bien être comme l'être, la raiſon comme la vie, nos parfaits amours comme nos vraies lumieres; & que par-là il produiſe en nous toutes les vertus humaines & divines, juſques à ce qu'étant rendus conformes à lui, il nous abſorbe & nous conſomme dans ſon unité divine.

Voilà l'adoration en eſprit & en verité que propoſe l'Evangile, adoration que l'homme trouve ſi con-

forme à ses idées naturelles, quand on la lui découvre ; adoration cependant, dont on ne voit presque aucune trace dans le Paganisme le plus raffiné. Ce n'est que tard, & après que le Christianisme eut éclairé le monde, que les Philosophes Payens, Arabes & Persans ont emprunté ce langage, qu'ils ont toujours parlé imparfaitement.

Tout se soutient en Jesus-Christ, ses mœurs répondent à sa morale. Ce divin Législateur ne se contente pas de donner aux hommes les préceptes nuds & secs, d'une morale sublime, il la pratique lui-même, & nous met devant les yeux l'exemple d'une vertu accomplie, qui n'a rien & qui ne prétend rien sur la terre. Toute sa vie n'est qu'un tissu de souffrances, une adoration perpetuelle, un anéantissement profond devant l'Etre suprême, une soumission sans bornes à la volonté divine, & un

amour infini de l'ordre. Il meurt enfin comme abandonné de Dieu & des hommes, pour montrer que la vertu parfaite, ſoutenuë par le ſeul amour de la juſtice, peut demeurer fidéle au milieu des plus terribles peines, ſans aucune ombre de délectation ſenſible, ſoit céleſte, ſoit terreſtre. Voit-on partout ailleurs un ſemblable Légiſlateur, ou une telle Loi ? On ne trouvera le vrai culte de l'amour développé, purifié, & parfaitement pratiqué, que chez les Chrétiens.

L'établiſſement d'une telle Religion parmi les hommes eſt le plus grand de tous les miracles. Malgré toute la puiſſance Romaine, malgré les paſſions, les interêts, les préjugez de tant de Nations, de tant de Philoſophes ; de tant de Religions différentes, douze pauvres Pêcheurs ſans art, ſans éloquence, ſans force, répandent

partout leur doctrine. Malgré une persécution de trois siécles, qui semble devoir l'éteindre à tout moment, malgré le martyre perpétuel d'un nombre innombrable de personnes de toutes les conditions, de tous les sexes, de tous les païs, la verité triomphe enfin de l'erreur, selon les prédictions de l'ancienne & de la nouvelle Loi. Qu'on me montre quelqu'autre Religion qui ait ces marques visibles d'une Divinité qui la protége. Qu'un Conquérant établisse par les armes la croïance d'une Religion qui flate les sens; qu'un sage Législateur se fasse écouter & respecter par l'utilité de ses Loix; qu'une Secte accréditée, & soutenuë par la puissance civile, abuse de la crédulité du peuple; tout cela est possible. Mais que pouvoient avoir vu les Nations victorieuses, sçavantes & incrédules, pour se rendre si promptement à Jesus-Christ.

qui ne leur promettoit rien dans ce monde que perſécutions & ſouffrances ; qui leur propoſoit la croïance des myſtéres qui révoltent l'eſprit humain , & la pratique d'une morale qui ſacrifie toutes nos paſſions les plus favorites ; en un mot une foi & un culte qui déſeſperent tout enſemble notre raiſon & notre amour propre.

„ N'eſt-ce pas un miracle plus „ grand & plus incroïable , (a) „ que ceux qu'on ne veut pas croi- „ re , d'avoir converti le monde à „ une ſemblable Religion ſans mi- „ racles.

Je lui repliquai ainſi. Ce que vous me dites, Monſeigneur , me frappe & me pénetre. Cependant je me ſens toujours prêt à regarder des faits ſi éloignez , comme aïant pû être exagerez, alterez , ou ſuppoſez par les Prêtres & par les politiques, qui ſe ſervent de la Re-

(a) Saint Auguſt.

ligion pour dominer le peuple.

Il me répondit ainsi. On ne sçauroit douter de la verité de ces faits, puisque les Livres qui en contiennent l'Histoire, ont été reçus & traduits par un grand nombre de peuples divers, si-tôt qu'ils ont paru. Ils ont été lus dans les assemblées de presque toutes les Nations, de siécle en siécle. Personne cependant ne les a accusez de fausseté, ni les Juifs, ni les Payens, ni les Hérétiques, quoiqu'ils eussent un interêt puissant de les combattre, & d'en déceler l'imposture. Les Juifs disoient, à la verité, que Jesus-Christ avoit fait ses miracles par magie, mais ils ne les rejettoient pas comme supposez. Les Payens n'ont pû disconvenir de ces faits non plus que les Juifs. Celse, Porphyre, Julien l'Apostat, Plotin & les autres Philosophes, qui dès les premiers tems attaquerent le Christianisme avec toute la subtilité

imaginable, avoüerent la verité des miracles de Jesus-Christ, la sainteté de sa vie, & l'autenticité des livres qui en contiennent l'Histoire. Enfin les Sectes nombreuses & successives qui ont troublé l'Eglise en chaque siécle, prouvent invinciblement qu'on n'auroit pû corrompre le Texte sacré, sans que l'imposture eût été découverte. Ainsi en remontant de siécle en siécle jusqu'à Jesus-Christ, les Chrétiens, les Hérétiques, les Juifs, les Payens, les Grecs, les Romains, les Barbares, tous rendent témoignages aux mêmes faits & aux mêmes Livres. Comme la certitude de nos idées dépend de l'universalité & de l'immutabilité de l'évidence qui les accompagne: de même la certitude des faits dépend de l'universalité & de l'immutabilité de la Tradition qui les confirme. Il est impossible qu'on fasse croire à toute une Nation, &

ensuite à plusieurs Nations différentes, qu'elles ont vu d'abord de leurs yeux, & entendu de leurs oreilles des choses qui n'ont jamais été ; que la mémoire de ces faits supposez, soit perpétuée hautement, successivement, universellement dans tous les siécles, par des peuples différens, dont les interêts, la Religion, les préjugez sont contraires ; que ces peuples conspirent avec leurs ennemis pour répandre une illusion qui les confond & qui les condamne ; & que cependant dans le tems actuel de l'imposture, ni dans les siécles suivans, on ne la découvre jamais ; cela, dis-je, est non-seulement incroïable, mais absolument impossible.

Je suis charmé, lui dis-je alors, de voir cette réunion de preuves tirées des miracles & de la morale, de l'esprit intérieur de la Loi, & des prodiges extérieurs du Lé-

giſlateur. Les idées baſſes & mercenaires qu'on a communément de la Religion, me paroiſſoient trop indignes d'une Miſſion divine. Les miracles du Légiſlateur m'étoient ſuſpects, quand je ne connoiſſois point la beauté de la Loi. Mais, Monſeigneur, pourquoi trouve-t'on dans la Bible un contraſte ſi choquant de veritez lumineuſes & de dogmes obſcurs? Je voudrois bien ſéparer les idées ſublimes, dont vous venez de me parler, d'avec ce que les Prêtres appellent Myſtéres.

Il me répondit ainſi. Pourquoi rejetter tant de lumieres qui conſolent le cœur, parce qu'elles ſont mêlées d'ombres qui humilient l'eſprit? La vraie Religion ne doit-elle pas élever & abattre l'homme, lui montrer tout enſemble ſa grandeur & ſa foibleſſe? Vous n'avez pas encore une idée aſſez étenduë du Chriſtianiſme.

Il n'est pas seulement une Loi sainte qui purifie le cœur, il est aussi une sagesse mystérieuse qui dompte l'esprit. C'est un sacrifice continuel de tout soi-même en hommage à la souveraine raison. En pratiquant sa *morale*, on renonce aux plaisirs pour l'amour de la beauté supréme. En croïant ses *mystéres*, on immole ses idées, par respect pour la verité éternelle. Sans ce double sacrifice des *pensées* & des *passions*, l'holocauste est imparfait, notre victime est défectueuse. C'est par-là que l'homme tout entier disparoît & s'évanoüit devant l'*Etre des êtres*. Il ne s'agit pas d'examiner s'il est nécessaire que Dieu nous révele ainsi des mystéres pour humilier notre esprit. Il s'agit de sçavoir s'il en a révelé, ou non. S'il a parlé à sa créature : l'obéïssance & l'amour sont inséparables. Le Christianisme est un fait. Puisque vous ne doutez

plus des preuves de ce fait, il ne s'agit plus de choisir ce qu'on croira, & ce qu'on ne croira pas. Toutes les difficultez, dont vous avez rassemblé des exemples, s'évanouissent, dès qu'on a l'esprit guéri de la présomption. Alors on n'a nulle peine à croire qu'il y ait dans la nature divine & dans la conduite de sa providence, une profondeur impénetrable à notre foible raison. L'Etre infini doit être incompréhensible à la créature. D'un côté on voit un Législateur, dont la Loi est tout-à-fait divine, qui prouve sa soumission par des faits miraculeux, dont on ne sçauroit douter, par des raisons aussi fortes que celles qu'on a de les croire. D'un autre côté on trouve plusieurs mysteres qui nous choquent. Que faire entre ces deux extrêmitez embarrassantes d'une révelation claire, & d'un obscur incompréhensible? On ne trouve de ressource que

dans le ſacrifice de l'eſprit, & ce ſacrifice eſt une partie du culte dû au ſouverain Etre.

Dieu n'a-t'il point des connoiſſances infinies que nous n'avons point ? Quand il en découvre quelques-unes par une voie ſurnaturelle, il ne s'agit plus d'examiner le *comment* de ces myſtéres, mais la *certitude* de leur révelation. Ils nous paroiſſent incompatibles, ſans l'être en effet ; & cette incompatibilité apparente vient de la petiteſſe de notre eſprit, qui n'a pas de connoiſſances aſſez étenduës, pour voir la liaiſon de nos idées naturelles avec ces veritez ſurnaturelles.

Le Chriſtianiſme n'ajoute rien à votre pur Déïſme, que le ſacrifice de l'eſprit, & la Catholicité ne fait que perfectionner ce ſacrifice. Aimer purement, croire humblement, voilà toute la Religion Catholique. Nous n'avons

proprement que deux articles de foi, l'*amour* d'un Dieu invisible, & l'*obéïssance* à l'Eglise son oracle vivant. Toutes les autres veritez particulieres s'absorbent dans ces deux veritez simples & universelles, qui sont à la portée de tous les esprits. Y a-t'il rien de plus digne de la perfection divine, ni plus néceffaire pour la foiblesse humaine ?

Alors je lui dis. Ce ne sont plus les dogmes incompréhensibles de la foi qui m'arrêtent, mais certaines opinions qui se sont glissées parmi les Prêtres & le peuple. Dans l'Eglise Judaïque n'a-t'on pas pû obscurcir la Loi par des traditions incertaines? Je crois que l'Eglise n'enseignera jamais des erreurs dangereuses & damnables ; mais ne peut-elle pas tolerer certaines erreurs innocentes, parce qu'elles sont utiles & même nécessaires dans la foiblesse présente de la nature hu-

maine ? Telle est, par exemple, l'opinion sur l'éternité des peines. Rien ne seroit plus dangereux que d'affranchir les hommes de cette crainte salutaire. Mais il n'y a rien dans les idées naturelles que nous avons de la Divinité, ni même dans l'Ecriture sainte qui nous empêche de croire, que tôt ou tard tous les êtres reviendront à l'ordre. Voilà le dénouëment qu'Origene trouva pour justifier toutes les démarches de la Providence. Voilà de quoi répondre à toutes les objections de Celse, de Bayle, de tous les incrédules anciens & modernes, contre le systême chrétien. Laissez-moi cette seule idée, je vous abandonne tout le reste.

Non, non, me dit-il : Je ne veux vous laisser aucune ressource contre le sacrifice de l'esprit. Supposé que l'Eglise pût tolerer des erreurs innocentes, cependant comme elle n'enseignera ja-

mais aucune erreur dangereuſe qui puiſſe juſtifier la révolte & l'indépendance ; que tardez-vous à vous y ſoumettre, & à perdre dans l'incompréhenſibilité divine toutes les vaines ſpéculations qui pourroient mettre des bornes à votre obéïſſance ? Pendant la nuit obſcure de cette vie, il n'eſt pas permis de raiſonner ſur les ſecrets de la nature divine, ni ſur les deſſeins impénetrables de ſa Providence. Encore un moment, & tout ſera dévoilé. Dieu juſtifiera ſa conduite. Nous verrons que ſa ſageſſe, ſa juſtice & ſa bonté ſont toujours d'accord & inſéparables. C'eſt notre orgueil & notre impatience qui font que nous ne voulons pas attendre ce dénouëment. Au lieu de nous ſervir du rayon de lumiere qui nous reſte, pour ſortir de nos ténebres, nous nous perdons dans un labyrinte de diſputes, d'erreurs, de ſyſtê-

mes chimériques, de Sectes particulieres, qui troublent non-seulement la paix présente de la société humaine, mais qui nous indisposent pour la vraie vie de toutes les intelligences qui n'ont plus d'esprit propre, ni de volonté propre, parce que la même raison universelle les éclaire, & le même amour souverain les anime. Jusqu'ici vous avez voulu posséder la verité. Il faut à present que la verité vous possede, vous captive, & vous dépoüille de toutes les fausses richesses de l'esprit. Pour être parfait Chrêtien, il faut être désapproprié de tout, même de nos idées. Il n'y a que la Catholicité qui enseigne cette pauvreté Evangelique. Imposez donc silence à votre imagination. Faites taire votre raison. Dites sans cesse à Dieu, instruissez-moi par le cœur, & non par l'esprit; faites-moi croire, comme les Saints

ont cru; faites-moi aimer, comme les Saints ont aimé. Par-là vous ferez à l'abri de tout fanatisme & de toute incrédulité.

C'est ainsi que M. de Cambray me fit sentir, qu'on ne peut être sagement Déiste, sans devenir Chrétien, ni philosophiquement Chrétien, sans devenir Catholique. Un Prélat qui approfondissoit ainsi la verité jusques dans ses racines les plus cachées, étoit-ce un esprit superficiel ?

M. de Cambray raisonnoit avec la même force sur les preuves de la *Religion naturelle*, que sur celles de la *Religion révelée*. Nous avons là-dessus deux Ouvrages imprimez depuis sa mort, *l'Existence de Dieu*, & ses *Lettres sur la Religion*, dont quelques-unes furent écrites à M. le Duc d'Orleans, qui a toujours honoré ce Prélat d'une amitié suivie, & qui n'a jamais varié.

Les esprits secs & abstraits ne sentent pas assez le mérite de ces deux Ouvrages. M. de Cambray sçavoit que la plaïe de la plûpart de ceux qui doutent, vient non de leur esprit, mais de leur cœur. Il répand partout des sentimens pour toucher, pour interesser, pour saisir le cœur. Il tempere la sécheresse métaphysique par une onction qui flechit la volonté, dans le tems qu'elle éclaire l'esprit.

On trouve dans ces Ouvrages tous les principes de la plus sublime Philosophie. C'est ce que je vais montrer, en faisant l'Analyse de ses preuves de *l'Existence de Dieu*, *de la Liberté de l'homme*, *de la necessité d'un culte*, *& de l'immortalité de l'ame.*

Je me servirai, autant que je pourrai, de ses propres paroles. Je ne ferai que perfectionner ce qu'il a écrit par ce qu'il m'a dit. Encore une fois je ne raisonne

point, je ne fais que raconter. Ce n'est pas sortir des bornes de ma narration que de faire l'Histoire de l'esprit de M. de Cambray, en écrivant celle de sa Vie.

Il faut qu'il y ait quelque chose d'éternel. (a) Le Néant n'a pû produire ce qui est. *L'Etre par soi* n'est *éternel*, que parce qu'il porte toujours dans son propre fond la nécessité de son existence. Tous les êtres finis peuvent être, ou n'être pas. Tout infini, qui n'est pas l'infini suprême, ou l'infini en tout genre, n'a rien en soi qui le fait exister préferablement à un Infini d'un degré superieur, ainsi son existence n'est pas necessaire. *L'Etre par soi*, *l'Etre infini*, *l'Infini absolu* sont donc des termes synonymes. C'est pour cela que Dieu se définit *Celui qui est*.

La multiplicité est pauvre dans son abondance apparente. L'Infini

(a) L'existence de Dieu.

en tous ſens eſt ſouverainement *Un*, & ſouverainement *Tout*. Il eſt *tout Etre* & non *tous les êtres*. Il exiſte, il ſe connoît, il s'aime toujours également. Il contient ce qu'il y a de réel dans tous les êtres, par une ſimplicité indiviſible, & non par compoſition de parties. Il connoît tout ce qu'il y a d'intelligible, en ſe connoiſſant. Il aime tout ce qu'il y a d'aimable, en s'aimant. Il peut tout ce qu'il y a de poſſible, en voulant. Nous ne voyons point ſon eſſence, mais voilà une idée claire de ſes prorietez eſſentielles. Ce n'eſt là, je l'avouë, qu'une perception infiniment petite de l'infiniment grand, mais c'en eſt une très-réelle, qui le diſtingue de tous les êtres finis, ou infinis dans un ſeul genre.

Puiſque l'infini abſolu eſt le ſeul Etre qui exiſte par ſoi, puiſque les être finis ne ſçauroient être des parcelles détachées de ſa ſubſtan-

ce indivisible ; il faut que l'Eternel ait un vrai pouvoir de faire exister ce qui n'étoit pas. Nous n'avons aucune idée de cette puissance créatrice : mais il faut qu'elle soit en Dieu, autrement l'existence des êtres finis seroit impossible.

L'action par laquelle Dieu a tout créé, ne passe point. Il donne l'être à tout moment, parce qu'il peut l'ôter à tout moment. Il ne peut l'ôter qu'en cessant de le donner, ou en donnant le néant. Le néant ne se donne pas. La conservation des êtres est par conséquent un don perpétuel, c'est-à-dire, une création continuée. L'être qui est dépendant pour son existence, ne peut être que dépendant pour ses opérations. Les créatures agissent, comme elles existent. Elles reçoivent à tout moment leur activité, comme leur être. Quel vaste champ de veritez s'ouvre à l'esprit :

C'est Dieu seul qui crée tout, & qui fait tout dans son Ouvrage. C'est lui présent partout, qui donne sans cesse aux corps leurs formes & leurs mouvemens ; aux esprits, leurs vraies lumieres & leurs parfaits amours. Il rend sans cesse les uns intelligibles, & les autres intelligens. *(a)* C'est par lui seul

(*a*) N. B. Ce systême n'a rien de commun avec celui qui soutient que Dieu est non-seulement la cause de toutes nos sensations, mais leur objet immédiat. Selon le langage bizarre de ces Philosophes, dans le tems de la douleur, c'est le *doigt Idéal* qui est piqué par une *épingle intelligible*, dont l'un & l'autre sont des portions de l'étenduë intelligible, ou de la substance divine ; en tant que représentative de la matiere. Les nouveaux Spinosistes ont pris de là occasion de dire, que selon la nouvelle Philosophie, il n'y a qu'un seul Etre qui réunit dans sa substance, comme attributs, *l'étenduë intelligible & intelligente.* C'est ainsi que certains esprits subtils, jusques à être légers, ont poussé le Malebranchisme à l'impieté contre les intentions de l'Auteur.

qu'ils communiquent entre eux, selon certaines loix génerales qu'il a établies, pour conserver l'ordre & l'union dans ses Ouvrages.

Les *causes secondes* ne sont que les *simples occasions* de son action qui nous échape, à cause de sa délicatesse, & que nous attribuons faussement aux créatures & à nous-mêmes, en usurpant sur les droits de la Divinité. Il n'y a dans tous les êtres finis aucune ombre de vraie force, que celle de notre liberté, par laquelle nous pouvons consentir à l'action divine qui nous éclaire, nous excite, & nous meut.

(*a*) Le mouvement que Dieu nous imprime vers le bien en géneral, est le fond & l'essence de la volonté, & la source de tous nos amours. Mais ce mouvement ne nous porte jamais invinciblement vers aucun bien en particu-

(*a*) Idée de la Liberté.

lier. Nous pouvons toujours nous arrêter pour examiner si le bien qui se présente, est réel, ou apparent, selon l'ordre, ou contre l'ordre, bon en soi ou seulement flateur pour nous. Nous pouvons par consequent ceder à l'action de Dieu par vertu ou par volupté, par raison ou par plaisir, par respect pour ses perfections adorables, ou par goût pour nos sensations agréables. Voilà le double ressort qui explique notre liberté.

Ce pouvoir de consentir à l'action divine, ne suppose point une force infinie dans la créature. Il ne produit ni l'objet, ni l'action de l'objet, ni le mouvement vers l'objet. Notre action est toujours stérile par elle-même. Celle de Dieu est seule productrice de toutes nos perceptions lumineuses & béatifiantes. Elle est source unique de toutes les *veritez* & de tous les *plaisirs* qui nous remuent. Dieu

nous donne ſans ceſſe cette *acti-vité* (ou ce pouvoit de choiſir) comme il nous donne *l'être.* Nous avons un être different du ſien ; de même nous avons une activité differente de la ſienne. Mais comme nôtre être ne peut exiſter indépendamment du ſien, de même notre action ne peut rien produire ſans la ſienne qui fait tout en tous, ſelon certaines loix qu'il a établies.

La loi univerſelle des communications divines pour les êtres libres, eſt que Dieu s'y communique plus ou moins, ſelon qu'ils cédent plus ou moins à ſon action. Lorſqu'on péche, il ne faut pas qu'il y ait dans la créature une force égale à celle du Créateur, pour arrêter l'action de Dieu ; c'eſt lui-même qui s'arrête. Il n'agit point ; parce que la condition de ſon action manque.

En voyant à découvert le bien

souverain, toute intelligence finie s'y attacheroit invinciblement; mais elle pourroit s'y attacher, ou pour rendre hommage à sa perfection infinie, ou seulement pour joüir du bonheur. Séparer ces deux amours, c'est commettre un sacrilege. Rien n'étoit plus digne de Dieu pour nous confirmer éternellement dans le pur amour de l'ordre, que de nous y élever par un état d'épreuve, où nous pouvons sans cesse sacrifier nos sensations délectables à l'idée pure de son infinie perfection. Il ne nous a donc fait libres que pour nous rendre capables du pur amour.

C'est là le culte (*a*) que Dieu exige de sa créature, & la condition éternelle de nôtre union avec lui. L'ordre demande que nous aimions sa perfection infinie plus que notre finie perfection. Nous ne sommes que des biens bornez,

(*a*) Le culte de l'Etre suprême.

participez & dépendans. Au lieu que le premier Etre est le bien unique, source de tous les autres, le bien sans bornes, le bien indépendant. Notre amour pour ce bien doit être aussi un amour unique, source de tous nos amours, un amour sans bornes, un amour independant de tout autre amour. Au contraire l'amour de nous-mêmes doit être un amour dérivé de cet amour primitif, un amour ruisseau de cette source, un amour borné & proportionné à la petite portion de bien qui nous est échu en partage. Voilà le vrai culte dont Dieu ne sçauroit dispenser aucune créature intelligente, & sans lequel il ne peut se l'unir. Dieu est tout, & nous ne sommes qu'un rien revêtu par emprunt d'une très-petite parcelle de l'être. Ce *moi* qui nous est si cher, n'est, pour ainsi dire, qu'un petit morceau qui veut être le tout, & qui s'érige

en fausse divinité. Il faut renverser l'idole pour la réduire à sa petite place. Dès qu'on aura posé ce fondement, tout l'édifice s'élevera comme de lui-même. La Religion se trouvera toute développée dans notre cœur. L'existence de Dieu, la liberté de l'homme, la nature du culte une fois établies ; l'immortalité de l'ame suit nécessairement de ces trois principes.

(*a*) Nous sommes capables de connoître & d'aimer à l'infini. Dieu, en créant un être avec une capacité si vaste, n'a pû avoir d'autre fin que de se faire connoître comme verité souveraine, & de se faire aimer comme bonté universelle. Pendant cette vie l'homme ne remplit point cette fin. Toutes ses occupations ici bas sont indignes d'une capacité si noble. Or il est impossible que Dieu

(*a*) L'immortalité de l'Ame.

crée des êtres pour le connoître & pour l'aimer à l'infini, sans remplir jamais le dessein de leur création ; à moins qu'ils ne s'en rendent incapables par leur propre faute. Cette inconstance seroit infiniment indigne de la sagesse & de la bonté de Dieu, qui ne peut pas détruire un être qui l'aime, & qu'il n'a créé que pour l'aimer. Supposé donc que l'ame fût matérielle & mortelle par sa nature, elle pourroit s'immortaliser par l'amour.

C'est ainsi que M. de Cambray rendoit les Athées, Déïstes ; les Déïstes, Chrêtiens ; les Chrêtiens, Catholiques, par un enchaînement d'idées suivies pleines de lumiére & de sentiment. Tout se concentroit dans l'amour de l'ordre, tout en découloit. Cette grande idée donnoit de la force, de la beauté, de l'élevation & de l'unité à tous ses principes. Je ne

prétends pas démontrer ici ce systême. Mais je prie les incrédules de m'en montrer un autre, qui soit autre, qui soit aussi lié dans toutes ses parties, aussi fécond en conséquences lumineuses, aussi satisfaisant pour l'esprit & pour le cœur, que celui-ci

J'ai assez parlé de M. de Cambray comme Philosophe & comme Prélat; je dois à présent dire un mot de lui, comme Académicien. Pendant le tems qu'il étoit Précepteur des Princes, il fut choisi membre de l'Academie Françoise en l'année 1693.

Le discours qu'il prononça à cette occasion est un modéle dans ce genre. Son Telemaque admiré de toutes les Nations, & traduit dans presque toutes les Langues de l'Europe, ses Dialogues sur l'éloquence, sa Lettre à l'Academie Françoise, & ses Dialogues des Morts montrent égale-

ment la beauté de ſon génie, & la nobleſſe de ſes ſentimens.

Sa doctrine ſur ce qu'on appelle *Eſprit*, n'eſt pas moins admirable dans ſon genre, que ſa doctrine ſur l'Amour. On trouve partout la même unité de principes. Son but dans l'éloquence, comme dans le raiſonnement, eſt de ramener les hommes à la pure nature, de leur faire chercher le ſublime dans le ſimple, de faire ſervir le plaiſir à la vertu, & l'agréable à l'honnête.

C'eſt pour cela qu'il réduit toutes les regles de la vraie éloquence, *à peindre*, *à perſuader*, *à paſſionner*. Le véritable Orateur, ſelon lui, n'orne ſon diſcours que de veritez lumineuſes & de ſentimens nobles, qu'il revêt d'expreſſions claires & naturelles. *Il penſe, il ſent, & la parole ſuit.*

Pour *peindre* en parlant, M. de Cambray veut qu'on imite les Ra-

phaëls & les Carraches qui ſuivoient en tout la pure nature, ſans chercher à faire admirer leur belle imagination, en ſe joüant du pinceau. Il veut que ſon Orateur entre en ſocieté avec tous les êtres qui l'environnent, même les plus inanimez ; qu'il les vivifie ; qu'il les faſſe penſer, ſentir, aimer ; qu'il leur parle, & qu'ils lui répondent, mais qu'ils ne diſent jamais que ce que diroit la ſimple nature, ſi elle parloit en eux. Il ne rejette point les figures hardies, les images vives, les peintures aimables ; mais il veut que toutes les beautez du diſcours reſſemblent à celles de l'Architecture ; où l'on tourne en ornemens toutes les parties néceſſaires.

Pour *perſuader*, il veut que l'Orateur ſoit un génie reglé & correct, un vrai Philoſophe qui ne trouve beau que ce qui eſt vrai, qui ſçache mettre les grands prin-

cipes dans leur vrai point de vûe ; que de ce point, comme du centre, la lumiere ſe répande ſur tout le diſcours ; que chaque verité ſoit à ſa place ; qu'elles ſe préparent ; qu'elles s'amenent ; qu'elles s'appuient ſucceſſivement ; que le tout ne faſſe qu'un même tableau.

Pour *paſſionner*, M. de Cambray veut qu'on uniſſe les idées claires & les ſentimens nobles. Il faut, ſelon lui, connoître le cœur humain, ſçavoir, tous les reſſors qui le remuent, être penetré ſoi-même de ce qu'on veut perſuader aux autres ; ainſi que le cœur parle au cœur, tandis que l'eſprit parle à l'eſprit. Il faut que l'amour du beau anime, enleve, tranſporte tellement l'Orateur, qu'il s'oublie, & qu'il diſparoiſſe, pour ne faire voir que la verité & la vertu.

Par cette idée de la vraie élo-

quence, il fait connoître la fausse. Voici le contraste. Au lieu des peintures vives & des images naïves, elle n'est occupée que d'antitheses étudiées, de périodes arrondies, de parures éblouïssantes. Elle n'a pour but que de flater les oreilles par des sons harmonieux. de polir, d'orner, d'épurer son langage. Elle ignore que le style fleuri, quelque doux & agréable qu'il soit, ne peut jamais s'élever au-dessus du genre médiocre.

De plus la fausse éloquence, selon M. de Cambray, au lieu de veritez lumineuses, ne cherche que les pensées fines & les pointes délicates. Voici la description qu'il en fait. Elle ne remonte point aux principes. Elle ne sçait pas se contenter de la simple raison. Elle répand partout trop de sel. Elle ignore que le trop de délicatesse dégénere en subtilité;

que le goût exquis craint le trop en tout ; ſans en excepter l'eſprit même ; que c'eſt n'en avoir pas aſſez, que de vouloir en montrer trop ; que c'eſt en avoir de reſte que d'en ſçavoir retrancher à propos. Au contraire le vrai ſublime eſt ſi ſimple, ſi naturel, ſi familier, qu'il ſemble devoir ſe préſenter d'abord, & que chacun ſoit tenté de croire qu'il l'auroit trouvé ſans effort ; & cependant peu le trouvent, parce qu'il n'y a que les génies ſuperieurs qui ſçachent ſe ſimplifier, pour ſuivre en tout la pure nature.

La fauſſe éloquence enfin ſubſtituë les maximes de l'eſprit, au lieu des ſentimens du cœur ; des ſentences morales, ſéches & apprêtées, au lieu de ces mouvemens vifs & naturels d'une ame ſaiſie par l'amour du beau. Tandis qu'on croira que l'amour propre eſt la ſource de toutes les vertus, on

ne dira jamais rien de grand. On sera toujours renfermé en soi. La sphére est trop bornée, pour y prendre un vol hardi, noble & sublime.

M. de Cambray a pratiqué lui-même ses préceptes. Il peint, il persuade il passionne. On l'accuse de passer quelquefois trop vîte des peintures aux passions. Il est vrai qu'il ne se donne pas toujours le tems de détailler, d'anatomizer, & par-là de dessécher la verité. Il remonte aux principes, descend aux conséquences, & dévoile par un seul trait tout l'enchaînement des veritez; puis il tourne tout en sentiment, & ramene sans cesse l'homme à son propre cœur.

M. de Cambray avoit étudié les Anciens de toutes les especes, Poëtes, Orateurs, Philosophes. Il en connoissoit les défauts & les beautez. Il admiroit les sentimens

nobles & l'imagination vive des Grecs & des Romains. Il avoüoit qu'ils ne ſçavoient pas, comme les Modernes, cet ordre dans le raiſonnement, qui commence par les principes ſimples, & qui va par degré aux idées plus compoſées, & qui pourſuit la verité dans tous ſes raports par un enchaînement géométrique. Ils alloient au vrai par ſauts & par bonds, mais ils attrapoient ſouvent le ſublime, ſans connoître les veritez intermédiates par où l'on y monte. C'eſt ainſi qu'ils ont parlé de l'amour du *beau*, de l'*honnête* & de la vertu pour elle-même, d'une maniere bien plus élevée que nos Modernes.

Dans les dernieres années de ſa vie, M. de Fenelon a eu occaſion de montrer d'une maniere éclatante toutes les vertus d'un bon citoyen, ſon amour pour ſa Patrie & pour les Etrangers.

L'année 1709. étoit une année d'extrême cherté. L'Armée de Flandres étoit ſans magaſins. M. de Cambray donna l'exemple à tout le Païs de fournir volontairement des bleds pour la ſubſiſtance des Troupes.

Les années ſuivantes la Guerre ſe rapprochant de Cambray, il fut l'admiration des Armées par ſa charité pour les bleſſez & pour les malades, & pour la nobleſſe de ſa Maiſon ouverte à tous les Officiers.

Après la bataille de Malplaquet, il remplit non-ſeulement ſon Palais d'Officiers bleſſez, mais auſſi ſon Séminaire qui ſe trouva libre par l'abſence des jeunes Ecléſiaſtiques. Il faiſoit fournir à tous ce qui étoit néceſſaire pour les guérir, & pour les nourrir. Sa charité eſt allée même juſqu'à loüer des maiſons, lorſque les appartemens manquoient chez

lui. Tout autre auroit cru une telle dépense excessive dans un tems où le voisinage des Armées diminuoit fort ses revenus ; mais il ne mesuroit ses liberalitez que par les besoins des malheureux.

Ce n'étoit point seulement aux personnes de distinction que sa Maison étoit ouverte. Elle fut aussi l'azile du peuple le plus pauvre. Les mouvemens imprévus des Armées, & les désordres qui en sont inséparables, obligeoient quelquefois des Villages entiers de chercher dans la Ville une sûreté qu'ils ne trouvoient pas à la campagne. Le Palais Archiépiscopal fut la retraite de tous les malheureux, à qui l'on pût y donner place. Ni l'horreur de leur misère, ni leurs maladies infectes ne pouvoient arrêter le zéle de ce Prélat. Il se promenoit au milieu d'eux, comme un bon pere. Les soupirs qu'il laissoit échapper, marquoient

combien ſon cœur étoit ému de compaſſion. Sa préſence & ſes paroles ſembloient adoucir leurs maux.

La véneration qu'on avoit pour lui, n'étoit pas bornée aux ſeules Armées Françoiſes ; elle n'étoit pas moins grande dans les Armées ennemies. M. le Duc de Malborough, M. le Prince Eugene, & M. le Duc d'Ormond le prévenoient par toutes ſortes de politeſſes. Ils envoïerent des détachemens pour garder ſes prairies & ſes bleds ; ils firent même tranſporter & eſcorter juſques à Cambray ſes grains, de peur qu'ils ne fuſſent enlevez par les fourageurs de leur Armée. Lorſque les partis ennemis apprenoient qu'il devoit faire quelque voïage dans ſon Diocéſe, ils lui mandoient, qu'il n'avoit pas beſoin d'eſcorte Françoiſe, & qu'ils l'eſcorteroient eux-mêmes. Les Huſſars mêmes

des Troupes Impériales lui rendoient ce ſervice, tant la vraie vertu a d'empire ſur les eſprits. Toutes les Nations de l'Europe avoient pour lui une vénération égale. Ce n'eſt que dans ſon propre Païs qu'il a été maltraité & calomnié. Il aimoit & chériſſoit auſſi les Etrangers. Il les recevoit avec une cordialité & une diſtinction particuliere, quelle que fût leur Religion. Il prenoit plaiſir à les entretenir des mœurs, des loix, du gouvernement, des grands hommes de leur Païs. Il ne leur faiſoit jamais ſentir ce qui leur manquoit dans la délicateſſe des mœurs Françoiſes. Au contraire il diſoit ſouvent; *la politeſſe eſt de toutes les Nations. Les manieres de l'exprimer ſont differentes, mais indifferentes de leur nature.*

Perſonne n'aimoit mieux que lui ſa Patrie: mais il ne pouvoit ſouffrir qu'on en cherchât les in-

terêts, en violant les droits de l'humanité, ni qu'on l'exaltât, en dégradant le merite des autres peuples. *J'aime mieux ma famille*, disoit-il, *que moi-même; j'aime mieux ma Patrie que ma famille, mais j'aime encore mieux le genre humain que ma Patrie.*

Pendant les dernieres années de la guerre, il tenoit table ouverte pour tous les Officiers, tant Etrangers que François, qui venoient à Cambray chercher les charmes de sa conversation. Les devoirs d'hospitalité & de bienséance devenoient pour lui un grand travail, à cause de la multitude des personnes qui le venoient voir, & de la multiplicité de ses autres emplois. Il remplissoit pourtant tout avec une aisance, une politesse & une tranquillité parfaite.

Après la mort de Monseigneur le Dauphin fils du Roi, tous les Seigneurs François, en passant par

Cambray pour aller à l'armée, redoublerent leurs attentions pour M. l'Archevêque. L'estime qu'ils avoient de ses qualitez personnelles, fut augmentée par l'envie de plaire à M. le Duc de Bourgogne, dont ils connoissoient les sentimens pour ce Prélat. M. de Fenelon demeura toujours dans la même simplicité, & dans le même détachement. Son ame élevée audessus de toutes les grandeurs humaines, ne s'en laissoit point éblouïr. Il ne se servoit de l'estime que les hommes lui marquoient, que pour leur faire du bien.

Sa pieté avoit quelque chose de si aimable & de si noble en même tems, qu'elle attiroit le respect des plus incrédules, & sembloit suspendre leurs doutes. Il parloit, il badinoit, il les amusoit par charité, & assaisonnoit tous ses discours de traits courts & vifs qui inspiroient l'amour de la vertu. Il pre-

noit ainsi toutes sortes de formes, sans perdre jamais sa forme essentielle.

Rien n'est plus admirable que la facilité avec laquelle il se laissoit déranger pour se prêter à tous, & s'accommoder en tout aux devoirs journaliers, qui naissoient à chaque moment, comme à l'improviste, pour exercer sa patience & sa douceur. La vertu commune se déconcerte, se dépite & se décourage, quand elle ne peut pas suivre ses regles & sa méthode. La vertu de M. de Cambray étoit noble, libre, ordonnée dans toutes ses démarches, sans être cependant l'esclave ni des tems, ni des lieux. C'est ainsi que s'étant détourné un jour d'un ouvrage qu'il avoit envie d'achever, pour remplir les devoirs de bienséance & de politesse envers un de ses amis qui partoit de Cambray; cet ami lui en aïant fait des excuses, M. l'Archevêque

vêque lui répondit : *Ne ſoïez pas embarraſſé, vous me faites plus de bien en me dérangeant, que je n'en aurois fait en travaillant.* Quoiqu'il fût d'un naturel très-vif & ſenſible, cependant au milieu de ſes plus grandes croix & diſgraces, ſurtout du tems de ſa diſpute avec les trois Prélats, abandonné à Dieu, & déſoccupé de lui-même, il étoit tranquille, libre, égal, toujours affable, préſent à ſoi, & auſſi attentif aux autres, comme s'il n'avoit eu aucun ſujet de peine.

La politeſſe qui n'eſt ſouvent qu'une vaine apparence pour ſe rendre l'idole des hommes, & les faire ſervir à nos interêts, étoit en lui l'effet d'un oubli de ſoi pour ſe donner tout aux autres, afin de les rendre bons ; un ſacrifice de ſa volonté propre pour prévenir, pour calmer, pour apprivoiſer leurs paſſions ; une eſpece de culte qu'il rendoit aux images de la Divinité:

c'est ainsi que je l'ai vû transformer les vertus les plus communes en vertus divines.

Il avoit l'art de se mettre de niveau avec tous les esprits, de ne montrer jamais plus d'esprit que ceux avec qui il conversoit ; d'en donner même aux autres, en faisant disparoître le sien à propos, pour faire paroître le leur, & pour produire ce qu'il y avoit en eux de bon. Je l'ai vû dans l'espace d'une seule journée monter & descendre à tous les rangs ; converser avec les grands, & parler leur langage, en conservant toujours la dignité Episcopale ; s'entretenir ensuite avec les simples & les petits, comme un bon pere qui instruit ses enfans. Ce passage subit d'une extrêmité à l'autre, étoit sans affectation & sans effort, comme un esprit, qui par son étenduë, atteint toutes les distances.

A cette sublimité d'esprit, M.

de Cambray joignoit une ſimplicité de cœur fort ſuperieure à tous les talens. Il y a peu d'hommes qui puiſſent ſouffrir qu'on les voïe de près. Il y a un certain point de vûë d'où il faut les regarder. De loin leurs bonnes qualitez diſparoiſſent. De près leurs défauts groſſiſſent. Il n'y a que la ſimplicité qui rend toujours également aimable, & qui transforme les foibleſſes mêmes en vertus. Le mêlange du parfait & de l'imparfait, qu'on voit dans une ame toute nuë, qui n'a ni détours, ni replis, ni réſerve, eſt un contraſte qui releve ſa beauté, & qui ſurpaſſe de beaucoup une lumiere ſans ombres. M. de Cambray poſſedoit cette ſimplicité dans un dégré éminent. En la definiſſant, il ſe peint lui-même, ſans y penſer. Voici ſes paroles.

„ La ſimplicité eſt la droiture „ d'une ame qui retranche tout re„ tour inutile ſur elle-même & ſur

„ ses actions. Cette vertu est diffé-
„ rente de la sincerité, mais elle
„ la surpasse. On voit beaucoup
„ de gens qui sont sinceres, sans
„ être simples. Ils ne disent rien
„ qu'ils ne croïent vrai. Ils ne veu-
„ lent passer que pour ce qu'ils
„ sont. Mais ils craignent sans cesse
„ de passer pour ce qu'ils ne sont
„ pas. Ils sont toujours au miroir
„ pour se composer, pour s'étudier,
„ pour arranger leurs vertus en sy-
„ metrie, pour compasser toutes
„ leurs paroles & toutes leurs pen-
„ sées, dans la crainte de faire trop
„ ou trop peu. Ils ne sont pas à
„ leur aise avec les autres, & les
„ autres ne sont pas à leur aise avec
„ eux. On n'y trouve rien d'aisé,
„ rien de libre, rien de naturel.

„ Une personne pleine de dé-
„ fauts, qui n'en veut cacher au-
„ cun; qui ne cherche jamais qu'à
„ éblouïr; qui n'affecte ni talens,
„ ni vertus, ni bonnes graces, qui

„ paroît ne ſonger pas plus à elle-
„ même qu'à autrui ; qui ſemble
„ avoir perdu le *moi*, dont on eſt ſi
„ jaloux ; qui eſt comme étrangere
„ à l'égard de ſoi-même, eſt une
„ perſonne qui plaît infiniment
„ malgré ſes défauts. Au contraire
„ une perſonne de talens, de ver-
„ tus acquiſes, de graces extérieu-
„ res, ſi elle paroît toujours atten-
„ tive à elle-même ; ſi elle affecte
„ les meilleures choſes, eſt une per-
„ ſonne dégoûtante, ennuïeuſe,
„ & contre laquelle chacun ſe ré-
„ volte. Voilà le goût de Dieu &
„ des hommes.

Quelque aimable que fût la ſocieté de M. de Cambray dans le public, elle l'étoit infiniment plus dans le ſecret avec ſes amis. L'amour divin étoit en lui une ſource intariſſable de l'amitié la plus pure, la plus tendre, la plus génereuſe. Je ne puis mieux peindre les ſentimens de ſon cœur,

que par une Lettre à M. le Duc de Bourgogne son Eléve.

„ L'amitié divine , dit-il à ce „ Prince , n'est pas toujours sensi- „ ble & affectueuse , mais elle est „ vraie , intime , fidelle , constan- „ te & efficace. Elle a même ses „ tendresses & ses transports. Une „ ame qui seroit bien à Dieu , ne „ seroit plus desséchée & resserrée „ par les fausses délicatesses & par „ les inégalitez bisarres de l'amour „ propre. L'amour porteroit tout , „ souffriroit tout , espereroit tout „ pour notre ami. L'amour sur- „ monteroit toutes les peines. Du „ fond du cœur il se répandroit sur „ les sens. Il s'attendriroit sur les „ maux d'autrui, ne comptant pour „ rien les siens. Il consoleroit , il at- „ tendroit , il se proportionneroit , „ il se rappétisseroit avec les petits, „ il s'éleveroit avec les grands. Il „ pleureroit avec ceux qui pleu- „ rent ; il se réjoüiroit avec ceux

„ qui ſe réjoüiſſent. Il ſeroit „ tout à tous, non par une apparence forcée & par une démonſtration ſéche ; mais par l'abondance du cœur, en qui l'amour „ divin ſeroit une ſource vive pour „ tous les ſentimens les plus tendres, les plus forts, les plus proportionnez. Rien n'eſt ſi ſec, ſi „ dur, ſi froid, ſi reſſerré qu'un „ cœur qui s'aime ſeul en toutes „ choſes. Rien n'eſt ſi tendre, ſi „ ouvert, ſi vif, ſi doux, ſi aimable, ſi aimant, qu'un cœur que „ l'amour divin poſſede & anime.

M. de Cambray ménageoit ſes amis avec une délicateſſe infinie, il voïoit leurs défauts, & les ſupportoit avec douceur. Il attendoit le moment de leur en parler, le ſaiſiſſoit quand il étoit venu, & ſçavoit aſſaiſonner ſes avis de telle ſorte, que les veritez les plus déſagréables ne dégoûtoient jamais.

„ C'eſt ſouvent, dit-il, par im-

„ perfection qu'on reprend les im-
„ parfaits. C'est un amour propre,
„ subtil & pénétrant, qui ne par-
„ donne rien à l'amour propre
„ d'autrui. Les passions des autres
„ paroissent infiniment ridicules
„ & insupportables à quiconque
„ est livré aux siennes. L'amour
„ de Dieu est plein d'égards, de
„ supports, de ménagemens, de
„ condescendances. Il ne fait ja-
„ mais deux pas à la fois. Moins
„ on s'aime, plus on s'accommo-
„ de aux imperfections d'autrui,
„ pour les guérir patiemment. On
„ ne fait jamais aucune incision,
„ sans mettre beaucoup d'onction
„ sur la plaie. On ne hasarde au-
„ cune opération, que quand la
„ nature indique elle-même, qu'el-
„ le y prépare. On attendra des an-
„ nées entieres pour placer un seul
„ avis salutaire.

Rien n'est plus beau que ce qu'il fait dire là-dessus par Socra-

te à Timon le Misantrope, dans ses Dialogues des Morts. „ La „ vertu imparfaite succombe dans „ le support des imperfections d'au- „ trui. On s'aime encore trop soi- „ même, pour pouvoir toujours „ supporter ce qui est contraire „ à son goût & à ses maximes. „ L'amour propre ne veut non „ plus être contredit par le vice „ que par la vertu. La vertu im- „ parfaite est ombrageuse, criti- „ que, âpre, sévere & implacable. „ La vraie vertu est toujours éga- „ le, douce, affable, compatissan- „ te. Elle prend tout sur elle, & „ ne songe qu'à faire du bien. Voi- „ là le principe de vertu compatis- „ sante pour autrui, & détachée „ de soi-même, qui est le vrai lien „ de la societé.

Cette douceur n'empêchoit pas M. de Cambray de dire la verité à ses amis qui avoient la force de l'entendre. Voici un trait qui mar-

que également cette fermeté & la connoissance délicate qu'il avoit du cœur humain.

„ Le fond que vous avez nourri dans votre cœur depuis l'enfance, est un amour propre effrené & deguisé sous l'apparence d'une délicatesse & d'une générosité héroïque. Vous voudriez toujours vous oublier vous-même, pour vous donner aux autres; mais cet oubli tend à vous faire l'idole de vous-même, & de tous ceux pour qui vous paroissez vous oublier. L'oubli de soi-même est si grand, que l'amour propre même veut l'imiter, & ne trouve point de gloire pareille à celle de n'en chercher aucune. Qu'y a-t'il en effet de plus doux & de plus flateur pour un amour propre sensé & délicat, que de se voir applaudi, jusques à ne passer plus pour un amour propre?

M. de Cambray, en parlant avec cette franchiſe à ſes amis, vouloit qu'ils lui parlaſſent de même. Voici comme il leur écrit. „Je vous demande plus que jamais de ne m'épargner point ſur „mes défauts. Quand vous en „croirez voir quelqu'un que je „n'aurai peut-être pas, ce ne ſera „point un grand malheur. Si vos „avis me bleſſent, cette ſenſibilité me montrera que vous avez „trouvé le vif. Ainſi vous m'aurez „toujours fait un grand bien, en „m'exerçant à la petiteſſe, & en „m'accoutumant à être repris. Je „dois être plus rabaiſſé qu'un autre, à proportion que je ſuis plus „élevé par mon caractere. J'ai „beſoin de cette ſimplicité, & „j'eſpere qu'elle augmentera notre union, loin de l'alterer.

L'abſence ni la diſtance ne diminuoit point l'amitié de M. de Cambray. Tout le tems de ſon

exil, il fut dans une grande séparation d'avec ses anciens amis. Mais il réalisoit leur présence par la tendresse d'un cœur qui s'unit à ce qu'il aime dans l'immensité divine. Voici comme il leur écrit.

„ Demeurons tous dans notre „ unique centre, où nous nous „ trouvons sans cesse, & où nous „ ne sommes tous qu'une même „ chose. Nous sommes bien près „ les uns des autres, sans nous „ voir, au lieu que les gens qui se „ voïent à toute heure, sont bien „ éloignez dans la même chambre. Dieu réunit tout, & anéantit toutes les plus grandes distances à l'égard des cœurs réunis en „ lui. O qu'il est vilain d'être deux, „ trois, quatre ! Il ne faut être „ qu'un. Je ne veux connoître „ que l'unité. Tout ce qu'on compte au-delà, vient de la division. „ Fi ! des amis. Ils sont plusieurs, „ & par conséquent ne s'aiment

„ guéres. Le *moi* s'aime trop pour „ pouvoir aimer ce qu'on appelle „ *lui* & *elle*. Soïons donc tous unis „ pour n'être rien que dans notre „ centre commun, où tout eſt un „ ſans diſtinction. C'eſt-là que je „ vous donne *rendez-vous*, & que „ nous habitons enſemble. C'eſt „ dans ce point indiviſible que la „ Chine & le Canada ſe viènnent „ joindre. Je ne laiſſe pas de ſen- „ tir vivement la privation de vous „ voir. Mais il la faut porter en „ paix, tant qu'il plaira à Dieu & „ juſques à la mort, s'il le veût.

Tout lui étoit commun avec ſes amis. Il n'étoit avec eux qu'un même eſprit, & qu'un même cœur. „ O! qu'il ſeroit beau, di- „ ſoit-il ſouvent, de voir tous les „ biens en commun, & que cha- „ cun ne regardât plus ſes lumie- „ res & ſes vertus, ſes joïes & ſes „ richeſſes comme ſon bien parti- „ culier. C'eſt ainſi que les Saints

„ dans le ciel ont tout en Dieu, „ sans avoir rien à eux. C'est un „ bien infini & commun, dont le „ flux & reflux fait leur rassasie- „ ment. Ils reçoivent chacun selon „ sa mesure. Ils renvoïent tout. „ Dieu est lui seul toutes choses „ en tous, & rien n'est à aucun „ d'eux en particulier. Ils sont tous „ dénuez dans cette possession de „ l'Infini. Leur béatitude vient de „ leur pauvreté. L'une & l'autre „ est parfaite. Si les amis entroient „ ici bas dans cette pauvreté d'es- „ prit, dans cette communauté „ des biens temporels & spirituels, „ on n'entendroit plus ces paroles „ froides du *Tien* & du *Mien*. Nous „ serions tous pauvres & riches „ tout ensemble dans l'*Unité*.

Personne n'étoit plus abandonné à la volonté divine que M. de Cambray, & cependant personne n'étoit plus sensible à la perte de ses amis. La vertu farouche se

glorifie dans l'insensibilité d'un naturel dur, mais la vraie vertu regle les passions, sans les éteindre, & sçait allier les sentimens humains & divins, sans qu'ils se détruisent. M. de Cambray pleuroit amérement la mort de ses amis. Il ne cachoit point ses larmes, il ne cherchoit pas à les retenir par une force philosophique. Qu'il étoit beau de voir ce grand homme devenir enfant par la tendresse de l'amitié ! Mais au milieu de ses douleurs, il conservoit sa tranquillité, & consoloit ceux qui pleuroient, comme lui, la mort d'un ami vertueux. Voici comme il leur parloit, ou leur écrivoit.

„ Unissons - nous de cœur à celui que nous regrettons. Il n'est pas éloigné de nous, en devenant invisible. Il nous voit, il nous aime, il est touché de nos besoins. Arrivé heureusement au port, il prie pour nous qui

„ ſommes encore expoſez au nau-
„ frage. Il nous dit d'une voix ſe-
„ crete, hâtez-vous de me rejoin-
„ dre. Les purs eſprits voïent, en-
„ tendent, aiment toujours leurs
„ vrais amis dans notre centre
„ commun. Leur amitié eſt im-
„ mortelle comme ſa ſource. Les
„ incrédules n'aiment qu'eux-mê-
„ mes, autrement ils devoient ſe
„ déſeſperer de perdre à jamais
„ leurs amis. Mais l'amitié divine
„ change la ſocieté viſible dans
„ une ſocieté de pure foi. Elle
„ pleure; mais en pleurant, elle
„ ſe conſole par l'eſperance de re-
„ joindre ſes amis dans le païs de
„ verité & dans le ſein de l'amour
„ même.

Voici un trait d'un autre ſtyle, mais où les mêmes ſentimens tendres regnent. Il diſoit les mêmes choſes dans un différent langage, ſelon le goût de chacun à qui il parloit.

„ Les vrais amis ſont notre plus
„ grande douceur & notre plus
„ grande amertume. On ſeroit
„ tenté de déſirer que tous les bons
„ amis s'entendiſſent pour mourir
„ enſemble le même jour. Ceux
„ qui n'aiment rien, voudroient
„ enterrer tout le genre humain,
„ les yeux ſecs & le cœur content.
„ Ils ne ſont pas dignes de vivre. Il
„ en coûte beaucoup d'être ſenſible
„ à l'amitié, mais ceux qui ont
„ cette ſenſibilité, ſeroient hon-
„ teux de ne l'avoir pas. Ils aiment
„ mieux ſouffrir que d'être inſen-
„ ſibles.

Tel étoit M. de Cambray pour ſes amis. Les qualitez de ſon cœur ſurpaſſoient encore celles de ſon eſprit, quelques grandes qu'elles fuſſent.

Vers l'an 1709. un jeune Prince paſſa quelque tems chez lui. Il eut pluſieurs conferences avec ce Prince qui l'écoutoit avec vé-

nération & docilité. Il lui recommanda ſur toutes choſes de ne jamais forcer ſes Sujets à changer leur Religion. Nulle puiſſance humaine ne peut forcer, lui dit-il, le retranchement impénetrable de la liberté du cœur. La force ne peut jamais perſuader les hommes; elle ne fait que des hypocrites. Quand les Rois ſe mêlent de Religion, au lieu de la proteger, ils la mettent en ſervitude. Accordez donc à tous la tolerance civile; non en approuvant tout comme indifferent, mais en ſouffrant avec patience tout ce que Dieu ſouffre, & en tâchant de ramener les hommes par une douce perſuaſion.

Il lui tint ſur la Politique le même langage que Mentor tient à Telemaque. Il lui fit voir les avantages qu'il pouvoit tirer de la forme du gouvernement de ſon Païs, & des égards qu'il devoit

avoir pour ſon Sénat. Ce Tribunal, dit-il, ne peut rien ſans vous. N'êtes-vous pas aſſez puiſſant ? Vous ne pouvez rien ſans lui. N'êtes-vous pas heureux d'être libre pour faire tout le bien que vous voudriez, & d'avoir les mains liées, quand vous voulez faire le mal ? Tout Prince ſage doit ſouhaiter de n'être que l'exécuteur des Loix, & d'avoir un Conſeil ſuprême qui modere ſon autorité. L'autorité paternelle eſt le premier modéle des Gouvernemens. Tout bon pere doit agir de concert avec ſes enfans les plus ſages & les plus expérimentez.

C'eſt ainſi que M. de Cambray cherchoit le bonheur des autres peuples en ſe regardant comme cytoïen de l'Univers. Je vais donner ici une idée generale de ſes principes ſur la Politique, répandus dans le *Telemaque* & dans ſes *Dialogues des Morts*, dont il entretenoit ſou-

vent ce jeune Prince pendant son séjour à Cambray.

Toutes les Nations de la terre ne sont que les différentes familles d'une même Republique, dont Dieu est le Pere commun. La loi naturelle & universelle, selon laquelle il veut que chaque famille soit gouvernée, est de préferer le bien public à l'interêt particulier.

Si les hommes suivoient cette loi naturelle, chacun feroit par raison & par amitié, ce qu'il ne fait à présent que par *interêt* ou par *crainte*. Mais les passions nous aveuglent, nous corrompent, nous empêchent de connoître & d'aimer cette *grande loi*. Il a fallu l'expliquer, & la faire exécuter par des *loix civiles*, & par conséquent établir une autorité suprême qui juge en dernier ressort, & à qui tous peuvent avoir recours comme à la source de *l'unité politique & de l'ordre civil*, autrement

il y auroit autant de gouvernemens arbitraires que de têtes.

L'amour du peuple, le bien public, l'interêt géneral de la société est donc la loi immuable & universelle des Souverains. Cette loi est antécedente à tout contrat. Elle est fondée sur la nature même, elle est la source & la regle de toutes les autres loix. Celui qui gouverne, doit être le plus obéïssant à cette loi primitive. Il peut tout sur les peuples, mais cette loi doit pouvoir tout sur lui. Le Pere commun de la grande famille ne lui a confié ses enfans que pour les rendre heureux. Il veut qu'un seul homme serve par sa sagesse à la felicité de tant d'hommes, & non que tant d'hommes, servent par leur misere à flater l'orgueil d'un seul. Ce n'est point pour lui-même que Dieu l'a fait Roi. Il ne l'est que pour être l'homme des peuples, & il n'est

digne de la Royauté, qu'autant qu'il s'oublie pour le bien public.

Le Despotisme tyrannique des Souverains est un attentat sur les droits de la fraternité humaine. C'est renverser la grande loi de la nature, dont ils ne sont que les conservateurs. Le Despotisme de la multitude est une puissance folle & aveugle qui se forcene contre elle-même. Un peuple gâté par une liberté excessive, est le plus insupportable de tous les tyrans. La sagesse de tout gouvernement consiste à trouver le milieu entre ces deux extrêmitez affreuses, dans *une liberté moderée par la seule autorité des loix*. Mais les hommes aveugles & ennemis d'eux-mêmes, ne sçauroient se borner à ce juste milieu.

Triste état de la nature humaine ! Les Souverains jaloux de leur autorité, veulent toujours l'étendre. Les peuples passionnez pour leur liberté, veulent toujours

l'augmenter. Il vaut mieux cependant souffrir pour l'amour de l'ordre les maux inévitables dans tous les Etats, même les plus reglez, que de secoüer le joug de toute autorité, en se livrant sans cesse aux fureurs de la multitude, qui agit sans regle & sans loi. Quand l'autorité suprême est donc une fois fixée par les loix fondamentales dans *un seul*, *dans peu*, ou *dans plusieurs*, il faut en supporter les abus, si l'on ne peut y remedier par des voyes compatibles avec l'ordre.

Toutes sortes de gouvernemens sont nécessairement imparfaits, puisqu'on ne peut confier l'autorité supréme, qu'à des hommes. Et toutes sortes de gouvernemens sont bonnes, quand ceux qui gouvernent, suivent *la grande loi du bien public*. Dans la théorie, certaines formes paroissent meilleures que d'autres; mais

dans la pratique la foiblesse ou la corruption des hommes sujets aux mêmes passions, exposent tous les Etats à des inconvéniens à peu près égaux. Deux ou trois hommes entraînent presque toujours le Monarque ou le Sénat.

On ne trouvera donc pas le bonheur de la societé humaine en changeant & en bouleversant les formes déja établies, mais en inspirant aux Souverains que la sûreté de leur Empire dépende du bonheur de leurs Sujets; & aux peuples, que leur solide bonheur demande la subordination. La liberté sans ordre est un libertinage qui attire le Despotisme. L'ordre sans la liberté, est un esclavage qui se perd dans l'Anarchie.

D'un côté, on doit apprendre aux Princes que le pouvoir sans bornes est une frénesie qui ruine leur propre autorité. Quand les Souverains s'accoûtument à ne connoître

connoître d'autres loix que leur volontez absoluës, ils sappent le fondement de leur puissance, il viendra une révolution soudaine & violente, qui loin de moderer leur autorité excessive, l'abattra sans ressource.

D'un autre côté, on doit enseigner aux peuples, que les Souverains étant exposez aux haines, aux jalousies, aux bévûës involontaires qui ont des conséquences affreuses, mais imprévûës; il faut plaindre les Rois, & les excuser. Les hommes sont malheureux d'avoir à être gouvernez par un Roi qui n'est qu'un homme semblable à eux. Car il faudroit des Dieux pour redresser les hommes. Mais les Rois ne sont pas moins infortunez n'étant qu'hommes, c'est-à-dire, foibles & imparfaits, d'avoir à gouverner cette multitude innombrable d'hommes corrompus & trompeurs.

C'est par ces maximes, qui conviennent également à tous les Etats, que le sage Mentor cherchoit le bonheur de la Patrie, en conservant la subordination des rangs, concilioit la liberté du peuple avec l'obéïssance aux Souverains; rendoit les hommes tout ensemble bons citoïens & fidéles sujets, soumis sans être esclaves, libres sans être effrenez. Le pur amour de *l'ordre* est la source de toutes ses vertus *politiques*, aussi-bien que de toutes ses vertus *divines*. La même unité de principes regne dans tous ses sentimens.

Le Prince goûta ces maximes; & il manda depuis à un Seigneur étranger, qui lui avoit envoyé la nouvelle Edition du Telemaque. *Toute ma gloire sera de regner selon les préceptes de Mentor*.

M. de Cambray a été presque toûjours dans une intime liaison avec M. le Duc de Bourgogne

ſon Eléve. Ce jeune Prince fut quelques années après l'exil de ce Prélat, ſans pouvoir lui écrire. A la fin il en trouva l'occaſion. Voici comme il lui écrit à l'âge de dix-neuf ans.

A Verſailles ce 22. *Dec.* 1710.

„ Enfin, mon cher Archevê-
„ que, je trouve une occaſion de
„ rompre le ſilence, où j'ai de-
„ meuré pendant quatre ans. J'ai
„ ſouffert bien de maux depuis;
„ mais un des plus grands a été ce-
„ lui de ne pouvoir pas vous té-
„ moigner ce que je ſentois pour
„ vous pendant ce tems; & com-
„ bien mon amitié augmentoit par
„ vos malheurs, au lieu d'en être
„ refroidie. Je penſe avec grand
„ plaiſir, au tems que je pourrai
„ vous revoir; mais je crains que
„ ce tems ne ſoit encore bien éloi-
„ gné. Je ſuis révolté en moi-mê-
„ me contre tout ce qu'on a fait à

„ vôtre égard ; mais il faut ſe ſou-
„ mettre à la volonté divine, &
„ croire que tout cela eſt arrivé
„ pour nôtre bien. „

Depuis ce tems ce jeune Prince fut dans un commerce fréquent de Lettres avec M. de Cambray. Voici le ſtyle dont ce Prélat lui écrivoit.

„ Enfant de ſaint Loüis, imitez
„ vôtre pere, ſoyez comme lui
„ doux, humain, acceſſible, af-
„ fable, compatiſſant & libéral.
„ Que vôtre grandeur ne vous
„ empêche jamais de deſcendre
„ avec bonté juſques aux plus pe-
„ tits, pour vous mettre à leur
„ place, & que cette bonté n'af-
„ foibliſſe jamais ni votre autorité,
„ ni leur reſpect. Etudiez ſans ceſ-
„ ſe les hommes. Apprenez à
„ vous en ſervir, ſans vous livrer
„ à eux. Allez chercher le mérite
„ juſqu'au bout du monde. D'or-
„ dinaire il demeure modeſte &

„ reculé. La vertu ne perce point „ la foule. Elle n'a ni avidité, ni „ empressement. Elle se laisse ou„ blier. Ne vous laissez point ob„ séder des esprits flateurs & insi„ nuans. Faites sentir que vous „ n'aimez ni les loüanges, ni les „ bassesses. Ne montrez de la con„ fiance qu'à ceux qui ont le cou„ rage de vous contredire avec „ respect, & qui aiment mieux vo„ tre réputation que votre faveur.

„ Il est tems que vous montriez „ au monde une maturité & une „ vigueur d'esprit proportionnées „ au besoin présent. Saint Loüis à „ votre âge étoit déja les délices „ des bons, & la terreur des mé„ chans. Laissez donc tous les „ amusemens de l'âge passé. Fai„ tes voir que vous pensez, & „ que vous sentez ce qu'un Prin„ ce doit penser & sentir. Il faut „ que les bons vous aiment, que „ les méchans vous craignent, &

„ que tous vous estiment. Hâtez-
„ vous de vous corriger, pour
„ travailler utilement à corriger
„ les autres.

„ La pieté n'a rien de foible,
„ ni de triste, ni de gêné. Elle
„ élargit le cœur. Elle est simple
„ & aimable. Elle se fait tout à tous
„ pour les gagner tous. Le Royau-
„ me de Dieu ne consiste pas dans
„ une scrupuleuse observation de
„ petites formalitez. Il consiste
„ pour chacun dans les vertus pro-
„ pres à son état. Un grand Prin-
„ ce ne doit pas servir Dieu de la
„ même façon qu'un Solitaire,
„ ou qu'un simple particulier.

„ Saint Loüis s'est sanctifié en
„ grand Roi. Il étoit intrépide à
„ la guerre, décisif dans les con-
„ seils, superieur aux autres hom-
„ mes par la noblesse de ses senti-
„ mens, sans hauteur, sans pré-
„ somption, sans dureté. Il suivoit
„ en tout les véritables interêts de

„ sa Nation, dont il étoit autant „ le Pere que le Roi. Il voyoit „ tout de ses propres yeux dans les „ affaires principales. Il étoit ap- „ pliqué, prévoyant, moderé, „ droit, & ferme dans les négo- „ ciations, en sorte que les Etran- „ gers ne se fioient pas moins à lui „ que ses propres Sujets. Jamais „ Prince ne fut plus sage pour po- „ licer les peuples, & pour les „ rendre tout ensemble bons & „ heureux. Il aimoit avec tendres- „ se & confiance tous ceux qu'il „ devoit aimer, mais il étoit fer- „ me pour corriger ceux qu'il ai- „ moit le plus. Il étoit noble & „ magnifique selon les mœurs du „ tems, mais sans faste & sans lu- „ xe. Sa dépense qui étoit grande, „ se faisoit avec tant d'ordre, qu'el- „ le ne l'empêchoit pas de déga- „ ger tout son Domaine. "

„ Soyez héritier de ses vertus, „ avant que de l'être de sa Cou-

„ ronne. Invoquez-le avec con-
„ fiance dans vos besoins. Souve-
„ nez-vous que son sang coule
„ dans vos veines, & que l'Esprit
„ de toi, qui l'a sanctifié, doit
„ être la vie de votre cœur. Il
„ vous regarde du haut du ciel,
„ où il prie pour vous, & où il
„ veut que vous régniez un jour
„ en Dieu avec lui. Unissez votre
„ cœur au sien. *Conserva, Fili*
„ *mi, præcepta Patris tui.* „

Après la mort de ce Prince, on trouva sa cassette pleine de semblables Lettres. Madame de Maintenon les lut toutes au Roi. Voici une copie de la lettre qu'elle écrivit à cette occasion à M. le Duc de Beauvilliers.

„ Je voulois vous renvoïer tout
„ ce qui s'est trouvé de M. de
„ Cambray, dans la cassette de M.
„ le Dauphin; mais le Roi a vou-
„ lu les brûler lui-même. Je vous
„ avouë que j'en ai un grand re-
gret.

„ gret. Jamais on ne peut rien „ écrire de ſi beau & de ſi bon. Si „ le Prince que nous pleurons a „ eu quelques défauts, ce n'eſt „ pas pour avoir reçû des conſeils „ trop timides, ni qu'on l'ait trop „ flaté. On peut dire que ceux qui „ vont droit, ne ſont jamais con- „ fus. „

Ce jeune Prince mourut en l'année 1712. M. de Cambray reçut les nouvelles de ſa mort avec la douleur la plus vive, & l'abandon le plus parfait. Il pleura en pere déſolé, & cependant il diſoit, *s'il ne tenoit qu'à remuer un fêtu, pour faire revivre ce Prince contre la volonté divine, je ne le ferois pas. Mes liens ſont rompus.*

Ce ne ſeroit pas connoître l'homme, que de s'imaginer que malgré la vertu la plus pure, on peut n'être pas attaché à un Prince formé de ſes mains, dont l'eſprit, la ſageſſe, les talens pour

regner, & les vertus pacifiques faiſoient l'eſperance d'une Nation accablée depuis long-tems par des guerres ſanglantes.

La mort d'un tel Prince conſomma M. de Cambray dans le détachement de toute créature, & le fit paſſer à une vie divine, où il n'aſpiroit plus qu'à l'immortalité.

Il vêcut trois ans après ſon auguſte Eléve, & vit mourir devant lui M. le Duc de Beauvilliers, & M. le Duc de Chévreuſe ſes plus intimes amis, & les confidens de ſon cœur. Rien ne l'attachoit plus à la terre.

La ſoumiſſion, la douceur, le ſilence, & l'attachement inviolable qu'il avoit toûjours marqué pour le Roi & pour l'Egliſe, pendant tout le tems de ſon exil, avoient fait peu à peu une telle impreſſion ſur l'eſprit du Roi, qu'il revint entiérement de ſes

préjugez contre ce Prélat. Il le faiſoit conſulter en pluſieurs occaſions, & prit enfin la réſolution de le rappeller à la Cour; mais la Providence en ordonna autrement.

Au commencement de l'année 1715. il tomba malade d'une inflammation de poitrine qui lui cauſa une fiévre continuë. Elle dura ſix jours & demi avec des douleurs très-aiguës. Pendant ce tems il donna toutes les marques d'une patience, d'une douceur, d'une fermeté vraiement chrêtienne. On ne vit rien en lui qui reſſemblât ni à la dévotion timide qui appréhende les tourmens éternels, ni à la force philoſophique qui ſe livre aveuglement à ſa deſtinée ſans crainte, ni eſperance. Il laiſſa voir juſqu'au dernier ſoupir la tranquillité d'une ame qui s'abandonne à l'amour infini: il ne prononça dans ſes derniers

momens, au milieu de ses plus vives douleurs, que ces paroles, *Votre volonté soit faite, & non la mienne.*

Le cinquiéme jour de sa maladie, se sentant affoiblir de plus en plus, il dicta la Lettre suivante pour le Confesseur du Roi.

A Cambray ce 6. Janvier 1715.

„ Je viens de recevoir l'Extrê„ me-Onction. C'est dans cet état, „ mon Réverend Pere, que je „ me prépare à aller paroître de„ vant Dieu, & que je vous sup„ plie instamment de présenter „ au Roi mes veritables senti„ mens. „

„ Je n'ai jamais eu que doci„ lité pour l'Eglise, & qu'horreur „ pour les nouveautez. J'ai reçu „ la condamnation de mon Livre „ avec la simplicité la plus abso„ luë. Je n'ai jamais été un seul „ moment en ma vie, sans avoir

„ pour la perſonne du Roi la „ plus vive reconnoiſſance, le zé- „ le plus ingénu & l'attachement „ le plus inviolable. „

„ Je prendrai la liberté de de- „ mander à Sa Majeſté deux gra- „ ces qui ne regardent ni ma per- „ ſonne, ni aucun des miens. La „ premiere eſt que le Roi ait la „ bonté de me donner un ſucceſ- „ ſeur pieux & régulier, bon & „ ferme contre le Janſeniſme, le- „ quel eſt prodigieuſement accre- „ dité ſur cette Frontiere. L'autre „ grace eſt qu'il ait la bonté d'a- „ chever avec mon ſucceſſeur ce „ qui regarde mon Séminaire, & „ ſon union avec Meſſieurs de S. „ Sulpice. Je dois à Sa Majeſté „ le ſecours que je reçois d'eux. „ On ne peut rien voir de plus „ apoſtolique, ni de plus vene- „ rable.

„ Je ſouhaite à Sa Majeſté une „ longue vie, dont l'Egliſe auſſi-

„ bien que l'Etat, ont infiniment „ besoin. Si je puis aller voir „ Dieu, je lui demanderai souvent cette grace. „

C'est ainsi que ce Prélat mourant réunit dans un seul trait tous les sentimens de son cœur & toutes les vertus de sa vie ; un grand désintéressement pour sa famille ; un respect parfait pour son Roi ; une docilité absoluë pour l'Eglise ; une tendresse paternelle pour son troupeau. Ce dernier trait de sa vie est un portrait tout entier.

Après sa mort il se trouva sans argent & sans dettes. Il mourut pauvre comme il avoit vêcu. Je mets ici la premiere partie de son Testament, pour faire voir l'unité & la continuité de ses sentimens jusques au dernier moment de sa vie.

Au nom du Pere & du Fils *& du Saint-Esprit.*

QUoique ma ſanté ſoit en l'état où elle eſt d'ordinaire, je dois me préparer à la mort. C'eſt dans cette vûë que je fais & que j'écris de ma propre main ce préſent Teſtament, révoquant & annullant par celui-ci tout autre Teſtament antérieur.

Je déclare que je veux mourir entre les bras de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine ma Mere. Dieu qui lit dans les cœurs, & qui me jugera, ſçait qu'il n'y a eu aucun moment de ma vie, où je n'aye conſervé pour elle une ſoumiſſion & une docilité de petit enfant; & que je n'ai jamais cru aucune des erreurs qu'on a voulu m'imputer. Quand j'écrivis le Livre intitulé *Explication des Maximes des Saints*, je ne

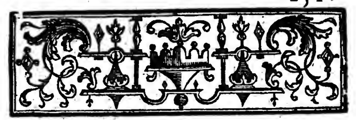
ſongeai qu'à ſéparer les véritables expériences des Saints, approuvées de toute l'Egliſe, d'avec les illuſions des faux Myſtiques, pour juſtifier les uns, & pour rejetter les autres. Je ne fis cet Ouvrage que par le conſeil des perſonnes les plus oppoſées à l'illuſion ; & je ne le fis imprimer qu'après qu'ils l'eurent examiné. Comme cet Ouvrage fut imprimé à Paris en mon abſence, on y mit les termes de *Trouble involontaire*, par raport à Jeſus-Chriſt ; leſquels n'étoient point dans le corps de mon Texte original, comme certains témoins oculaires d'un très-grand mérite l'ont certifié, & qui avoient été mis à la marge ſeulement, pour marquer une petite addition qu'on me conſeilloit de faire en cet endroit-là par une plus grande précaution. D'ailleurs il me ſembloit ſur l'avis des Examinateurs, que les correctifs incul-

quez dans toutes les pages de ce petit Livre, écartoient avec évidence tous les ſens faux & dangereux : c'eſt ſuivant ces correctifs que j'ai voulu ſoutenir & juſtifier ce Livre, pendant qu'il m'a été libre de le faire ; mais je n'ai jamais voulu favoriſer aucune des erreurs en queſtion, ni flater aucune perſonne que je connuſſe en être prévenuë.

Dès que le Pape Innocent XII. eut condamné cet Ouvrage, j'ai adheré à ſon jugement du fond de mon cœur & ſans reſtriction, comme j'avois promis d'abord de le faire. Depuis le moment de ma condamnation, je n'ai jamais dit un ſeul mot pour juſtifier ce Livre. Je n'ai ſongé à ceux qui l'avoient attaqué, que pour prier avec un zéle ſincere pour eux, & que pour demeurer uni à eux dans la charité fraternelle.

Je ſoumets à l'Egliſe Univerſelle & au Siége Apoſtolique tous

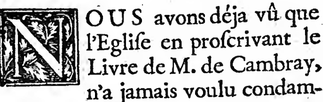
les Ecrits que j'ai faits, & j'y condamne tout ce qui pourroit m'avoir échappé au-delà des veritables bornes ; mais on ne doit m'attribuer aucun des Ecrits que l'on pourroit faire imprimer sous mon nom. Je ne reconnois que ceux qui auront été imprimez par mes soins, & reconnus par moi pendant ma vie. Les autres pourroient, ou n'être pas de moi, & m'être attribuez sans fondement, ou être mêlez avec d'autres écrits étrangers, ou être alterez par des Copistes. A Dieu ne plaise que je prenne ces précautions par une vaine délicatesse pour ma personne. Je crois seulement devoir au caractere Episcopal, qu'on ne m'impute aucune erreur contre la Foi, ni aucun Ouvrage suspect.



DISCOURS
PHILOSOPHIQUE
SUR
L'AMOUR DE DIEU.

PREMIERE PARTIE.

Preuves du Pur Amour.



NOUS avons déja vû que l'Eglise en proscrivant le Livre de M. de Cambray, n'a jamais voulu condamner les Actes du pur Amour. Cette vertu désinteressée a toujours été la doctrine favorite de ce

Prélat, la ſource de ſes diſgraces & de ſa gloire, la clef de tous ſes principes; le grand reſſort de ſon cœur, & le dénouëment de toute ſa vie. Donner une idée juſte de ſes ſentimens ſur cette doctrine, c'eſt le peindre par le trait eſſentiel. C'eſt ce que je vais faire, en me ſervant, autant que je pourrai, de ſes propres paroles.

Plan de ce Diſcours.

Ses adverſaires diſent qu'il n'a pris cette doctrine que dans les efforts de ſa belle imagination, & nullement dans les idées de la pure raiſon. C'eſt ce qui m'oblige de remonter aux premiers principes. J'en tirerai d'abord les preuves de cette doctrine. Je ferai voir enſuite quelle eſt la ſource de tous les ſentimens nobles. Je montrerai enfin quelle a été l'idée de tous les grands Philoſophes. On trouvera dans la ſecon-

de partie les réponſes à toutes les objections.

PREMIERE PREUVE.

Par l'idée de Dieu.

Le ſouverain Etre ſe connoît & il s'aime. Son amour pour lui-même n'eſt pas un mouvement aveugle, mais une complaiſance éclairée fondée ſur la vûë de ſa perfection. Il aime toutes ſes créatures inégalement, ſelon qu'elles lui reſſemblent plus ou moins. La perfection de Dieu eſt la regle primitive de ſon amour pour lui-même & pour tous les autres êtres. Or la regle la plus parfaite des volontez finies, eſt ſans doute celle de la volonté infinie. Aimer Dieu pour lui-même & toutes choſes pour lui, eſt par conſéquent la loi univerſelle de toutes les intelligences. Dieu n'agit pas ici en Légiſlateur arbitrai-

re, qui auroit pû donner une autre loi à ſes créatures. C'eſt une loi néceſſaire, immuable, éternelle, qui coule de ſa nature, & dont il ne ſçauroit ſe diſpenſer lui-même, ni aucun être raiſonnable.

DEUXIE'ME PREUVE.

Par la nature de l'Homme.

Telle eſt la grandeur de Dieu, qu'il ne peut rien créer que pour lui-même. Il n'a beſoin de rien, mais il veut tout, parce que tout lui eſt dû. Quand il crée, il ne fait que répréſenter au dehors ce qu'il eſt au dedans. Les êtres raiſonnables ſont ſes images vivantes. Il ne peut pas créer une intelligence qui ſe haïſſe, parce que toute intelligence eſt bonne,en tant qu'elle reſſemble à ſon original. Mais la créature en s'aimant, ne doit s'aimer qu'autant qu'elle eſt aimable.

Elle n'eſt, & elle n'eſt aimable qu'autant que Dieu lui communique ſans ceſſe ſon être & ſa perfection. Elle ne doit donc s'aimer que par rapport à lui. L'amour propre bien reglé n'eſt qu'une ſuite, & nullement la ſource de notre amour pour Dieu. L'amour de l'*infiniment Grand* pour lequel nous ſommes faits, doit être la raiſon de notre amour pour l'*infiniment Petit* pour lequel nous ne ſommes pas faits. Voilà la loi fondamentale de notre création. La créature ne peut, ſans s'ériger en fauſſe divinité, rien faire, rien penſer, rien vouloir pour elle-même & pour ſa propre gloire.

TROISIE'ME PREUVE.

Par l'idée de l'Ordre.

L'ordre eſt fondé ſur les différens dégrez de réalité, que Dieu

a donné à chaque être. Aimer ſelon l'ordre, c'eſt aimer chaque créature ſelon le rang qu'elle tient dans cette échelle infinie d'êtres qui deſcend par dégrez depuis l'être ſuprême juſques au moindre être créé. Comme dans les choſes inanimées, la grandeur de force fait la grandeur du mouvement; de même dans les êtres intelligens, la grandeur de réalité ou de perfection doit faire le poids de l'amour. Sans cet ordre, l'harmonie des Eſprits céleſtes ſeroit troublée ſans ceſſe. Tous n'ont pas le même degré de béatitude, parce que tous n'ont pas une capacité égale. Cependant ils ne ſont pas jaloux les uns des autres. Ils voïent à découvert la beauté de cet ordre que nous ne voïons pas. Ils adherent ſans ceſſe à tout ce qu'ils y voïent, & cet acquieſcement fait leur amour.

QUATRIE'ME PREUVE.

Par la nature de l'Amour.

L'amour eſt le mouvement de l'ame par lequel elle tend , s'unit & s'attache aux objets qu'elle apperçoit. On peut s'attacher à un objet pour la perfection qu'on y découvre , ou pour le plaiſir qu'il nous cauſe. C'eſt l'excellence de l'objet qui fait la perfection de notre amour. Plus l'objet eſt parfait , plus notre amour eſt imparfait , ſi nous y tendons par un motif indigne. Si je n'aime Dieu que par cette ſeule raiſon , qu'il me cauſe du plaiſir , ce n'eſt pas lui que j'aime , c'eſt moi-même. Je tends vers lui, je m'attache à lui , il eſt vrai , mais je n'y tends & je ne m'y attache que pour moi. Le vrai amour au contraire eſt une juſtice qu'on rend à l'excellence de ce qu'on aime. Sa

nature eſt de ſortir de ſoi, de s'oublier, de ſe ſacrifier pour l'objet aimé, de ne vouloir que ce qu'il veut, de trouver notre bonheur dans le ſien. Tout le reſte n'eſt qu'un accident qui n'entre point dans l'eſſence de l'amour.

Preuves tirées du ſentiment.

CINQUIE'ME PREUVE.

L'amour humain & héroïque eſt une image de l'Amour divin.

En parlant de l'amour profane, l'imagination imite ces traits de la ſouveraine raiſon. Elle les applique mal, mais elle les trouve dans le fond de notre être. Dans les peintures qu'on nous fait des paſſions nobles, l'on ne s'intereſſe aux Heros, qu'autant qu'ils s'expoſent à périr pour ce qu'ils aiment. C'eſt ce tranſport & cet oubli de ſoi qui fait toute la beauté & l'éle-

vation des ſentimens humains.

Je conviens que ce tranſport n'eſt jamais réel pour la créature. Elle n'a ni le pouvoir de nous enlever à nous-mêmes, ni le droit de nous attacher à elle. Nous ne l'aimons jamais hors de Dieu, que pour la rapporter à nous d'une maniere ſubtile ou groſſiere. Dieu ſeul peut nous tirer hors de nous-mêmes, en ſe montrant infiniment aimable, & en nous imprimant ſon amour. Ce qui eſt romaneſque, injuſte, impoſſible à l'égard de la créature, eſt réel, juſte & dû au ſouverain Etre.

SIXIE'ME PREUVE.

L'Amour propre délicat prend les apparences du pur Amour.

L'amour propre même rend hommage à cette vertu déſintereſſée, par les ſubtilitez avec leſquel-

les il veut en prendre les apparences. On ne déguise si finement tous les motifs d'amour propre dans les amitiez, que pour s'épargner la honte de se rechercher soi-même dans les autres. Rien n'est si odieux qu'un cœur toujours occupé de soi. Rien ne nous flate tant que certaines actions génereuses qui persuadent au monde & à nous-mêmes que nous avons fait le bien pour l'amour du bien, sans nous y chercher. Tant il est vrai que l'homme qui n'existe point par lui-même, n'est pas fait pour lui-même. Sa gloire & sa perfection est de sortir de soi pour s'abîmer dans l'amour simple du beau infini.

SEPTIE'ME PREUVE.

Il est la source de toutes les vertus civiles.

Le pur amour nous inspire non-

ſeulement de hauts & nobles ſentimens pour Dieu, il eſt auſſi la ſource de tous les beaux ſentimens humains. C'eſt par ce principe qu'on ne ſe regarde plus comme un être indépendant, créé pour ſoi, mais l'Univers comme une grande famille, dont toutes les Nations ne ſont que des branches différentes, & tous les hommes, parens, freres & enfans d'un même pere commun, qui veut que nous préferions le bien général de ſa famille à notre interêt particulier.

HUITIE'ME PREUVE.

Il rend aimable dans la ſocieté.

C'eſt par cette pure charité qu'on transforme les vertus les plus communes en vertus divines. On devient aimable, poli, déſintereſſé, non pour plaire aux hommes, pour les ébloüir & pour les flatter, mais pour les rendre bons, les ſecourir,

les supporter & vivre en paix avec eux, lors même qu'on ne peut les estimer. Cette Philantrophie douce & patiente n'est jamais la dupe ni des méchans, ni des ingrats, parce qu'elle ne leur demande rien, & qu'elle se contente de faire le bien pour le seul amour du bien sans esperance du retour.

Neuvie'me Preuve.

Il est le lien des parfaites amitiez.

Le pur amour est la source des parfaites amitiez. „ L'amour pro-
„ pre impatient, ombrageux, dé-
„ licat & jaloux, plein de besoins,
„ & vuide de mérite, se défie sans
„ cesse & de soi & des autres. Il
„ se lasse, il se dégoûte, il voit
„ bien-tôt le bout de ce qu'il croïoit
„ le plus grand. Il voudroit toujours
„ le parfait, & jamais il ne le trou-
„ ve. Il se pique, il change, il ne
„ peut se reposer nulle part. L'a-

„ mour de Dieu aimant ſes amis, „ ſans les rapporter à ſoi, les aime „ patiemment avec leurs défauts, „ ſans les flater. Tout lui eſt bon, „ pourvû qu'il aime ce que Dieu a „ fait, & qu'il ſupporte la privation „ de ce que Dieu n'a pas fait. „ La doctrine de M. de Cambray porte le ſentiment partout dans la Religion & dans la ſocieté.

DIXIE'ME PREUVE.

Il eſt l'idée de tous les Philoſophes.

L'idée du pur amour eſt une impreſſion divine donnée à l'homme dès ſon origine. On en voit les traces chez les Payens mêmes. Ecoutons ce tranſport d'un Philoſophe Perſan. „ O vous qui me conviez aux délices du Paradis, (a) „ ce n'eſt pas le Paradis que je „ cherche, mais celui qui a fait „ le Paradis.

(a) Voïages de Chardin, tom. 5.

On voit écrit ſur le Tombeau d'un Roi de Perſe cette Inſcription. „ L'homme pieux ne doit pas aimer „ Dieu en vûë de la récompenſe.

L'Empereur Marc Antonin & tous les vrais Diſciples de Zenon ſont pleins de cette maxime, qu'il faut aimer la vertu pour la vertu même. Il eſt vrai qu'ils croïoient qu'on trouvoit le bonheur dans la vertu ; mais ils ne diſoient pas qu'il falloit aimer la vertu pour le plaiſir qu'on y rencontre. Ils enſeignoient au contraire l'amour le plus déſintereſſé de ce qu'ils appelloient l'honnête. „ L'Univers, diſoient- „ ils, n'eſt qu'une Ville dont les „ dieux & les hommes ſont les ci- „ toyens, & dont le Prince & le „ Pere commun eſt le Dieu ſuprê- „ me. La loi, ſelon laquelle cette „ famille eſt gouvernée, eſt la rai- „ ſon ſouveraine de ce Pere com- „ mun. L'honnête n'eſt autre que „ cette loi éternelle ; & la vertu

„ eſt

„ eſt le culte & l'amour de l'honnê-„ te pour ſa propre perfection. (*a*)

„ Le *beau*, dit Platon, ne con-„ ſiſte en aucune des choſes parti-„ culieres ſur la Terre, ni dans le „ Ciel. Mais le beau eſt lui-mê-„ me par lui-même, toujours uni-„ forme à ſoi. (*b*) L'amour de ce „ beau immuable diviniſe l'hom-„ me ; il le tranſporte, il le ravit à „ lui-même. L'homme ne peut être „ heureux en ſoi, & ce qu'il y a de „ plus divin pour lui, c'eſt de ſor-„ tir de ſoi par amour. (*c*) Com-„ me le plus injuſte de tous les „ hommes, dit le même Philoſo-„ phe, ſeroit celui, qui en commet-„ tant tous les crimes, paſſeroit „ pour juſte, & joüiroit ainſi „ des honneurs de la vertu & des „ plaiſirs du vice ; de même le „ parfait juſte ſeroit celui qui ai-

(*a*) *Cic. de leg. & fin.* Réflex. morales de l'Empereur Marc. Anton.

(*b*) Platon. Dial. de Criton.

(*c*) Le même, dans le Feſtin.

„ meroit la justice pour elle-même,
„ & non pour les honneurs & les
„ plaisirs qui l'accompagnent, qui
„ passeroit pour injuste en prati-
„ quant la plus exacte justice, qui
„ ne se laisseroit point toucher par
„ les infamies & les maux, mais
„ qui demeureroit immobile dans
„ l'amour de la justice, non parce
„ qu'elle est délectable, mais par-
„ ce qu'elle est juste. (a)

„ Qu'est-ce que la loi, dit Hie-
„ rocles, Gouverneur d'Alexan-
„ drie ? Qu'est-ce que l'ordre qui
„ lui est conforme ? Qu'est-ce que
„ l'amour fondé sur cet ordre ? La
„ loi, c'est l'intelligence qui a créé
„ toutes choses. L'ordre est le rang
„ qu'elle leur a donné convena-
„ blement à leur dignité. L'amour
„ conforme à cet ordre est de pré-
„ ferer ce qui est plus parfait à ce
„ qui est moins parfait, non seule-
„ ment dans tous les genres, mais

(a) Le même, Rep. L. 2.

„ dans toutes les différentes espe-
„ ces. (a)

Enfin tous les Législateurs Payens & tous les Philosophes ont supposé comme un principe fondamental de la societé, aussi-bien que de la morale, qu'il faut préferer le bien public à soi, non par esperance de quelque interêt, mais par le seul amour du beau, du bon, du juste, du parfait. C'est cet ordre auquel ils croïoient devoir rapporter tout, & soi-même autant que tout le reste. Il ne s'agissoit pas de se rendre heureux, en se conformant à cet ordre. Il falloit au contraire se dévoüer, périr, se sacrifier, se compter pour rien, quand l'amour de l'ordre l'exigeoit.

On trouve des vestiges de cette morale sublime également éloignée de la superstition & de l'incrédulité, dans les Philosophes de

(a) Hierocles, Traduction de M. Dacier, pag. 12.

tous les Païs, de tous les tems, de toutes les Religions, Indiens, Chinois, Arabes, Perouviens. La raison universelle qui éclaire tous les esprits, enseigne les mêmes veritez immuables à tous ceux qui la consultent avec attention. Il n'est pas question ici de ce que les Payens ont fait, mais de ce qu'ils ont cru devoir dire pour parler dignement de la vertu.

C'est cette Philosophie fondée sur les principes les plus sublimes, source des sentimens les plus nobles, respectée par tous les grands hommes du Paganisme, que M. de Cambray a développée, épurée, prouvée par la Tradition constante, universelle, successive des Patriarches, des Prophêtes & des Apôtres, des Martyrs, des Solitaires & des Contemplatifs canonisez, des saints Peres, des Docteurs approuvez & des Fondateurs des Ordres. C'est encore une fois cette

pure Théologie que l'Eglise n'a jamais voulu condamner, en interdisant l'usage des expressions fautives & hyperboliques des Saints.

Pénetrez de ce qui est dû à la souveraine perfection, ces divins Amans sembloient oublier quelquefois leur être & leur bien-être propre. Alors ils ont fait des suppositions impossibles. Ils ont eu des idées qui ne sont pas raisonnées. Ils ont dit des choses qui paroissent extravagantes à ceux qui ne connoissent point les transports de l'amour. On auroit tort de tourner ces transports en principes, & de justifier leurs expressions insoutenables au pied de la lettre. Mais le pur amour qui causoit ces transports, est fondé sur les idées les plus sublimes & les plus exactes.

SECONDE PARTIE.

Réponse aux Objections.

TOut conspire donc à prouver la doctrine du pur amour. On a tâché cependant de combattre des veritez si simples par mille objections, dont voici les principales.

Le plaisir est le seul ressort du cœur humain. La connoissance du beau n'agit sur nous que par le plaisir qu'il nous cause. Le fond & l'essence de la volonté, en tant que capable d'aimer, est le desir d'être heureux. L'amour du bonheur est invincible. On ne peut aimer Dieu sans l'aimer comme béatifiant. Donc l'amour est toujours interessé. Examinons en détail ces maximes.

I. Il y a une grande différence entre le *ressort*, par lequel Dieu remuë la volonté, & la *raison* pour

laquelle nous cédons à ce mouvement. L'ame peut être ſaiſie, frappée, remuée par le plaiſir; mais cela ne diminuë en rien la pureté de ſon amour, pourvû qu'elle ne ſe ſerve de ce ſentiment agréable que comme d'un ſecours & d'un avertiſſement pour aller à ſon vrai objet, pour rendre hommage à ſa perfection, & pour ſe conformer à l'ordre. C'eſt en ce ſens qu'on peut aimer *par* le plaiſir, ſans aimer *pour* le plaiſir. Et c'eſt pour cela qu'il y a deux ſortes de plaiſirs. L'un eſt la fin dans laquelle l'ame ſe repoſe, l'autre n'eſt qu'un mobile qui la porte vers l'objet aimé. Le premier eſt un plaiſir que nous rapportons à nous, qui nous occupe de nous, qui fait que nous n'aimons les objets que pour nous ſeuls. C'eſt ainſi que les ames groſſieres & ſans délicateſſe, aiment tout ce qui flatte leurs paſſion. Il y a un autre plaiſir que

nous rapportons à l'objet aimé, & qui fait que nous nous oublions pour nous occuper uniquement de ce que nous aimons. C'est ainsi que les ames nobles aiment les bonnes qualitez de leurs amis. C'est ainsi que les parfaits amans se plaisent à se sacrifier pour ce qu'ils aiment; mais leur amour n'est pas mercenaire, parce qu'ils trouvent un plaisir infini à aimer sans rapport à eux.

I I. Je suppose que la connoissance du beau, de l'ordre & du parfait soit toujours accompagnée de plaisir; mais ce plaisir ne doit pas être la raison de notre amour. Aimer l'ordre, c'est acquiescer à tout ce qu'on y voit. Or comme le plaisir qui accompagne la connoissance du vrai n'est pas la raison pourquoi on acquiesce à sa verité; de même le plaisir qui accompagne la vûë de l'ordre n'est pas la raison pourquoi on acquiesce à sa justice. Dans l'un & dans l'autre cas,

le pur acte de la volonté eſt indépendant de la ſenſation produite en nous, & fondé ſur la réalité que nous appercevons hors de nous. Toute perception ſuppoſe deux choſes, l'*objet* qui agit ſur nous, & la *ſenſation* produite en nous par ſon action. L'objet eſt une réalité hors de nous, la ſenſation eſt un mode de notre ſubſtance.

Ce qu'on appelle *beauté*, *amabilité*, *perfection* dans les êtres finis, n'eſt ſouvent qu'une ſenſation en nous, & nullement une réalité en eux. C'eſt une impreſſion agréable que l'Auteur de la nature produit dans notre ame à leur occaſion, & que nous rapportons fauſſement aux créatures. Ce n'eſt pas de même en Dieu. Ses perfections ſont des réalitez qui exiſtent en lui, & par conſéquent on doit les diſtinguer des modalitez qu'elles produiſent en

nous. Or ce n'est pas aimer les réalitez divines que de ne les aimer que pour les sensations qu'elles nous causent. Ce pour quoi j'aime, est proprement l'objet de mon amour. Si je n'aime les perfections divines, que pour les perceptions agréables qu'elles produisent en moi, ce n'est pas ces réalitez que j'aime, mais les modes de ma propre substance. Le plaisir est ma derniere fin, la perfection divine n'est qu'un moïen d'y parvenir. L'amour interessé & désinteressé est donc fondé sur la distinction essentielle qu'il y a entre les modalitez passageres de notre substance finie, & les perfections immuables de l'essence infinie. Aimer les secondes pour les premieres, c'est rapporter *l'infiniment grand* à *l'infiniment petit*; le Créateur à ses dons; les veritez éternelles à nos sensations agréables.

Quel que soit donc le ressort par

lequel Dieu remuë la volonté, quel que soit le plaisir qui accompagne la vûë de l'ordre, il est sûr que la *raison*, la *regle* ; la *fin* de notre amour ne doivent pas être le plaisir que nous *sentons* en nous , mais la réalité que nous *connoissons* dans l'objet aimé. C'est tout ce qu'il faut pour établir le pur amour. Il me paroît cependant *que le plaisir n'est pas le seul ressort du cœur humain, & que la vûë de l'ordre peut agir sur nous par sa propre force.*

III. Le fond & l'essence de la volonté, en tant que capable d'aimer, est son mouvement vers le bien en géneral. Mais le bien en géneral renferme deux especes; *le bien absolu* & *le bien relatif* : ce qui est bon en soi & ce qui est bon pour nous ; *l'honnête & l'agréable*. L'un se mésure par le dégré de réalité que nous voïons dans les objets. L'autre par le dégré de plaisir que nous sentons en

nous. C'est Dieu seul qui nous fait *voir* l'une, & qui nous fait *sentir* l'autre, parce que c'est lui seul qui peut agir sur les esprits. Or il peut agir aussi efficacement sur nous, comme *source de nos lumieres*, que comme *cause de nos plaisirs*; & par conséquent la volonté humaine peut avoir non-seulement deux raisons d'aimer, mais deux ressorts. Nous pouvons consentir à l'action de Dieu qui nous meut, par respect pour ses perfections adorables, ou par goût pour nos sensations agréables. Dieu peut nous remuer par la *connoissance de la verité*, aussi-bien que par le *sentiment du plaisir*. Si cela n'étoit pas, le souverain Etre seroit moins puissant comme Sagesse éternelle, que comme auteur de nos sensations corporelles. Il y a donc une grande différence entre le mouvement vers le bien en géneral, & le désir du bonheur en par-

ticulier. L'un n'eſt qu'une branche de l'autre.

On dira peut-être que *connoître la verité*, c'eſt la voir de loin, que *ſentir la verité*, c'eſt la voir de près, & que ce ſentiment n'opere en nous que par le plaiſir qu'il nous cauſe. Il me paroît au contraire que la verité nous plaît ſouvent dans la ſpéculation & dans l'éloignement. Mais elle nous gêne dans la pratique & dans l'approche. Elle contrarie alors nos goûts & nos inclinations les plus favorites. Elle nous montre les ſacrifices que nous devons à l'Etre infini. Elle nous dévoile tous les plis & les replis de notre amour propre, l'impureté de ſes vertus & nos uſurpations ſur les droits de la Divinité. Cette approche de la verité, loin de nous cauſer des ſenſations agréables, pénetre le cœur des plus vives douleurs, & cependant on y demeure fidele.

Il est vrai que cette conformité à l'ordre plaît aux ames héroïques : mais le plaisir se prend non-seulement pour une sensation agréable de l'ame, il se prend aussi pour un acte libre de la volonté. C'est ainsi qu'un Souverain dit dans ses Arrêts ; *Tel est notre plaisir*, c'est-à-dire, *tel est notre volonté*. Dans ce sens, tout ce que nous aimons, nous plaît c'est-à-dire, que nous le voulons. Le plaisir alors n'est pas le ressort qui remuë la volonté, il est le mouvement même de la volonté. Il n'est pas une délectation prévenante qui cause notre amour, il est une complaisance libre qui fait l'essence & l'exercice de notre amour même.

Les ames ensevelies dans la matiere, ne comprennent point ce sublime amour de la vertu. Les hommes n'agissent ordinairement que par le ressort d'un plaisir plus ou moins grossier, mais ce qu'ils

font, n'eſt pas ce qu'ils doivent faire. L'impuiſſance de la nature aveuglée & affoiblie par les paſſions, n'eſt pas la loi de la nature éclairée & fortifiée par la ſouveraine raiſon. Dieu s'accommode d'abord à la foibleſſe de notre nature imparfaite & malade. Il l'enivre de plaiſirs céleſtes, pour contrebalancer en nous le poids des plaiſirs terreſtres. Alors nous nous attachons à la vertu pour les douceurs qui l'accompagnent ; mais à proportion que l'ame s'épure, ſon amour devient plus intellectuel. Elle peut toujours réſiſter à l'action divine, mais tandis qu'elle y concoure, la Divinité s'empare de l'homme, l'éleve au-deſſus de lui-même, & lui fait placer ſon bonheur dans la volonté ſouveraine, & nullement dans ſes ſenſations agréables. Voilà le triomphe de la ſageſſe ſur le cœur humain, voilà le martyre de l'amour

divin.

Les Payens ſemblent avoir eu quelque idée de cette double eſpece de vertu. C'eſt pour cela qu'Hierocles dit : Qu'il faut devenir d'abord HOMME (*a*) *par les vertus morales & civiles, & enſuite* DIEU *par les vertus divines & ſurhumaines.* Tout ſon livre eſt plein de cette maxime.

IV. L'amour du bonheur eſt invincible, mais il y a un bonheur qui conſiſte dans nos ſenſations agréables, & un autre qui conſiſte dans la conformité à l'ordre. Les impies ſacrifient chaque jour le ſecond au premier. Les ſaints peuvent ſacrifier le premier au ſecond. C'eſt ce que la plûpart des Eſprits céleſtes font & feront pendant toute une éternité. Ils n'ont pas tous le même degré de connoiſſances, de plaiſirs, de tranſ-

(*a*) Hieroc. Comment. ſur les vers dorez de Pythagore, p. 9 7.

ports,

ports, cependant ils ſont tous heureux, parce qu'ils ne meſurent point leur bonheur par leurs propres ſenſations, mais par leur conformité à la volonté divine. C'eſt ainſi que toutes les intelligences ſeroient obligées d'aimer Dieu, ſuppoſé que dans l'éternité il leur donnât un degré de perfection & de béatitude fort inferieur à celui de la viſion immédiate de ſon eſſence. C'eſt par ces principes ſans doute que M. le Cardinal de Noailles & M. de Meaux arrêterent comme un dogme de foi dans les articles d'Iſſy : *Qu'on peut inſpirer aux ames peinées & vraiement humbles un conſentement à la volonté de Dieu, quand même par une ſuppoſition très-fauſſe, au lieu des biens éternels promis aux Juſtes, il les tiendroit dans les tourmens éternels, ſans néanmoins les priver de ſa grace & de ſon amour.* Il n'y a que deux

Prélats aussi opposez que l'étoient ceux-ci, aux illusions du Quiétisme, qui auroient osé parler ce langage, & l'on n'a pas besoin de pousser le sacrifice si loin, pour établir la doctrine du pur amour.

De plus l'amour du bonheur est invincible en ce sens, que nous aimant toujours pour Dieu, ou pour nous, nous désirons toujours le bonheur par un motif plus ou moins noble. Il y a un désir déreglé du bonheur qui consiste à vouloir ce qui nous plaît, ce qui nous flate, ce qui nous réjoüit, sans rapport à l'ordre. Ce désir, loin d'être invincible, doit être à jamais éteint en nous. Mais il y a un désir reglé du bonheur qui consiste à nous vouloir du bien, en tant que nous sommes des images de la Divinité. Ce désir du bonheur n'est jamais separé de pur amour, car on ne peut aimer parfaitement, sans aimer tout

ce qui appartient, & tout ce qui ressemble au bien-aimé.

Enfin notre vrai bonheur consiste à connoître & à aimer l'infinie perfection. Plus on la connoît, plus on l'aime. Plus on aime, plus on voudroit aimer. Car la nature du vraï amour renferme nécessairement un désir d'aimer toujours, & par consequent le pur amour augmente la chaste espérance. Il ne la détruit point, il ne fait qu'en perfectionner les motifs. Alors on aspire à la vision béatifique, non-seulement par une volonté generale, comme on veut tout ce que Dieu veut que nous voulions, même les choses les plus indifferentes, mais encore par une volonté spéciale, comme un état qui nous unit à la souveraine pureté, qui consomme notre amour, & qui le rend immuable. Désire-t'on moins le bonheur, parce qu'on le désire par un motif digne de Dieu?

Anéantit-on l'espérance, parce qu'on enseigne qu'elle doit être animée, reglée, annoblie par l'amour.

V. On doit aimer Dieu comme béatifiant, mais on doit l'aimer encore plus comme souverainement parfait. Aimer Dieu comme béatifiant, c'est l'aimer pour les biens qu'il nous procure. C'est l'aimer pour la participation finie de ses dons. C'est l'aimer pour ce qu'il fait en nous, qui est toujours un *infiniment petit* ; en comparaison de ce qu'il est en lui-même. Aimer Dieu pour lui-même, c'est l'aimer pour la totalité immense. C'est l'aimer à cause des réalitez infinies qu'il y a en lui, quoiqu'on ne puisse jamais les voir dans toute leur étenduë. C'est l'aimer pour ce que nous en connoissons, & non pour ce que nous en sentons. C'est aimer sans mesure l'Etre sans bornes. C'est cet amour

ſeul qui dilate, qui éleve, qui donne une eſpece d'immenſité à l'ame.

Au reſte on ne peut aimer Dieu comme infiniment parfait, ſans l'aimer comme béatifiant, parce que ſa bonté communicative eſt une perfection divine, comme ſes autres attributs. Aimer Dieu béatifiant de cette façon, ne diminuë point la pureté de l'amour. Mais ne l'aimer que par cette ſeule raiſon qu'il peut nous béatifier, c'eſt ſéparer l'eſperance d'avec la charité. C'eſt diviſer ce que Dieu a uni. C'eſt confondre les motifs ſpécifiques des vertus théologales.

Las & fatiguez de ces recherches métaphyſiques, revenons au ſimple qui fait toujours le vrai ſublime. Nous devons mettre tout notre plaiſir & tout notre bonheur en Dieu; mais nous ne devons pas l'aimer pour le ſeul plaiſir, ni pour le bonheur ſeul. Nous devons l'ai-

mer pour ses *bienfaits*, mais nous devons l'aimer infiniment plus pour ses *perfections*, parce que Dieu surpasse infiniment tous ses dons.

Ce ne sont pas là des précisions subtiles de l'esprit, mais les délicatesses d'un cœur capable d'aimer. Le cœur humain est un excellent Philosophe, quand il s'abandonne aux penchans de la pure & simple nature rétablie par la grace, sans avoir appris les vaines distinctions de l'Ecole. Il sçait séparer par sentiment les interêts de *l'aimé* d'avec ceux de *l'amant*. Mais il faut aimer pour sçavoir comme on aime. Il faut avoir éprouvé la puissance de l'amour divin pour sçavoir jusques où il peut élever le cœur humain.

Voilà les leçons que j'ai apprises de M. de Cambray. Sil y a quelque chose de bon dans ce Discours, je le tiens de lui. Je n'ai fait que raconter ce qu'il m'a dit souvent. Cette Analyse de ses principes

manquoit à ſon Hiſtoire, que je n'ai entrepris que pour faire connoître ce Prélat par ſes ſentimens, auſſi-bien que par ſes actions. C'eſt par-là que mon reſpect & ma reconnoiſſance le ſuivent juſques dans le Tombeau.

FIN.

